Comité international de recherches scientifiques sur les origines et la validité de *Pontificalis Romani*International Committee for Scientific Research about the Genesis and the Validity of *Pontificalis Romani*Internationales Komitee für wissenschaftliche Forschungen über die Ursprünge und Gültigkeit des *Pontificalis Romani*Международный Комитет за научные Иссле́дования по поводу Происхожде́ния и Действительности *Pontificalis Romani*Comitato internazionale di richerche scientifiche sulle origini e la validità *Pontificalis Romani*Grupo internacional de investigaciones cientificas sobre los origenes y la validez del *Pontificalis Romani*

Notitia I De Traditio Apostolica

(version complétée par rapport aux Notitiae ex tomo III - publiées en fin janvier 2006)

Le « leurre » de la prétendue « Tradition Apostolique » fallacieusement attribuée à Hippolyte <u>de Rome</u>, et « reconstituée » par Dom Botte lui-même (substrat de Pontificalis Romani, 18 juin 1968)



Montini - Bugnini - Lécuyer - Botte (Pontificalis Romani 1968)

Jean Magne, dans sa thèse de doctorat (1975), anéantit le mythe de la prétendue Tradition apostolique comme une « tradition <u>romaine</u> »

• Conclusions de Jean Magne

« Hippolyte n'a pas écrit une "Tradition apostolique" mais une Tradition apostolique sur les charismes,

qu'un **premier compilateur** a fusionnée, par un prologue, une transition et un épilogue, avec les Statuts des saints Apôtres,

que le compilateur du Recueil a fait précéder de l'Ordonnance Apostolique,

que **le Constituteur** a glosée dans ses Constitutions des saints Apôtres,

mais que **l'éditeur ou copiste** du ou des l'exemplaires **grecs d'où dépendent les traductions** et adaptations **qui nous sont parvenues**, a éliminée comme un corps étranger à la législation. »

• L'effondrement d'une imposture historique sur laquelle est basé le nouveau rite épiscopal

Document téléchargeable depuis :

http://www.rore-sanctifica.org



4 juillet 2007 1/97

Table des matières

A. NOTITIA I - Le « leurre » de la prétendue « Tradition Apostolique attribuée fallacieuse	ment
à Hippolyte de Rome », et « reconstituée » par Dom Botte lui-même	3
1 Les circonstances historiques de l'adoption et de la promulgation du nouveau rit	e de
consécration épiscopale de Pontificalis Romani, et ses justifications avancées	3
1.1 A - La revendication du recours à une prétendue Tradition apostolique antique	ie et
romaine attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome, prétendument commune alors à R	ome
Antioche et Alexandrie.	8
1.2 B - La revendication d'un soi-disant « accord foncier » entre la prétendue Trad	ition
apostolique attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome et les rites orientaux valides1	9
1.3 C - La justification du changement de rite par l'intention œcuménique que manifes	ste le
choix de la prétendue Tradition apostolique attribuée fallacieusement à Hippolyte de Ron	ne,),
prétendument commune à Rome, Antioche et Alexandrie au IIIème siècle2	2
2 Devant Henri-Irénée Marrou, Jean Magne démolit la prétendue Tradition aposto	lique
fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome (Document X)2	4
2.1 Rappel sur l' « invention » de la prétendue Tradition apostolique	4
2.2 L'objet de la thèse de doctorat de Jean Magne2	
2.3 Extrait de la thèse de Jean Magne sur l'identification des documents2	9
2.4 La conclusion de Jean Magne : Tradition Apostolique d'Hippolyte ou Statuts des s	aints
Apôtres ?4	
3 En 1947 Nautin remets en cause Hippolyte et la prétendue <i>Tradition apostolique</i> 4	
4 Un anglican prend la défense de la prétendue <i>TA</i> et craint les conséquences pour le <i>NON</i>	1 50
5 En 1992 les travaux des universitaires confirment les conclusions de la thèse de Jean M	agne
54	
6 Conclusion – La 'risée des savants' prophétisait le Père Bouyer en 1966 dans sa let	tre à
Dom Botte5	
7 Annexe - Bibliographie chronologique sur la prétendue Tradition Apostolique fournie	_
Jean Magne dans sa thèse (1975)5	9

4 juillet 2007 2/97

A. NOTITIA I - Le « *leurre* » de la prétendue « *Tradition Apostolique* attribuée fallacieusement à *Hip-polyte de Rome* », et « *reconstituée* » par Dom Botte lui-même

Elle ne peut aucunement être attribuée scientifiquement à Hippolyte de Rome,

Il n'est pas possible scientifiquement de prétendre, avec Dom Botte, qu'elle serait **une tradition romaine archaïque** et commune aux patriarcats d'Antioche, d'Alexandrie et de Rome.

Tous ces aspects sont rigoureusement démontrés dans ce présent Tome III de *Rore Sanctifica* au regard des derniers acquis des spécialistes de la question reconnus par leurs pairs de la communauté scientifique internationale dans les disciplines impliquées. Les travaux de Jean Magne apportent la clé de cette question.

1 L Les circonstances historiques de l'adoption et de la promulgation du nouveau rite de consécration épiscopale de *Pontificalis Romani*, et ses justifications avancées.

Le tome I de *Rore Sanctifica* (voir pages 31-32 de la deuxième édition de septembre 2005) s'est peu appesanti sur les circonstances dans lesquelles le nouveau rite de consécration épiscopale a été adopté en 1968, sous la houlette du bénédictin de Mont-César (Belgique), Dom Botte, et sous la direction du franc-maçon Annibale Bugnini, dit « *Buan* » de son nom de code maçonnique, nommé par Giovanni Baptista Montini secrétaire du *Consilium* pour la mise en œuvre de la constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la liturgie (1964-1969). Dom Botte fut le *relator* de la commission consacrée aux Saints Ordres, à savoir le « *groupe 20* ». L'abbé B.Kleinheyer en fut le secrétaire, et les membres J.Nabucco, C.Vogel, E.Lengeling et P.Jounel se virent adjoindre un membre supplémentaire, le Père Lécuyer, pour l'adoption du remplacement du rite antique latin de consécration épiscopale par la nouvelle contrefaçon confectionnée à partir de la prétendue *Tradition apostolique* attribuée fallacieusement à *Hippolyte de Rome*.

Nous souhaitons ici **examiner les écrits** des auteurs de cette révolution liturgique et ensuite mettre à jour les **motivations** qu'ils ont eux-mêmes données à cette nouvelle forme de la consécration épiscopale.

Deux acteurs principaux ont détaillés leurs mobiles. Tout d'abord Dom Botte, dès 1969, fait paraître dans la revue *La Maison-Dieu*¹, un article intitulé « *L'ordination de l'évêque* ». Puis dans ses Mémoires², il consacre le chapitre 15 aux rites d'ordination. Ensuite, nous avons eu recours aux Mémoires³ de **l'« Archevêque »** Bugnini, publiées en anglais en 1990, à partir d'une traduction de l'original italien paru en 1983. A cela ajoutons le témoignage d'un troisième acteur, celui de Giovanni Baptista Montini (Paul VI) lors de la promulgation de *Pontificalis Romani* le 18 juin 1968.

Voici le récit que donne Dom Botte dans ses Mémoires du changement de la forme de la consécration épiscopale :

³ Annibale Bugnini, « *The reform of the liturgy – 1948-1975* », The liturgical Press, Minnesota, 1990. Traduction anglaise autorisée de *La riforma liturgica (1948-1975)* publiée par le Centro Liturgico Vincenziano – Edizioni Liturgiche, Rome, 1983.



4 juillet 2007 3/97

¹ Bernard Botte, osb, « *L'ordination de l'évêque* », La Maison-Dieu, numéro 98 – Pages 113 à 126

² Bernard Botte, osb, – « *Le mouvement liturgique – Témoignage et souvenirs* » - chapitre 15 - Editions Desclées, 1973

« Le livre premier du Pontifical romain contient les consécrations de personnes, réservées à l'évêque. C'est par là que le groupe dont j'étais *Relator* commença son travail. J'ai dit plus haut de quelle manière j'ai travaillé avec une équipe de consulteurs particulièrement compétents. Le premier rapport que je transmis au Conseil contenait un plan général qui englobait tous les ordres, majeurs et mineurs. Or pour ces derniers, j'envisageais la **suppression** de plusieurs d'entre eux, qui ne répondaient **plus à un usage réel**. En réponse, le Père Bugnini me fit savoir que, si je maintenais cette proposition, mon rapport serait arrêté. Il n'y avait qu'une chose à faire : laisser provisoirement de côté les ordres mineurs et commencer par les ordres majeurs.

La réforme de ces rites posait des problèmes délicats. Le Pontifical s'est formé progressivement, entre le V^è siècle et la fin du XIII^è, en grande partie en dehors de Rome. Il contenait des éléments d'origine et de valeur très diverses. L'élément essentiel, l'imposition des mains, était comme noyé sous une masse de rites secondaires. De plus, certaines formules étaient inspirées par la théologie médiévale et devaient être corrigées. Ainsi les théologiens du moyen âge considéraient que le rite essentiel pour l'ordination du prêtre était la tradition de la patène et du calice. Or ce n'était pas compatible avec la Constitution apostolique Sacramentum ordinis de Pie XII, qui avait rétabli la primauté de l'imposition des mains. On pouvait garder le rite de la tradition de la patène et du calice, mais on ne pouvait maintenir la formule qui l'accompagnait : «Reçois le pouvoir de célébrer la messe tant pour les vivants que pour les morts». Car le pouvoir de célébrer la messe est donné au prêtre par la seule imposition des mains. De plus, le texte s'était chargé de symbolismes discutables. Ainsi, la mitre symbolisait les deux cornes de Moïse à sa descente de la montagne. Les cérémonies de vêture étaient interminables. Les instructions données par le Concile prescrivaient de rendre aux rites leur **simplicité** et leur **vérité**, afin que les rites et les prières soient pour le peuple une catéchèse sur les ordres sacrés. C'est pourquoi nous avons écarté la solution radicale qui aurait consisté à ramener les ordinations à ce qu'elles étaient au Vè siècle, en supprimant les rites accessoires ajoutés au cours des temps. Car ces rites, judicieusement choisis, pouvaient être un élément de catéchèse. Nous sommes donc partis du Pontifical romain tel qu'il était et nous en avons fait la critique pour voir ce qu'il était possible de garder de la tradition romaine. Je ne puis exposer ici tout le détail de ce travail, mais je voudrais simplement m'arrêter à quelques problèmes plus importants.

Le principal était celui de la formule de l'ordination de l'évêque. Celle du Pontifical comprenait deux parties. La première provenait des vieux sacramentaires proprement romains, le Léonien et le Grégorien. Elles développait une seule idée : l'évêque est le grand prêtre du Nouveau Testament. Dans l'Ancien Testament, le grand prêtre était consacré par l'onction d'huile et la vêture d'ornements précieux. Dans le Nouveau, c'était l'onction de l'Esprit-Saint et l'ornement des vertus. La forme littéraire de cette partie ne rachetait pas la pauvreté de son contenu. La typologie insistait exclusivement sur le rôle cultuel de l'évêque et laissait de côté son ministère apostolique. La seconde partie était une longue interpolation, qu'on trouve pour la première fois dans le Sacramentaire gélasien. Elle est faite d'une série de citations scripturaires données en vrac et dont la plupart, mais pas toutes, se rapportent au ministère apostolique. Cette interpolation du Gélasien ne suffisait pas à rétablir l'équilibre. Pouvait-on, après Vatican II, maintenir une formule aussi pauvre ? Etait-il possible de corriger et d'améliorer le texte ?

Je ne voyais pas le moyen de faire quelque chose de cohérent avec les deux parties disparates de la formule. Faudrait-il créer une nouvelle prière de toutes pièces? Je m'en sentais bien incapable. Il est vrai qu'on trouverait aisément des amateurs pour faire la besogne, car il existe des gens qui croient avoir un charisme spécial pour composer des formules liturgiques. Mais je me méfie de ces amateurs. Ne serait-il pas plus raisonnable de chercher dans les rites orientaux une formule qui pourrait être adaptée? Or l'examen des rites orientaux ramena mon attention sur un texte que je connaissais bien : la prière de la Tradition apostolique de saint Hippolyte.

La première fois que je fis cette proposition à mes collaborateurs, ils me regardèrent d'un air incrédule. Ils trouvaient la formule d'Hippolyte excellente, mais ils ne croyaient pas qu'elle eût la moindre chance d'être retenue. Je leur dis alors que j'avais peut-être le moyen de la faire accepter. Si je m'étais arrêté à ce texte, ce n'était pas parce que je venais d'en faire une édition critique, mais parce que, en étudiant les rites orientaux, j'avais constaté que la formule était toujours vivante sous des formes plus évoluées. Ainsi dans le rite syrien, la prière pour l'ordination du patriarche n'était autre que celle du Testament de Notre-Seigneur, remaniement de la Tradition apostolique. De même dans le rite copte, la prière pour l'ordination de l'évêque est proche de celle des Constitutions apostoliques, autre remaniement du texte d'Hippolyte. On re-



4 juillet 2007 4/97

trouvait partout les idées essentielles de la Tradition apostolique. En reprenant le vieux texte dans le rite romain, on affirmerait l'unité de vue de l'Orient et de l'Occident sur l'épiscopat. C'était un argument œcuménique. Il fut décisif.

J'avais fourni aux Pères un tableau synoptique des différents textes avec un bref commentaire. La discussion fut vive, et je le comprends. Ce qui emporta finalement le vote favorable, ce fut, je crois, l'intervention du Père Lécuyer. Il avait publié dans la Nouvelle revue théologique un court article où il montrait l'accord du texte de la Tradition apostolique avec l'enseignement des anciens Pères. Au cours de la séance où la question fut soumise au vote, il fit un plaidoyer qui convainquit les hésitants. Dans la suite, nous l'avons coopté dans notre groupe de travail, et il nous a rendu de grands services par sa compétence théologique et sa connaissance des Pères. »

Ce texte appellerait beaucoup de commentaires. Nous nous en tiendrons dans un premier temps à ceux-ci.

Notons tout d'abord que Dom Botte révèle la source du nouveau rite, les raisons de son choix et révèle l'intervention décisive d'un théologien, le Père Lécuyer, qui convainquit les membres de la commission (que dirigeait Dom Botte) d'adopter cette forme liturgique.

Dom Botte reconnaît avoir choisi, pour remplacer le rite latin vénérable, la forme de la prétendue *Tradition apostolique* attribuée fallacieusement à *Hippolyte de Rome*

Dans les mois qui suivent la promulgation du nouveau rite (18 juin 1968), Dom Botte revient sur la prière d'ordination de l'évêque, dans un article qu'il publie en 1969 dans la revue *Maison-Dieu*.

« La formule la plus riche que j'avais trouvée en étudiant les rites d'ordination est aussi la plus ancienne, celle qui figure dans la Tradition apostolique attribuée à saint Hippolyte de Rome. Cependant j'étais dans une position délicate. Je venais de publier mon édition critique de la Tradition apostolique, et je pouvais être soupçonné de partialité ou du désir de faire vendre mon édition. Sur ce point j'étais tout à fait innocent, car à l'époque je ne touchais pas un sou de droits d'auteur. Et puis on n'abandonne pas de gaieté de cœur une formule aussi vénérable que la prière romaine qui date probablement du 5è siècle. On comprend très bien que ma proposition n'ait pas recueilli dès l'abord un accueil unanime. Ce qui plaidait en faveur de la formule d'Hippolyte, c'était en premier lieu sa richesse doctrinale et sa limpidité.

Après la lecture du texte, nombre de Pères étaient séduits, mais d'autres restaient hésitants, certains nettement hostiles. Ce qui emporta la décision, ce fut la valeur œcuménique de ce texte. Ce n'est pas purement et simplement un texte mort enfoui dans de vieux manuscrits. C'est un texte vivant qui, sous des formes dérivées, est encore en usage dans les rites orientaux de Syrie et d'Egypte. J'ai fourni aux Pères une version latine de ces formules orientales en soulignant tout ce qui venait de la Tradition apostolique. Il apparaissait clairement que c'était bien Hippolyte qui avait inspiré ces formules et, en même temps, que l'original était plus riche et plus clair que les adaptations. Cependant, malgré quelques différences, il y avait un accord foncier, et en reprenant la formule originelle, on manifestait l'accord de l'Orient et de l'Occident sur la théologie de l'épiscopat. C'est ce qui entraîna aussi l'approbation du souverain pontife, comme il le dit lui-même dans sa Constitution apostolique».

Consultons maintenant le récit que donne un autre **acteur** majeur du changement de rite. Dans ses Mémoires, Annibale Bugnini, revient sur cet épisode dans le chapitre 42 qu'il consacre à la réforme des Saints Ordres.

Voici les raisons qu'il donne au changement :



4 juillet 2007 5/97

« Les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie utilisent toujours deux textes qui, malgré les différences observables entre eux, sont identiques sur le fond et proviennent de la même source, la Traditio Apostolica d'Hyppolite.

Cette prière est d'une grande richesse théologique. Elle exprime en effet l'enseignement traditionnel selon lequel l'évêque est non seulement grand prêtre, mais aussi berger du troupeau du Christ et successeur des apôtres ayant reçu du Christ le « Spiritus principalis » 16. Si l'on compare les trois textes – celui proposé par le Père Botte et ceux en usage dans les patriarcats d'Antioche et d'Alexandrie –, il apparaît clairement que les idées fondamentales et la succession logique sont les mêmes, bien que des extensions aient été introduites dans l'un ou l'autre de ces textes, sans toutefois nuire à la beauté et à l'intelligibilité de la prière. Du point de vue œcuménique, par conséquent, la formule proposée porte témoignage de notre unité avec l'Église d'Orient; dans l'acte même d'ordination, on voit que les très anciennes Églises de Rome, d'Antioche et d'Alexandrie énoncent toutes trois le même enseignement sur la fonction épiscopale 17. »

Quant à Giovanni Baptista Montini (Paul VI) qui promulguera le rite le 18 juin 1968, il écrit dans *Pontificalis Romani* :

« A ces paroles il faut ajouter plusieurs points importants de doctrine sur la succession apostolique des évêques, ainsi que sur leurs fonctions et leurs devoirs, qui se trouvent inclus déjà dans le rite de la consécration épiscopale, mais dont il semble souhaitable d'améliorer et de préciser l'expression. Pour y parvenir de façon correcte, on a jugé bon de recourir, parmi les sources anciennes, à la prière consécratoire qu'on trouve dans la Tradition apostolique d'Hippolyte de Rome, document du début du troisième siècle, et qui, pour une grande partie, est encore observée dans la liturgie de l'ordination chez les Coptes et les Syriens occidentaux. De la sorte, on rend témoignage, dans l'acte même de l'ordination, à l'accord entre les traditions orientale et occidentale sur la charge apostolique des évêques. »

Nous avons ainsi les témoignages écrits des trois acteurs capitaux de cette révolution liturgique. Leurs témoignages apportent beaucoup d'informations et de détails sur la manière dont s'est déroulé l'adoption du nouveau rite. <u>Ils indiquent également de façon très explicite l'intention œcuménique qui a présidé à l'établissement de la nouvelle forme</u>.

Afin d'exploiter cette matière très riche et d'en dégager les affirmations essentielles pour une analyse critique rigoureuse, nous allons procéder par mode synoptique en établissant la comparaison de leurs écrits sur les thèmes principaux qu'ils révèlent. Nous exploitons pour cela les quatre documents que nous venons de citer : le texte de *Pontificalis Romani* (1968), les Mémoires de Bugnini : (1983), l'article de Dom Botte (1969) et les Mémoires de Dom Botte (1973).

Cette mise en colonnes comparatives des affirmations des auteurs et du promulgateur fournit un résultat que nous résumons à trois points :

– Justification A : La revendication du recours à une prétendue *Tradition apostolique* antique **et romaine** fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome (tableau n°1), **prétendument commune au IIIème siècle à Rome, Antioche et Alexandrie.**

¹⁷ <u>Note d'A.Bugnini</u>: « Le texte adopté est la traduction latine de la *Traditio Apostolica* d'Hyppolite, corrigée en fonction de la reconstruction du Père Botte, qui repose sur les versions orientales, et en particulier sur l'*Epitome* des *Constitutiones Apostolicae* grec, car le texte de celui-ci a été tiré directement de la *Traditio Apostolica*. »



. .

Note d'A.Bugnini: Il s'est avéré difficile de comprendre, et de traduire dans les langues vernaculaires, l'expression « Spiritus principalis » figurant dans la prière d'ordination. Le Père Botte en a donc fourni une explication dans l'article intitulé « Spiritus principalis – Formule de l'ordination épiscopale », Not 10 (1974) 4010-11. En bref, cette formule exprime le don caractéristique de l'ordination épiscopale : dans le sacrement d'ordination, l'évêque reçoit l'Esprit du Christ, c'est-à-dire l'Esprit qui lui donne de l'autorité et l'établit comme chef, afin que l'évêque puisse nourrir le troupeau qui lui est confié.

- Justification B : La revendication **d'un soi-disant** « *accord foncier* » entre la prétendue *Tradition apostolique* fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome et les rites orientaux **valides**, plus précisément ceux des patriarches (tableau n°2)
- Justification C : La justification du changement par l'intention œcuménique que manifesterait le choix de la prétendue *Tradition apostolique* fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome (tableau n°3), prétendument commune à Rome, Antioche et Alexandrie au IIIème siècle.



4 juillet 2007 7/97

1.1 A - La revendication du recours à une prétendue Tradition apostolique antique et romaine attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome, prétendument commune alors à Rome, Antioche et Alexandrie.

Paul VI (18 juin 1968)	P. Lécuyer (18 juin 1968)	Dom Botte (1969)	Dom Botte (1973)	Annibale Bugnini (1983)	Sel de la terre (nov. 2005)
A ces paroles il faut ajouter plusieurs points importants de doctrine sur la succession apostolique des évêques, ainsi que sur leurs fonctions et leurs devoirs, qui se trouvent inclus déjà dans le rite de la consécration épiscopale, mais dont il semble souhaitable d'améliorer et de préciser l'expression. Pour y parvenir de façon correcte, on a jugé bon de recourir, parmi les sources anciennes, à la prière consécratoire qu'on trouve dans la Tradition apostolique d'Hippolyte de Rome, document du début du troisième siècle,	Pour la consécration épiscopale, au contraire, le texte existant a paru très insuffisant et il a semblé opportun de reprendre en substance la prière qui se trouve dans la Tradition Apostolique d'Hippolyte de Rome, du début du même siècle, prière qui correspond parfaitement à l'enseignement de la Constitution sur l'Eglise de Vatican II.	La formule la plus riche que j'avais trouvée en étudiant les rites d'ordination est aussi la plus ancienne, celle qui figure dans la Tradition apostolique attribuée à saint Hippolyte de Rome. Ce n'est pas purement et simplement un texte mort enfoui dans de vieux manuscrits. C'est un texte vivant qui, sous des formes dérivées, est encore en usage dans les rites orientaux de Syrie et d'Egypte.	Ne serait-il pas plus raisonnable de chercher dans les rites orientaux une formule qui pourrait être adaptée? Or l'examen des rites orientaux ramena mon attention sur un texte que je connaissais bien: la prière de la Tradition apostolique de saint Hippolyte. Ce qui emporta finalement le vote favorable, ce fut, je crois, l'intervention du Père Lécuyer. Il avait publié dans la Nouvelle revue théologique un court article où il montrait l'accord du texte de la Tradition apostolique avec l'enseignement des anciens Pères. Au cours de la séance où la question fut soumise au vote, il fit un plaidoyer qui convainquit les hésitants.	C'est pourquoi, bien que le groupe ait prévu de conserver les prières du Pontifical pour les ordinations sacerdotale et diaconale et de se borner à apporter les corrections ou ajouts nécessités par la critique textuelle (surtout dans la prière de l'ordination diaconale), il a décidé de se tourner vers une tradition entièrement différente pour l'ordination épiscopale. Les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie utilisent toujours deux textes qui, malgré les différences observables entre eux, sont identiques sur le fond et proviennent de la même source, la <i>Traditio Apostolica</i> d'Hyppolite	Il faut reconnaître que (), l'argumentation de Dom Botte est valable : le fait que la prière d'Hippolyte ait été adoptée par deux patriarcats orientaux assure sa valeur, abstraction faite de la personne de son auteur, et du caractère de cette personne (*)On voit combien sont vaines les discussions de Rore sanctifica pour savoir si la Tradition apostolique a, oui ou non, Hippolyte pour auteur. Là n'est pas le problème.

Tableau n°1

Quelques premières observations sur cette synopse des écrits des auteurs et du promulgateur du rite :

- 1.1 Le recours à une source nouvelle qui doit être substituée au rite latin alors en vigueur depuis plus de 1700 ans (voir **Dom** Martene dans le tome I de *Rore Sanctifica*, pages)
- 1.2 La revendication du recours à la prétendue « *Tradition apostolique*⁴ attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome » (Paul VI, Bugnini, Botte, Lécuyer), prétendument commune à Rome, Antioche et Alexandrie au IIIème siècle.
- 1.3 L'affirmation selon laquelle la prétendue *TA* attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome serait un document du III° siècle (Paul VI, Lécuyer)
- 1.4 L'affirmation selon laquelle la prétendue *TA* attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome serait une source commune aux textes encore utilisés par les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie (Bugnini)
- 1.5 L'affirmation selon laquelle la prétendue *TA* attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome ne serait pas un « texte mort enfoui dans de vieux manuscrits » (Botte)
- 1.6 L'affirmation selon laquelle la prétendue « *Tradition apostolique* attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome serait en accord avec l'enseignement des Anciens Pères (Botte).

Au sujet des points 1.2, 1.3 et 1.5, voici quelques observations.

Selon les travaux du R.P.Hanssens, jésuite, spécialiste de la liturgie d'Hippolyte et ayant travaillé cinquante ans à l'Institut Pontifical des Etudes Orientales à Rome, le texte de ce qu'il a été convenu d'appeler la « *Tradition apostolique* » depuis le bénédictin anglican R.H.Connoly en 1916 (et le luthérien allemand E.Schwartz en 1910), et par la même occasion de l'attribuer indûment à Hippolyte de Rome, n'existe qu'à l'état de matériaux fragmentaires, divers et épars. Dom Botte a pris l'initiative d'en composer un premier essai de reconstitution publié en 1946, puis un autre publié en 1963 (la dernière version en fut publiée en 1989). Cette composition-reconstitution de Dom Botte représente par nature un texte artificiel qui n'a jamais existé en tant que tel. Ce qui permet au R.P.Hanssens d'écrire dans le tome I de *La Liturgie d'Hippolyte* en 1959 :

« Il faut l'avouer, toute reconstitution de ce genre, si ingénieuse et prudente soit-elle, **sera toujours pour une bonne part hypothétique et subjective.** » p. XII

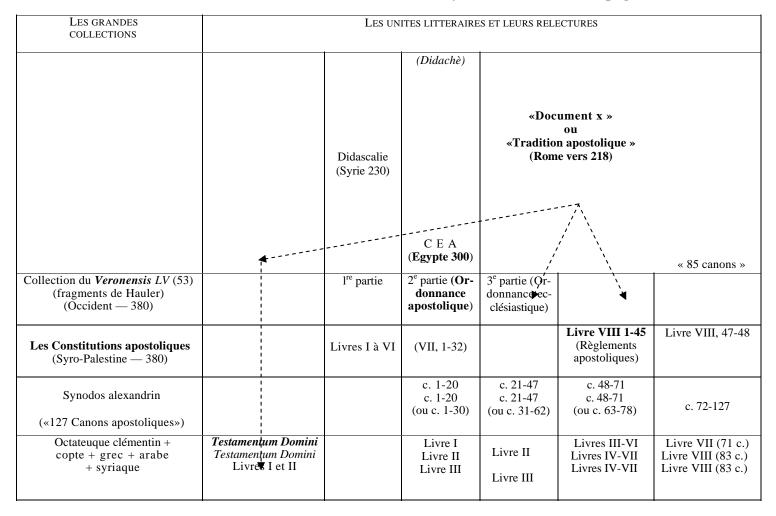
Afin de bien comprendre les éléments de la démonstration, il s'avére nécessaire de présenter les sources à la base des études sur la prétendue *Tradition apostolique* attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome et reconstituée par Dom Botte. Le tome I de *Rore Sanctifica* en a déjà fournit des éléments, en particulier dans les pages 35 à 44. Le chapitre 2 de la présente étude s'attache à exposer ce sujet.

Commençons déjà par reproduire ci-dessous le tableau d'A.Faivre (Professeur de Sciences Liturgiques à la Faculté de Strasbourg). Il fournit une synthèse, présentant en particulier une approche matricielle de la question. Les sources connues sont sur les lignes horizontales. A partir de ces sources sont inférées les colonnes dont ces sources seraient des remaniements et des gloses. A l'origine est supposée exister ce qui jusqu'à la première guerre mondiale était dénommé par les spécialistes Constitutions de l'Eglise égyptienne, et qui, depuis les interventions du luthérien E.Schwartz et de l'anglican R.H.Connolly, est devenu la prétendue Tradition apostolique attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome, prétendument commune à Rome, Antioche et Alexandrie au III° siècle.

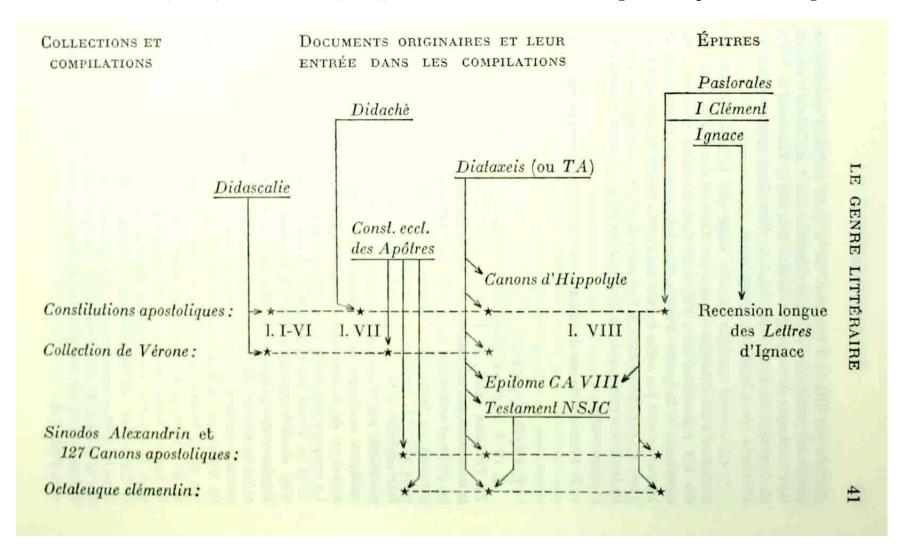
4

⁴ Désignée par TA ci-dessous

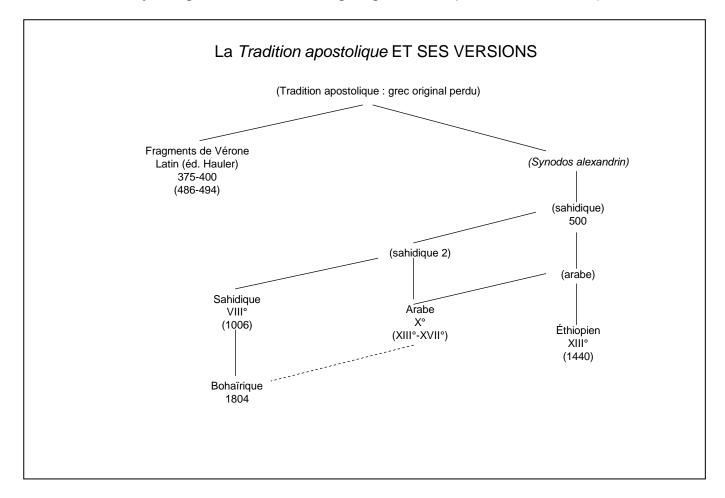
Extraits du livre d'Alexandre Faivre : Ordonner la fraternité, Cerf, 1992 (page 365)



En complément, nous citons aussi le tableau du Professeur Marcel Metzger (*Les Constitutions Apostoliques*, Tome I, Livre I et II, Sources Chrétiennes, n°320, Editions du Cerf, 1985), Professeur à la Faculté de Théologie Catholique de Strasbourg



La contrefaçon de prière de consécration épiscopale de *Pontificalis Romani* en 1968



LA Tradition apostolique ET SES VERSIONS⁵ (reprise de la page 380 d' Ordonner la Fraternité)

Et en 1992, le professeur Alexandre Faivre **précisera** dans le même sens :

« Trop d'auteurs utilisent encore la Tradition apostolique (surtout dans les présentations de Dix et de Botte) comme s'il s'agissait d'une simple édition de texte, la synopse réalisée par J.-M. Hanssens n'est pratiquement jamais citée. Il faudrait toujours utiliser conjointement L'Essai de reconstitution et la Synopse⁶. Les documents canonico-liturgiques apparentés à la Tradition apostolique sont, en effet, à mi-chemin entre les documents évangéliques (pour l'étude desquels une synopse est indispensable) et l'édition d'un texte littéraire classique (que l'on peut éditer après étude des différents manuscrits et de leurs variantes).

Les essais de rétroversion de la Tradition apostolique se basent sur le fait que plusieurs unités littéraires canonico-liturgiques de l'Église ancienne sont apparentées ou parallèles. On pense ainsi pouvoir remonter, à travers les témoins directs et indirects, à travers «versions» et «remaniements», à un archétype commun, sinon à l'original perdu. Nous complétons ici le schéma général des plus anciennes collections' en présentant en deux schémas les documents utilisés pour ces essais de rétroversion

Rore Sanctifica – Tome III – Version A

13/97

⁵ <u>Note d'A.Faivre :</u> **Les documents entre parenthèses sont perdus**. La première date (ou siècle) désigne la période de traduction; la deuxième est celle du plus ancien manuscrit en notre possession. Voir, pour la présentation rapide des manuscrits, BOTTE, TA, 1963, p. xx-xxiv.

⁶ Note d'A.Faivre : La synopse des textes est éditée par J.-M. HANSSENS, La Liturgie d'Hippolyte,p. 29-163.

Note d'A.Faivre: Dans RevSR 204, juil. 1980, p. 207. Voir p. 365.

La Tradition apostolique ET SES REMANIEMENTS

Tradition apostolique ou « Document x » Les 38 canons d'Hippolyte (Egypte - 336 - 340) Les Constitutions apostoliques, L. VII, 3-46 (Syro-Palestine - 380) Epitomé (Constitutio per Hippolytum) (Syrie - début V°) Testamentum Domini (Svrie - milieu V°) Synodos alexandrin c. 48-71 -(Egypte - V°)

Octateuque clémentin

Notes d'A.Faivre (p 381): Les 38 canons d'Hippolyte⁸ Epitome (Constitutio per Hippolytum)⁹ Testamentum Domini (Syrie — milieu vc)¹⁰

Et ce fondement que Dom Botte présente comme une donnée incontestable, sans même indiquer le caractère hypothétique de son texte, résiste de moins en moins au feu des critiques scientifiques actuelles. Certains chercheurs, tels que Jean Magne, vont même jusqu'à parler d'un « Document X » au sujet de la prétendue Tradition apostolique. Alexandre Faivre souligne en effet :

« Entre la thèse de Botte, reprise par la plupart des auteurs, pour qui le texte rétroversé à partir des différents témoins est bien la Tradition apostolique d'Hippolyte de Rome, et celle de Magne qui préfère voir,

⁸ Note d'A.Faivre: On trouvera l'édition critique, d'après la version arabe, dans R.-G. COQUIN, Les Canons d'Hippolyte (PO 31,2), Paris, 1966. Ce document est un recueil de trente-huit canons, étroitement apparentés à la TA, terminé par un sermon. Contrairement aux autres remaniements de la TA, les Canons d'Hippolyte ont eu une existence individuelle et indépendante. Ils ne constituent jamais un des livres d'un recueil plus vaste, comme ce sera le cas, par exemple, pour le Testamentum Domini. L'original grec des Canons d'Hippolyte est perdu. Il a certainement été rédigé entre les conciles de Nicée (325) et de Constantinople (381), et plus précisément entre 336 et 340 (voir COQUIN, p. 318-331). L'auteur avait déjà probablement sous les yeux une collection tripartite.

Note d'A. Faivre: Dans l'ensemble, ce document se présente comme un abrégé du livre VIII des CA. Voir BOTTE, TA, 1963, p. xxv-xxvi, pour situer le document. Le texte grec de VÉpitomé se trouve dans FUNK, Didascalia et Constitutiones apostolorum, Paderborn, 1905, II, p. 72-96.

¹⁰ Note d'A.Faivre: Le Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ est parvenu en recensions arabe, éthiopienne et syriaque. Le texte syriaque, avec traduction latine, a été édité par I. E. RAHMANI, Testamentum Domini nostri Jesu Christi, Mayence, 1899. Une traduction française est parue dans le Canoniste contemporain, de 1907 à 1913 : cette version réalisée par F. NAU est la seule qui présente en entier l'Octateuque de Clément, non encore édité intégralement.

dans ces témoins, un «document x» dont le vrai titre serait Diataxeis des saints Apôtres, nous retiendrons volontiers les points suivants :

Avec Hanssens, nous pensons qu'Essai de reconstitution et Synopse des différents témoins doivent être utilisés conjointement, car ils se complètent.

Avec M. Richard¹¹ et J. Magne, nous pensons que l'attribution du Document X à Hippolyte est pour le moins hypothétique. Pourquoi aurait-on mis sous le nom d'un presbytre opposé à l'autorité de son temps¹², une littérature normative ? Il semble d'ailleurs assez difficile de rapprocher le contenu de la Tradition apostolique des œuvres d'Hippolyte¹³. Quant à la statue, rien ne paraît bien convaincant, surtout pas la traduction qu'il vaudrait mieux rendre, nous semble-t-il, par «Tradition apostolique sur les charismes».

Il n'y a d'ailleurs aucune raison définitive pour faire commencer la documentation canonico-liturgique avec Hippolyte. En tout état de cause, le Document X ne représente qu'une étape dans l'histoire de cette littérature vivante qui avait pour fonction principale de réguler les pratiques communautaires en les situant entre un passé inadapté et des innovations souvent considérées comme dangereuses pour les institutions. » P. 383-384

Ainsi nous voyons que l'assurance tranquille avec laquelle Dom Botte présente son recours à un texte authentique, s'avère bien vite **démentie** par l'avis **des meilleurs spécialistes de la question**, à la fois contemporains du bénédictin et plus récents. **Dom Botte a d'ailleurs été contredit publiquement dans un colloque à Oxford, par Jean Magne, en septembre 1967, soit près d'un an avant que n'intervienne la promulgation du rite de** *Pontificalis Romani***, basée sur la prière prétendumment attribuée fallacieusement à** *Hippolyte de Rome***.**

« Dans sa recension du *Bulletin de théologie ancienne et médiévale 9* (1965) 708, n° 2089, Dom Botte, qui s'était déjà, en 1956, élevé violemment contre mon «Argument d'un travail à paraître sur les origines de la messe» ¹⁴ déclara qu'il ne pouvait pas plus prendre au sérieux mes fantaisies de critique textuelle et littéraire «que les prédictions d'une voyante extra-lucide qui croit lire l'avenir dans le marc de café».

C'est Dom Botte cependant, qui, en voulant contredire mon induction concernant les chapitres sur les charismes des C.A., m'a fait franchir le dernier pas de ma démonstration, celui que, par analogie, on peut appeler la «confirmation expérimentale». Voici comment :

En septembre 1967, à la «Fifth International Conference on Patristic Studies» à Oxford, dans le cadre du «Master theme Hippolytus», B. Botte présenta une communication intitulée «Le texte de la Tradition apostolique». Je transcris le compte rendu que j'en ai donné dans la bibliographie de ma thèse, p. 222 :

Reprise des pages XXIII-XLIV de son édition Munster 1963 sur l'établissement du texte de la *Tradition apostolique*. Le principe général de l'édition est, selon B. B., que les leçons des traductions doivent être préférées à celles des remaniements et celles de la version latine à celles des autres versions ; des règles sont établies pour résoudre les différents cas de divergence et de concordance. Dans la discussion qui suivit l'exposé, J. Magne s'éleva contre cette conception trop rigide et «a priori» de la critique externe, plaida la cause de la critique rationnelle, et fut obligé de dessiner un schéma pour faire admettre à B. B. que les auteurs des remaniements (ou des autres traductions) avaient pu utiliser des textes de l'ancêtre commun plus anciens que le texte utilisé par le traducteur latin ; B. B. maintint que cette possibilité théorique ne se vérifiait pas, même pour le «Testamentum», ce qui est précisément ce qu'il faut d'abord prouver».

¹⁴ Jean MAGNE, Argument d'un travail à paraître sur les origines de la messe. Première partie : des liturgies actuelles à leur texte ou à leur teneur primitive, Paris 1955, 72 p., tirage offset de 150 exemplaires «pro manuscripto» distribué par l'auteur. La rédaction définitive de cette première partie est toujours en chantier, mais la substance de la seconde partie : « De l'état primitif des liturgies au récit du paradis », doit paraître prochainement sous le titre «Eucharistie et Baptême (Origines chrétiennes III)



4 juillet 2007 15/97

Note d'A.Faivre: Outre l'article dans DSp 7, 1968, col. 531-571, nous faisons allusion à une correspondance de février 1973, dans laquelle M. Richard avait l'amabilité de développer les raisons pour lesquelles il croyait ne pas pouvoir attribuer la Tradition apostolique à Hippolyte.

¹² Note d'A.Faivre: Voir par exemple Philosophumena 11 s.

Note d'A.Faivre: L'argument ici n'est peut-être pas totalement convaincant. Un écrivain rédigeant un document juridique peut, en effet, créer une œuvre d'un style assez différent de ses autres ouvrages. Une comparaison systématique des thèmes théologiques propres à la TA et des œuvres d'Hippolyte n'a d'ailleurs jamais été réalisée.

Le lendemain 20 septembre 1967, dans la même Alington Room de University College, ce fut mon tour, sous la présidence de B.B., de traiter le sujet «Tradition apostolique ou Statuts des Apôtres ?» Je transcris encore la page 222 de ma thèse :

«Reprise de la seconde partie de l'article d'Ostkirkliche Studien (1965) montrant qu'un extrait de la Tradition apostolique sur les charismes d'Hippolyte devait se cacher sous les gloses des C.A. VIII, 1-2, et que la «Constitution de l'Église égyptienne» devait être appelée, d'après le titre du fragment Richard, «Diataxeis (ou Statuts) des saints Apôtres». Au cours de la discussion, B. B. maintint que les chapitres sur les charismes des CA. étaient pure invention du Constituteur, sans pouvoir en avancer aucune preuve.»

Les RR. PP. Cl. Mondésert et L. Doutreleau, l'un Directeur, l'autre Rédacteur de «Sources chrétiennes», assistaient aux deux communications. Ils avaient pu constater l'embarras de Dom Botte qui ne cessait de répéter, en réponse à mon raisonnement, l'affirmation gratuite et invraisemblable que le Constituteur, sur la simple indication du (prétendu) prologue qui mentionne qu'il a été parlé des charismes, avait inventé de toutes pièces, ou pris ailleurs, ou retrouvé le «traité» manquant sur les charismes. Je me retrouvai par hasard avec eux à la gare d'Oxford le samedi matin, et nous fîmes ensemble le voyage jusqu'à Londres. Ils voulurent bien me dire qu'ils étaient persuadés que j'avais raison et m'assurèrent que pour l'édition projetée de «Sources chrétiennes» ils demanderaient à Dom Botte, ainsi que je le suggérais, non pas, bien sûr, de renoncer au titre de «Tradition apostolique» — c'était impensable —, mais seulement d'introduire dans le livre les modifications suivantes :

- Dans le statut de la consécration épiscopale, de ne pas omettre dans la traduction, ainsi que le demandait aussi E. C. Ratcliff (*JThS*, *NS* 15 (1964) 406) le renvoi «à ce qui a été dit plus haut» puisqu'il est attesté dans tous les témoins sauf le latin, et est répété, même dans le latin, aux statuts du prêtre et du diacre, ce renvoi étant important pour comprendre la formation du «Recueil» (Voir ma thèse, p. 82).
- Dans la prière de consécration épiscopale, de ne pas harmoniser «donne "sur" ton serviteur» en «donne "à" ton serviteur», cette incorrection révélant une interpolation entre les mots «verse l'esprit hégémonique / sur ton serviteur» (Voir ma thèse p. 111).
- De corriger les six fautes ou inexactitudes relevées pour la seule page 22 dans mon article *d'Ostkirchliche Studien* p. 36, n. 7.
- D'ajouter les renvois qui permettraient de comprendre la séquence du texte aux chapitres 41-43, où les doublets sont présentés sur deux colonnes.
- Au chapitre 36, de ne pas omettre la référence du fragment Richard «ek tôn diataxeôn tôn hagiôn apostolôn».

Au début d'octobre, je reçus une lettre du P. Mondésert me disant que, «par suite du caractère connu de Dom Botte», il avait renoncé à lui demander les corrections envisagées. Je les demandai donc moi-même à Dom Botte. Il me répondit par une lettre datée de Louvain, 16 octobre 1967 :

«Cher Monsieur, J'ai reçu ce matin votre lettre, mais pas encore les photocopies que vous m'annoncez (...)

Au sujet du fragment d'Ochrid, j'en ai eu connaissance au dernier moment par l'amabilité de M. Richard, et je n'ai eu que la possibilité d'insérer le texte dans l'édition sans pouvoir m'en expliquer dans l'introduction. Je ne crois pas que l'édition manuelle soit désignée pour traiter de ce problème. Je m'en expliquerai dans un article, puisque cela paraît troubler certains critiques. Je vous avoue que, à première vue, la question me paraît sans grand intérêt, car les attributions des lemmes dans les florilèges sont souvent fantaisistes. Je reconnais que j'ai eu tort et qu'il ne s'agit pas d'une fantaisie de scribe, mais j'ai une solution beaucoup plus simple que la vôtre, et je m'étonne que vous n'y ayez pas pensé vous-même. Je ne sais ni où ni quand paraîtra mon article, mais je vous en enverrai un tiré à part. En vous remerciant encore (...)»

Le livre parut sans changement dans la collection «Sources chrétiennes» avec un «imprimi potest» daté du 7 mars 1968.

Ce n'est donc pas injustement que H. Chirat (RevSR 40 (1966) 307-310), «à ma suite», reproche à B. B. l'omission du titre du fragment Richard, qu'il était si facile d'imprimer, dans les deux éditions, à la suite du texte. J'espère que ce titre, plus exactement cette référence, figure au nombre des *Addenda et Corri*-



4 juillet 2007 16/97

genda annoncés dans les *Mélanges liturgiques offerts au R. P. Dom B. B.*, pour le 4^e tirage de l'édition de Münster. Je n'ai pu le contrôler » par Jean Magne¹⁵

Tout cela montre que **Dom Botte, bien que contredit publiquement par Jean Magne en septembre 1967, a persévéré dans son erreur**, entraînant dans son obstination toute la question de la validité de la succession apostolique dans l'Eglise Catholique qui allait naître neuf mois plus tard, le 18 juin 1968 de l'instauration d'un nouveau rite établi sur les bases de ses propres travaux sur la prétendue *Tradition Apostolique* attribuée fallacieusement à *Hippolyte de Rome*. **Devant des faits aussi accablants, l'intention des réformateurs s'apparente de plus en plus à une volonté de tromper**.

Rappelons que pour Léon XIII, ce fut l'une des raisons qui l'amenèrent à déclarer solennellement et infailliblement en 1896, « *nulles et vaines* » les ordinations anglicanes dans sa Bulle *Apostolicae Cura*e.

Pour ce qui est du point 1.2, Mgr Martimort, membre du cercle de Dom Botte finira par reconnaître en 1987 (BLE. XCII/2, 1991. 133-144), que la *Tradition apostolique* n'est vraisemblablement pas attribuable à Hippolyte de Rome :

"Peu importe", oserais-je répéter encore après lui, qu'elle soit d'Hippolyte ou d'un autre : "elle est le document le plus ancien et le plus précieux pour l'histoire de la liturgie et des institutions du III^e siècle" Mgr A.G.Martimort

Cet aveu qui reconnaît enfin que le texte désigné par la *Tradition apostolique* ne peut être de façon scientifique attribuée à Hippolyte de Rome vient clore une période ouverte depuis 1910 et 1916 par le luthérien E.Schwartz et l'anglican R.H.Connoly, au cours de la quelle, à leur suite, les *Constitutions de l'Eglise égyptienne* (ou *Tradition apostolique* ou *Document X*) sont devenues un texte attribué fallacieusement à l'Eglise de Rome. Ainsi s'effondre désormais la prétention d'attribuer ce texte à une très ancienne tradition romaine de la première moitié du IIIème siècle¹⁷. Cette conclusion, vers laquelle converge la communauté des spécialistes, ruine l'intention œcuménique officiellement proclamée, qui puisait dans cette paternité romaine l'argument justifiant d'une unité des rites entre latins et orientaux, pour apaiser l'émotion légitime de nombre de clercs que pouvait susciter l'audace inouïe de la répudiation et l'abrogation radicales de l'ancien rite latin de consécration épiscopale, dont la forme sacramentelle essentielle, immuable depuis plus de 17 siècles, avait été confirmée infailliblement par Pie XII 21 ans auparavant.

<u>Cette première tromperie fondamentale</u> (déjà évoquée dans le tome I de *Rore Sanctifica*) semble être passée entièrement inaperçue, ou totalement ignorée, des rédacteurs de l'article du n°54 de novembre 2005 du *Sel de la Terre*, signé par le Père Pierre-Marie o.p. du couvent d'Avrillé, qui visiblement se sont refusés à chercher à en comprendre l'importance, quand ils osent écrire : « On voit combien sont vaines les discussions de *Rore sanctifica* pour savoir si la *Tradition apostolique* a, oui ou non, Hippolyte pour auteur » (Article in Sel de la Terre n°54, 2005, p. 94 note 50). De même, à

Nous devons souligner ici, que contrairement à l'affirmations fallacieuse de Dom Botte dans ses Mémoires que nous avons cité plus haut « Le Pontifical s'est formé progressivement, entre le Vè siècle et la fin du XIIIè», et ainsi que Rore Sanctifica en a apporté la preuve dans son tome I, la forme essentielle de la prière de consécration des évêques du rite romain que Pie XII a définie infailliblement comme indispensable à la validité du rite Comple in Sacerdote tuo ministerii tui summam, et ornamentis totius glorificationis instructum coelestis unguenti rore sanctifica dans sa Constitution Apostolique Sacramentum Ordinis de 1947, figure déjà dans la prière de consécration épiscopale d'un pontifical romain antérieur à l'an 300, et cette forme essentielle se retrouve à l'identique dans tous les pontificaux romains ultérieurs, ainsi que l'a établi le Bénédictin Dom Martene dans sa monumentale compilation des pontificaux romains publiée au XVIIIème siècle et présentée dans le tome I de Rore Sanctifica.



15

¹⁵ En finir avec Hippolyte, Jean Magne, article paru dans le BLE (Bulletin de Littérature Ecclésiastique), LXXXIX/1, 1988, 5-22

¹⁶ B. Botte, Le texte de la Tradition apostolique, dans Recherches de théologie ancienne et médiévale 22, 1955, p. 161; cf. Trad. apost., éd. 1963 p. XVII; éd. 1989, p. XIX; A.G.Martimort, Bull. litt. eccl. 88, 1987, p. 7.

propos du recours à des rites orientaux déformés, nous démontrons plus loin la profonde fausseté de leur affirmation en page 115 : « Le fait de vouloir se rapprocher de ces rites ne manifeste a priori aucune intention dangereuse pour la foi. Et de fait le nouveau rite ne mérite pas le qualificatif de favens haeresim ».

Concernant le point 1.6, malgré cette paternité hippolytienne **et romaine** du texte assenée avec assurance par Dom Botte à ses collègues **du** *Consilium*, il semble que le débat ait été très houleux et que les membres n'aient pas accepté aussi facilement l'adoption de ce nouveau rite, <u>en lieu et place du rite antique et vénérable dont Pie XII avait identifié infailliblement, en 1947, la forme essentielle constante dans le rite latin depuis plus de 17 siècles (*Sacramentum Ordinis*).</u>

C'est alors qu'intervint un théologien, le Père Lécuyer, Spiritain. Nous reviendrons dans un autre article sur ce personnage et sur le rôle qu'il a joué dans l'histoire de Vatican II et dans celle de la congrégation des Pères du Saint-Esprit.

Le Père Joseph Lécuyer, avant d'être désigné par le Secrétaire d'Etat pour participer à la commission de Bugnini, avait enseigné au séminaire français de Rome. Il était connu pour ses travaux sur le sacerdoce et l'épiscopat, et **pour en avoir élaboré une <u>nouvelle</u> doctrine**.

En 1952, le Père Lécuyer, qui avait déjà publié une étude dans le tome XXXVI de la Revue des Sciences Philosophiques et théologiques du CNRS (donc sans imprimatur de l'Eglise), un article sur la grâce épiscopale, récidiva en 1953 en publiant dans le tome XLI de la même revue du CNRS (toujours évidemment sans imprimatur de l'Eglise), un autre article Episcopat et presbyterat dans les écrits d'Hippolyte de Rome, étude théologique de la Tradition apostolique d'Hippolyte. Il y développe et précise une thèse onctioniste sur l'interprétation de la prière de consécration épiscopale attribuée à ce texte, interprétation qui s'avère être parfaitement hérétique, car induisant une incomplétude ontologique du sacerdoce du Christ au moment du Fiat marial de l'Incarnation, moment initial où se constituent son union hypostatique et Sa Sainteté Substantielle essentielle qui en découle avec Son caractère Sacerdotal et Royal (Le Messie, l'Oint De Dieu). Le détournement des citations des Pères de l'Eglise auquel il s'évertue afin de justifier cette conception hérétique sur la base d'un fausse interprétation de l'épisode du baptême du Jourdain, première théophanie trinitaire des Evangiles, avait pourtant déjà fait l'objet des réfutations définitives du Cardinal Franzelin, le grand Jésuite théologien de Pie IX et de Vatican I, et de celles du Père Jésuite Petau.

1.2 B - La revendication d'un soi-disant « accord foncier » entre la prétendue Tradition apostolique attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome et les rites orientaux valides

Paul VI (18 juin 1968)	P. Lécuyer (18 juin 1968)	Dom Botte (1969)	Dom Botte (1973)	Annibale Bugnini (1983)	Sel de la terre (nov. 2005)
et qui, pour une grande partie, est encore observée dans la liturgie de l'ordination chez les Coptes et les Syriens occidentaux	Il y avait un autre grand avantage dans ce choix, parce que cette formule est conservée en grande partie dans deux rites orientaux, le rite copte et, avec une forme plus développée, le rite syrien occidental.	C'est un texte vivant qui, sous des formes dérivées, est encore en usage dans les rites orientaux de Syrie et d'Egypte. J'ai fourni aux Pères une version latine de ces formules orientales en soulignant tout ce qui venait de la Tradition apostolique. Il apparaissait clairement que c'était bien Hippolyte qui avait inspiré ces formules et, en même temps, que l'original était plus riche et plus clair que les adaptations. Cependant, malgré quelques différences, il y avait un accord foncier,	Si je m'étais arrêté à ce texte, ce n'était pas parce que je venais d'en faire une édition critique, mais parce que, en étudiant les rites orientaux, j'avais constaté que la formule était toujours vivante sous des formes plus évoluées. Ainsi dans le rite syrien, la prière pour l'ordination du patriarche n'était autre que celle du Testament de Notre-Seigneur, remaniement de la Tradition apostolique. De même dans le rite copte, la prière pour l'ordination de l'évêque est proche de celle des Constitutions apostoliques, autre remaniement du texte d'Hippolyte. On retrouvait partout les idées essentielles de la Tradition apostolique.	Les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie utilisent toujours deux textes qui, malgré les différences observables entre eux, sont identiques sur le fond et proviennent de la même source, la Traditio Apostolica d'Hyppolite. Cette prière est d'une grande richesse théologique. Elle exprime en effet l'enseignement traditionnel selon lequel l'évêque est non seulement grand prêtre, mais aussi berger du troupeau du Christ et successeur des apôtres ayant reçu du Christ le « Spiritus principalis » 16. Si l'on compare les trois textes – celui proposé par le Père Botte et ceux en usage dans les patriarcats d'Antioche et d'Alexandrie –, il apparaît clairement que les idées fondamentales et la succession logique sont les mêmes, bien que des extensions aient été introduites dans l'un ou l'autre de ces textes, sans toutefois nuire à la beauté et à l'intelligibilité de la prière.	La comparaison entre ces diverses prières nous paraît suffisamment éloquente par ellemême : le nouveau rite contient la substance des deux rites coptes et syriens. On ne peut mettre en doute sa validité sans rayer de l'histoire de l'Église ces deux Églises qui ont fourni de grands saints et docteurs.

Tableau n°2

Note d'A.Bugnini: Il s'est avéré difficile de comprendre, et de traduire dans les langues vernaculaires, l'expression « Spiritus principalis » figurant dans la prière d'ordination. Le Père Botte en a donc fourni une explication dans l'article intitulé « Spiritus principalis – Formule de l'ordination épiscopale », Not 10 (1974) 4010-11. En bref, cette formule exprime la don caractéristique de l'ordination épiscopale : dans le sacrement d'ordination, l'évêque reçoit l'Esprit du Christ, c'est-à-dire l'Esprit qui lui donne de l'autorité et l'établit comme chef, afin que l'évêque puisse nourrir le troupeau qui lui est confié.

Quelques premières observations sur cette synopse des écrits des auteurs et du promulgateur du rite :

- 2.1 L'affirmation selon laquelle la prétendue *Tradition apostolique* antique attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome serait une source commune aux textes encore utilisés par les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie (Bugnini)
- 2.2 L'affirmation selon laquelle Hippolyte serait à l'origine des textes des rites orientaux valides de Syrie et d'Egypte (Botte, Lécuyer)
- 2.3 L'affirmation selon laquelle les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie utiliseraient des textes « *identiques sur le fond* » et qui proviendraient de la prétendue *Tradition apostolique* attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome (Bugnini)
- 2.4 L'affirmation selon laquelle Hippolyte aurait bien inspiré les textes orientaux valides qui lui ont été comparés et que « malgré quelques différences », « il y avait un accord foncier » (Botte)
- 2.5 L'affirmation selon laquelle « dans le rite syrien, la prière pour l'ordination du patriarche n'est autre que celle du Testament de Notre-Seigneur, remaniement de la Tradition apostolique ». (Botte)
- 2.6 L'affirmation selon laquelle « dans le rite copte, la prière pour l'ordination de l'évêque est proche de celle des Constitutions apostoliques, autre remaniement du texte d'Hippolyte » (Botte)
- 2.7 L'affirmation selon laquelle la prétendue *Tradition apostolique* attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome « <u>est encore observée</u> dans la liturgie <u>de l'ordination</u> chez les Coptes et les Syriens occidentaux » (Paul VI, <u>18 juin 1968</u>).

Les travaux présentés dans la thèse qu'a soutenue Jean Magne à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, sous la direction du Professeur Henri Irénée Marrou, pour l'obtention de son doctorat en Sciences des religions (Patristique), en 1974 démontrent, confirmant en cela une tradition ancienne déjà mentionnée dans le tome I de *Rore Sanctifica* (pages 38-39) au sujet de P. Nautin, que l'identité du texte désigné par Dom Botte reste toujours tout à fait incertaine et problématique. Jean Magne identifie un « *Document x* ». Il lui donne le titre de *Diataxeis des saints apôtres*. Ce texte est inféré à partir de plusieurs collections de textes divers (recueil de Vérone, Constitutions apostoliques, Synodicos, Epitome, Octateuque clémentin), en diverses langues, qui font intervenir de multiples traductions et remaniements. A ce jour, à notre connaissance, les travaux de Jean Magne, n'ont pu être réfutés par personne et font aujourd'hui autorité dans le monde des spécialistes internationaux de la question.

Acculé par les études et recherches de Jean Magne, Dom Botte avait même fini par écrire que « les lecteurs jugeraient », ce que son contradicteur et ses pairs ont compris comme une absence d'argument, et une prise de position anti-scientifique de la part du Bénédictin.

« Les six données du problème (voir ma thèse p. 22) : 1° la transition latine, 2° les chapitres sur les charismes des C.A., 3° le nom d'Hippolyte dans les documents dérivés, 4° l'inscription de la statue, 5° le titre du fragment Richard et, 6° le genre littéraire des deux documents reliés par la transition, se trouvent harmonieusement résolues si l'on considère le texte recouvré sur les charismes comme un extrait de «La Tradition apostolique sur les charismes» d'Hippolyte, et les statuts canonico-liturgiques qui lui font suite comme «Les Diataxeis des saints Apôtres».

Je fis part, bien sûr, à Dom Botte de ma solution. Je ne me souviens pas qu'il m'ait répondu.

Quand il reçut ma thèse, en juin 1975, il était encore en possession de toutes ses facultés et parfaitement capable d'en donner un compte rendu, s'il l'avait voulu, et de la démolir, s'il l'avait pu. La preuve en est qu'un an plus tard, en juillet 1976, il présenta aux «Conférences Saint-Serge», une communication intitulée «Peuple chrétien et hiérarchie dans la "Tradition Apostolique" de Saint Hippo-

lyte»¹⁸. Elle commence ainsi : «La Tradition Apostolique est un document complexe et on ne peut le comprendre sans tenir compte de sa complexité». Ce début m'incita à faire remarquer que cette complexité s'accordait mal avec l'attribution du document à un auteur tel qu'Hippolyte. Dom Botte me répondit : «J'ai exposé mon opinion, vous avez publié la vôtre, les lecteurs jugeront». Si donc, sans abandonner son opinion, il a gardé le silence, c'est, je pense, qu'il n'avait pas d'arguments à faire valoir. » par Jean Magne¹⁹

Au sujet du point 2.2, les travaux les plus récents des spécialistes <u>contestent désormais catégorique</u> <u>ment</u> l'attribution de la prétendue *Tradition apostolique* (ou « *Document x* ») à Hippolyte de Rome. Par conséquent, Hippolyte de Rome ne peut donc en aucune façon avoir inspiré les rites orientaux de Syrie et d'Egypte. D'autre part, pour ce qui est du « *Document x* », Jean Magne écrit qu'il n'a pas un auteur unique mais qu'il constitue une « *littérature vivante* ». Il s'agit donc en fait d'un texte évolutif enrichit par des strates et des remaniements successifs émanant d'auteurs différents :

« La première des deux fautes de méthode consiste à déclarer, en fonction du faux raisonnement et sur les prétendues affirmations du prétendu prologue, que le document x est une œuvre littéraire ayant un véritable auteur, alors que l'examen le plus superficiel montre qu'il n'est qu'une compilation d'éléments disparates restés tels quels, et dont de nombreux auteurs et plusieurs compilateurs doivent être responsables, sans qu'aucun ne leur ait rendu le service de les réduire, comme feront les auteurs des remaniements, à un semblant d'unité ». ²⁰

Puis, dans le chapitre sixième du tome I de sa thèse, Jean Magne entreprend d'argumenter cette affirmation. En voici quelques passages significatifs :

L'attribution à Hippolyte du document x oblige à le considérer comme une œuvre littéraire, « ayant un véritable auteur » ; c'est là une contre-vérité qu'un examen même superficiel du texte aurait dû empêcher de formuler. Il suffit de le comparer à ses remaniements pour faire ressortir toute la différence.

Les Constitutions apostoliques, le Testament, les Canons d'Hippolyte sont bien eux, de véritables œuvres littéraires qui ont eu un auteur unique travaillant sur des sources et les remodelant pour les conformer aux idées, à la discipline et à la liturgie de leur temps ; ce sont des œuvres où l'individualité des matériaux disparaît sous l'unité du plan et du style de leur « mise en œuvre », et des œuvres qui se sont transmises jusqu'à nous, à part les corruptions inévitables, telles qu'elles ont été écrites... Le document x n'est ni une œuvre littéraire, ni un apocryphe ; mais pour reprendre l'expression très juste par laquelle Stanislas Giet (1967) caractérisant la Didaché, « une œuvre de littérature vivante ». Ces statuts canonico-liturgiques sont nés des besoins au jour le jour des communautés qui les ont mis par écrit, les ont retouchés et les ont rassemblés ». ²¹

Au sujet du point 2.4, il convient de se demander si les différences constatées, n'entraînent pas une divergence théologique fondamentale. En effet, l'interprétation que le Père Lécuyer donne à la forme dans son article de 1953, et à laquelle il fait référence par la suite, nous avertit déjà que cette reconstruction artificielle de Dom Botte a permis d'asseoir une conception onctioniste hérétique de l'épiscopat, <u>identifiable surtout pour les personnes attentives</u>, et connaissant bien leur Credo de Nicée.

Les points 2.1, 2.3, 2.4 et 2.5 **font** l'objet d'une confrontation **systématique aux textes originaux** des rites orientaux **valides**, ce qui permet **de rétablir la réalité**, **et d'éviter ainsi** les simplifications abusives **que suggèrent** ces énoncés péremptoires. Ce présent document en publie déjà les éléments importants.

²¹ Tradition apostolique sur les charismes et Diataxeis des saints apôtres, Tome I, Identification des documents et analyse du rituel des ordinations, Jean Magne, Paris, 1975, page 76-77



8

¹⁸ Dans L'assemblée liturgique et les différents rôles dans l'assemblée (Conférences Saint-Serge 1976), Roma, Edizioni liturgiche, 1977, p. 79-91.

¹⁹ En finir avec Hippolyte, Jean Magne, article paru dans le BLE (Bulletin de Littérature Ecclésiastique), LXXXIX/1, 1988, 5-22

²⁰ Tradition apostolique sur les charismes et Diataxeis des saints apôtres, Tome I, Identification des documents et analyse du rituel des ordinations, Jean Magne, Paris, 1975, page 32

1.3 C - La justification du changement de rite par l'intention œcuménique que manifeste le choix de la prétendue Tradition apostolique attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome,), prétendument commune à Rome, Antioche et Alexandrie au Illème siècle.

Paul VI (18 juin 1968)	P. Lécuyer (18 juin 1968)	Dom Botte (1969)	Dom Botte (1973)	Annibale Bugnini (1983)	Sel de la terre (nov. 2005)
De la sorte, on rend témoignage, dans l'acte même de l'ordination, à l'accord entre les traditions orientale et occidentale sur la charge apostolique des évêques.	Ainsi dans un acte aussi solen- nel que celui de la consécration d'un évêque, l'unité de foi et de tradition est clairement mani- festée entre les trois grands patriarcats d'Antioche, d'Alexandrie et de Rome	Après la lecture du texte, nombre de Pères étaient séduits, mais d'autres restaient hésitants, certains nettement hostiles. Ce qui emporta la décision, ce fut la valeur œcuménique de ce texte. et en reprenant la formule originelle, on manifestait l'accord de l'Orient et de l'Occident sur la théologie de l'épiscopat. C'est ce qui entraîna aussi l'approbation du Souverain Pontife, comme il le dit lui-même dans sa Constitution apostolique.	En reprenant le vieux texte dans le rite romain, on affirmerait l'unité de vue de l'Orient et de l'Occident sur l'épiscopat. C'était un argument œcuménique. Il fut décisif.	Du point de vue œcuménique, par conséquent, la formule proposée porte témoignage de notre unité avec l'Église d'Orient; dans l'acte même d'ordination, on voit que les très anciennes Églises de Rome, d'Antioche et d'Alexandrie énoncent toutes trois le même enseignement sur la fonction épiscopale ¹⁷	lci, il s'agit d'un rap- prochement avec des rites qui sont utilisés en Orient tant par les catholiques que par les schismatiques. Le fait de vouloir se rappro- cher de ces rites ne manifeste a priori au- cune intention dange- reuse pour la foi

Tableau n°3

Rore Sanctifica – Tome III – Version A

Note d'A.Bugnini: Le texte adopté est la traduction latine de la *Traditio Apostolica* attribuée à Hyppolite de Rome, corrigée en fonction de la reconstruction du Père Botte, qui repose sur les versions orientales, et en particulier sur l'*Epitome Constitutions Apostolicae* grec, car le texte de celui-ci a été tiré directement de la *Traditio Apostolica*.

Notitia I - Comité international Rore Sanctifica

Quelques premières observations sur cette synopse des écrits des auteurs et du promulgateur du rite :

- 3.1 L'affirmation selon laquelle il y aurait « un accord entre les Eglises de Rome, d'Antioche et d'Alexandrie dans leur enseignement sur la théologie de l'épiscopat ». (Bugnini, Botte et Paul VI)
- 3.2 L'affirmation du caractère « décisif de l'argument œcuménique invoqué » (Botte)

Nous venons de voir ce que ce **prétendu** « *accord* » entre les Eglises de Rome, d'Antioche et d'Alexandrie, **dont le dénominateur commun serait fondé sur** la **prétendue** *Tradition apostolique* attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome reconstituée par Dom Botte, a d'artificiel et de parfaitement arbitraire.

La négation de l'attribution de la prétendue *Tradition apostolique* à Hippolyte de Rome, fait disparaître ce **prétendu** dénominateur commun **provenant d'une soi-disant très antique source romaine**. Le « *Document X* » dont le livre de Dom Botte de 1963 se veut un essai de reconstitution, s'avère à l'inverse retourner à ses origines **initiales d'avant le luthérien E.Schwartz et l'anglican R.H.Connolly**, à savoir l'Egypte et Alexandrie. **C'est du reste en ce sens que le Père Jésuite Hanssens avait déjà conclu** (*La liturgie d'Hippolyte*, tome I). **Jean Magne ira plus loin en ayant désormais établi qu'il ne s'agit <u>en réalité que de textes évolutifs et sans auteur unique</u> : «** *une compilation anonyme comportant des éléments d'âge différents* **» ²². Il se livrera à une étude de la genèse et des strates composant la prière de consécration épiscopale du «** *Document X* **» ²³**

_

²² Tradition apostolique sur les charismes et Diataxeis des saints apôtres, Tome I, Identification des documents et analyse du rituel des ordinations, Jean Magne, Paris, 1975, page 86

²³ Tradition apostolique sur les charismes et Diataxeis des saints apôtres, Tome I, Identification des documents et analyse du rituel des ordinations, Jean Magne, Paris, 1975, page 108-136

2 Devant Henri-Irénée Marrou, Jean Magne démolit la prétendue *Tradition apostolique* fallacieusement attribuée à *Hippolyte de Rome* (Document X)

2.1 Rappel sur l' « invention » de la prétendue Tradition apostolique

<u>Remarque préalable</u>: Les engagements de Jean Magne à la tête du Cercle Ernest Renan ainsi que son parcours personnel, et que nous ne commentons pas, n'influent en rien sur la valeur scientifique de sa remise en cause des erreurs de Schwartz, Connolly et Dom Botte.

Nous abordons ici les travaux de Jean Magne sur la prétendue *Tradition apostolique* fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome.

Rappelons ce que nous écrivions dans les *Notitiae* (*ex Tomo III*) que nous avons publiées en février 2006 et qui est repris dans le Corpus du tome III :

« Depuis les années 1910, et au cours des quelques décennies suivantes qui précédèrent la réforme conciliaire de 1968, une équipe de bénédictins crut, sur la base des recherches paléographiques de l'époque, être scientifiquement établie l'existence d'une Tradition Apostolique archaïque qui aurait été à la fois Romaine et commune aux patriarcats d'Antioche et d'Alexandrie. Longtemps défendue par le Bénédictin Dom Bernard Botte, l'un des principaux réformateurs de la liturgie conciliaire, cette prétention est aujourd'hui définitivement démontrée fausse par les travaux des plus grands spécialistes internationaux de la question (tels entre beaucoup d'autres, par exemple, les travaux de Jean Magne dès 1975²⁴).

La nouvelle dénomination de « Tradition apostolique d'Hippolyte de Rome » par le Professeur luthérien allemand Eduard Schwartz²⁵ en 1910, puis par le Bénédictin anglican Dom Richard Hugh Connolly²⁶en 1916, de ce qu'il était jusqu'alors convenu d'appeler les « Constitutions de l'Eglise Egyptienne », a ouvert en effet la voie à un long processus qui allait ainsi aboutir à fonder sur du sable, à partir de sources paléographiques pour le moins fragiles, hasardeuses et controversées, voire réfutées, les nouveaux rites liturgiques conciliaires, et en particulier la nouvelle prière de consécration épiscopale de Pontificalis Romani du 18 juin 1968. »

Nous avions également introduit la thèse de doctorat de Jean Magne qui est aujourd'hui saluée comme la référence en la matière par des universitaires tels que Marcel Metzger ou Alexandre Faivre.

_

²⁴ Tradition apostolique sur les charismes et Diataxeis des Saints Apôtres, Identification des documents et Analyse du rituel des ordinations, Jean Magne, Thèse de Doctorat, Ecole Pratique des Hautes Etudes, 1975

²⁵ *Ueber die pseudoapostolischen Kirchenordnungen*, Eduard Schwartz, Strassburg 1910 (Schriften der wissenschaftlichen Gesellschaft in Strassburg 6).

²⁶ The So-Called Egyptian Church Order and Derived Documents, Dom Richard Hugh Connolly, Cambridge 1916 (Texts and Studies VIII, 4), XIV

Nous signalons également la bibliographie chronologique qui figure en annexe de la thèse de doctorat de Jean Magne. Cette bibliographie donne, **par son classement chronologique** la progression de la reconnaissance des fausses origines romaines du texte désigné comme la « *Tradition apostolique d'Hippolyte de Rome* ». Cette bibliographie **chronologie a été reprochée** à Jean Magne, mais nous ne pouvons que l'approuver d'avoir choisi comme critère de classement bibliographique la chronologie, il s'agit de la reine des classements.

A la lecture attentive de cette bibliographie historique nous voyons que <u>c'est de Cambridge</u>, d'un moine anglican, Dom Connolly, qu'en 1916, l'imposture d'une prétendue <u>Tradition apostolique romaine prend véritablement son envol</u>.

Cette bibliographie, ainsi que des extraits de la thèse de Jean Magne, peuvent être téléchargés depuis cette page : http://www.rore-sanctifica.org/biblio-num-12.html

2.2 L'objet de la thèse de doctorat de Jean Magne

Jean Magne a soutenu en 1975 une thèse de doctorat devant Henri-Irénée Marrou. Le premier tome de cette thèse s'intitule : « *ORIGINES CHRÉTIENNES I - TRADITION APOSTOLIQUE SUR LES CHARISMES et DIATAXEIS DES SAINTS APÔTRES* » Identification des documents - et Analyse du rituel des ordinations. Jean Magne y présente ses remerciements.²⁷

²⁷ J'adresse mes remerciements

à M. André Dupont-Sommer, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur d'études honoraire à l'Ecole pratique des hautes études, professeur honoraire à la Faculté des lettres et au Collège de France (chaire d'hébreu et d'araméen), qui m'a recruté comme collaborateur technique à l'Institut d'études sémitiques et procuré les moyens et le temps nécessaires pour la recherche;

à M. Antoine Guillaumont, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (Christianismes orientaux), qui a bien voulu présenter comme thèse de doctorat les recherches contenues dans ce volume ;

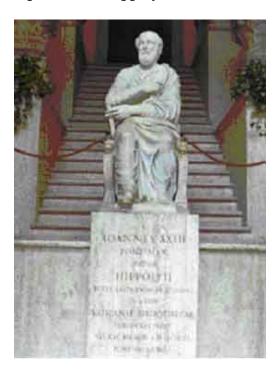
à M. Jean Gaudemet, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (Histoire du droit canon), professeur à l'Université de Paris II, qui, empêché par les règlements administratifs de présider la soutenance de thèse dans sa propre université, a tenu à faire partie du jury dans une autre ;

à M. Pierre Nautin, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (Histoire des dogmes et des sacrements chrétiens), dont la critique point par point de mon analyse des chapitres sur les charismes m'a incité à en réviser le début ;

à M. Henri-Irénée Marrou, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur à l'Université de Paris IV (chaire d'Histoire du christianisme ancien), qui, tout en déclarant rejeter les méthodes de la critique biblique, considérer le texte sur les charismes dégagé par moi des gloses du Constituteur comme une composition « signée Jean Magne, 1974 », douter de l'authenticité du titre du fragment Richard attesté seulement au mieux au VIII^e siècle, et reconnaître dans son texte, au lieu de la déviation superstitieuse que j'y vois, l'affirmation de « la dimension eschatologique de l'eucharistie », a bien voulu néanmoins présider la soutenance et proclamer avec bonne grâce la mention très bien (Doctorat en sciences des religions (Patristique));

Rappelons qu'en 1975, Jean Magne est Elève Diplômé de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Docteur en Sciences des Religions (Patristique) et Collaborateur technique de l'Enseignement Supérieurà l'Institut d'Etudes Sémitiques du Collège de France.

Ayant rappelé que l'hypothèse que Schwartz et Connolly ont réussi à faire accréditer, au moins largement, auprès d'un public de chercheurs, est basée sur l'interprétation de l'inscription d'une statue représentant Hippolyte.



Ces deux savants, luthérien et Anglican, ont prétendus que l'inscription figurant au bas de cette de cette statue devait se comprendre comme désignant deux œuvres distinctes d'Hippolyte, l'une la prétendue *Tradition apostolique* et l'autre un traité sur les charismes. La première serait le document tiré des *Constitutions de l'Eglise égyptienne*, dont des fragments ou des variantes glosées se retrouveraient dans plusieurs receuils dont, entre autres, les *Constitutions apostoliques*. Quant au traité sur les charismes, il serait perdu.

Par ces affirmations, ces deux savants ont conféré à une compilation extraite des *Constitutions de l'Eglise égyptienne*, <u>le statut de document de la tradition romaine primitive</u>, en *'romanisant'* un document qui était jusque là considéré comme appartenant à la littérature alexandrine.

Dom Botte s'est fait le père de la « reconstitution » de cette compilation, la prétendue Tradition apostolique fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome, et il a pleinement assumé les affirmations fausses de Schwartz et Connolly, il en fait l'œuvre de sa vie.

Plus de cinquante ans plus tard, préparant une thèse de doctorat, Jean Magne, un ancien clerc, va démontrer à Dom Botte, le caractère tout à fait fallacieux de la théorie de

à Dom Bernard Botte, maître de conférences honoraire à l'Université de Louvain, directeur honoraire de l'Institut supérieur de liturgie de Paris, dont les publications m'ont initié aux principaux problèmes liturgiques.

Schwartz et Connolly. <u>Il le fera publiquement à Oxford en 1967, lors d'un colloque</u> consacré à Hippolyte.

Dom Botte va fuir la contradiction, tout occupé qu'il était à faire adopter ce texte fallacieusement attribué à *Hippolyte de Rome*, comme le substrat du nouveau rite de consécration épiscopale en cours d'élaboration à Rome par le *Groupe 20 du Consilium* pour le compte de Montini-Paul VI.

Cette remise en cause fondamentale par Jean Magne venait ruiner la crédibilité de ce texte, ainsi que l'argument œcuménique de pont entre les traditions romaine et orientales qu'il était supposé apporter.

En 1975, soixante ans après la mise en circulation de la théorie luthérano-anglicane, Jean Magne soutient sa thèse à la Sorbonne devant Henri-Irénée Marrou.

Nous lui laissons la parole pour introduire ses travaux en citant un extrait de sa thèse (pages 7 à 9).

Début de la citation de Jean Magne :

La présente étude intitulée « Tradition apostolique sur les charismes et Diataxeis des saints Apôtres » comprendra, comme le titre et le sous-titre l'annoncent, deux parties : la première sera consacrée à l'identification des documents et au recouvrement d'un extrait de la Tradition apostolique sur les charismes d'Hippolyte ; la seconde, à l'analyse du rituel des ordinations de la prétendue Tradition apostolique reconnue être les Diataxeis des saints Apôtres.

L'identification des documents

Après une longue série de découvertes de textes et de discussions sur leurs rapports, découvertes et discussions dont on pourra suivre le développement dans la bibliographie chronologique donnée à la fin du volume, raisonnant à partir des mots peri charismatôn apostoliké paradosis qui figurent à la fois, d'une part, dans la liste des œuvres gravée sur la statue qui passe pour représenter Hippolyte et, d'autre part, dans une transition-prologue et l'épilogue de la traduction latine du document antérieurement connu en copte, arabe et éthiopien sous le nom de Constitution de l'Eglise égyptienne, E. Schwartz (1910)²⁸ et R. H. Connolly (1916) proposaient presque simultanément et de façon indépendante de reconnaître dans cette prétendue Constitution égyptienne la Tradition apostolique d'Hippolyte tandis que son Sur les charismes, par contre, serait perdu.

Cette double proposition fut, en dépit de quelques rares protestations, très favorablement accueillie par la critique, et la prétendue *Constitution de l'Eglise égyptienne* connut depuis lors, sous le nom de *Tradition apostolique*, de nombreuses éditions, et fut toujours citée ou étudiée sous ce titre.

Or, une cinquantaine d'années après cette prétendue identification, Marcel Richard découvrait dans un florilège et publiait (1963) une citation grecque — la seule connue — de la prétendue Constitution de l'Eglise égyptienne, mais portant comme référence, non Ek tés apostolikés paradoseôs selon l'identification admise, mais Ek tôn diataxeôn tôn hagiôn apostolôn; en foi de quoi le découvreur s'était donné la peine, inutile, de relire, pour y situer exactement le fragment, les Constitutions apostoliques, dont le titre exact Diatagai tôn hagiôn apostolôn dia Klémentos est souvent altéré et abrégé par les auteurs anciens en celui de Diataxeis... (Funk (1905), II, p. 14-39).

_

²⁸ La date entre parenthèses () après chaque nom d'auteur, suivie éventuellement d'un numéro de page, renvoie à l'ouvrage cité *in extenso* dans la bibliographie placée en appendice et classée par ordre chronologique.

Notitia I - Comité international Rore Sanctifica

Le titre inattendu du fragment Richard fut interprété de diverses manières ou <u>même</u> tout simplement passé sous silence, comme le fit, par exemple, B. Botte (1963), parce que, selon lui (1966), certainement faux et de nature à relancer dangereusement et inutilement le lecteur dans l'examen du problème de l'identité du document, jugé définitivement résolu.

Telle n'était pas notre opinion. Lorsqu'en novembre 1963 M. Richard nous fit part de sa découverte et de la surprise que lui avait réservée sa localisation, nous étions précisément en train de rédiger en hommage à H. Engberding, l'un des rares contestataires de l'identification (1948), un article (1965) où, pour des raisons purement logiques et critiques, nous contestions que la prétendue Constitution de l'Eglise égyptienne fût la Tradition apostolique d'Hippolyte, sans pouvoir cependant découvrir son vrai nom. La référence du fragment Richard, insolite pour les autres, nous parut révéler le nom véritable cherché.

Le présent travail ne fait pas que reprendre d'une façon plus détaillée et plus développée l'argumentation et les conclusions de notre article de 1965. Il manquait en effet à notre démonstration de dégager, des gloses des chapitres sur les charismes des Constitutions apostoliques (VIII, 1-2), l'extrait, que nous affirmions y être englobé, de la véritable Tradition apostolique sur les charismes d'Hippolyte. Cette séparation délicate des gloses et du texte glosé est tentée et, pensons-nous, réussie dans notre chapitre troisième. Une quarantaine de lignes peuvent ainsi être restituées à Hippolyte.

L'analyse du rituel des ordinations

De portée beaucoup plus grande que le recouvrement d'un texte de la *Tradition* apostolique sur les charismes et que la restitution de leur vrai titre aux *Diataxeis des saints Apôtres* s'avère **l'analyse du rituel des ordinations**.

Cette analyse n'avait jamais été effectuée. Tous les auteurs s'étaient contentés de citer et de paraphraser les prières et les statuts comme si Hippolyte ou un auteur anonyme les avait composés de toutes pièces, sans même essayer de distinguer ce qui pouvait venir du rédacteur et ce qui devait provenir de la tradition qu'il était censé avoir voulu transmettre. Si avec les ressources de la critique mises en œuvre au siècle dernier dans l'étude du Pentateuque cette analyse avait été tentée, les contradictions et les doublets relevés auraient fait comprendre l'impossibilité de l'attribution à un auteur tel qu'Hippolyte.

Aussi bien était-ce par une étude de l'ordination presbytérale, étude très détaillée pour une phrase, trop rapide pour l'ensemble, que nous avions commencé la démonstration dans notre article de 1965. Nous y mettions en évidence comment les différentes retouches apportées au texte révélaient qu'à l'imposition des mains par le presbyterium était venue se superposer l'imposition des mains par l'évêque. Cette étude sera reprise ici de façon plus développée et surtout sera complétée par l'analyse des considérations théologiques qui accompagnent les prescriptions relatives à l'ordination du diacre et qui ont pour but de bien distinguer le presbytre à la fois de l'évêque et du diacre. Nous mettrons aussi davantage en relief la prière « Regarde sur ta sainte Eglise... », conservée seulement dans les Constitutions apostoliques mais exigée par la comparaison « comme tu as regardé sur ton peuple choisi » du texte des Diataxeis. Cette prière, en effet, semble avoir pour Sitz im Leben, plutôt que l'ordination de presbytres destinés à administrer une communauté, un envoi en mission tel celui de Timothée (I Tim 4, 14).

Des résultats tout aussi importants pour l'histoire des premières années du christianisme seront acquis par l'analyse de la prière et du statut de l'ordination épiscopale. (...)

Fin de la citation de Jean Magne

2.3 Extrait de la thèse de Jean Magne sur l'identification des documents

Afin de bien comprendre comment a été effectuée l'escroquerie de l'identification du *Document X* à la prétendue *Tradition apostolique* fallacieusement attribuée à *Hippolyte de Rome*, il est nécessaire de bien exposer les sources de cette littérature et la subtilité des raisonnements du **luthérien Schwartz et de l'anglican Connolly**. Nous citons ci-dessous des passages essentiells de la thèse de Jean Magne qui fournissent les éléments clés de cette démonstration.

Début de la citation de Jean Magne (les gras et souligné sont mis par le CIRS)

PREMIÈRE PARTIE: IDENTIFICATION DES DOCUMENTS

A propos de la liste d'ouvrages gravée sur la statue d'Hippolyte et du titre du fragment découvert par M. Richard :

« Sur les charismes » et « Tradition apostolique »

ou

« TRADITION APOSTOLIQUE SUR LES CHARISMES »

et

« DIATAXEIS DES SAINTS APOTRES » ?

Abréviations

Aeg. K. O.	Aegyptische Kirchenordnung (= C. Eg.)
Ap. C. O.	Apostolical Church Order (= Ordonnance apostolique)
A p. K. O.	Apostolische Kirchenordnung (= Ordonnance apostolique)
C. A.	Constitutions apostoliques
C. Eg.	Constitution de l'Eglise égyptienne (= document x)
С. Н.	Canons d'Hippolyte
Clm.	Epîtres clémentines (I, II)
C.R.	Compte rendu
C. s. D.	Commentaire d'Hippolyte sur Daniel
Dtxs	Diataxeis des saints Apôtres (= Ord. ap. et document x)
Eg. C. O.	Egyptian Church Order (= C. Eg.)
Ep.	Epitomé des C.A., VIII (= Constitutions par Hippolyte)
Ign.	Epîtres ignatiennes (E., M., T., R., Ph., S., P.)
Oct.	Octateuque
Ord. ap.	Ordonnance apostolique (= Diataxeis I)
Ord. eccl.	Ordonnance ecclésiastique (= C. Eg. = document x)

Notitia I - Comité international Rore Sanctifica

Règl. ap.	Règlements apostoliques (= extraits des C.A., VIII)
S. C.	Sources chrétiennes
Test.	Testament de N. S. JC.
Trad. ap.	(prétendue) Tradition apostolique (= Diataxeis II)
Trad. ap. s. l. c.	Tradition apostolique sur les charismes
TU	Texte und Untersuchungen

ar. arabe

boh. copte bohaïrique

éth. éthiopien

gr. grec

lat. latin

sah. copte sahidique

syr. syriaque

Les abréviations non suivies d'un point désignent les livres de l'Ancien ou du Nouveau Testament.

Chapitre premier

LES DOCUMENTS A INTERPRÉTER ET LES CINQ DONNÉES PRINCIPALES DU PROBLÈME

La description que nous présentons des documents à interpréter ne vise pas à être exhaustive, mais seulement à **rendre compréhensibles au lecteur moins initié les discussions qui vont suivre**. Pour le détail des manuscrits, des éditions, des traductions, etc., on se reportera à l'ouvrage, indispensable dans sa première partie, de **J. M. Hanssens (1959)**.

A - Le document x et ses témoins

La prétendue *Constitution de l'Eglise égyptienne*, dont on a voulu faire la *Tradition apostolique* d'Hippolyte, et que, pour ne rien préjuger et poser le problème, nous appellerons le *document x*, est une ordonnance ecclésiastique canonico-liturgique. Il nous faut la situer dans son contexte plus encore qu'en décrire le contenu.

- Le document x ne nous est pas parvenu dans son texte original, le grec, sauf quelques fragments, mais dans des traductions: latine, sahidique, arabe¹, bohaïrique, éthiopienne, arabe².
- Le document x ne nous est pas parvenu à l'état isolé, mais englobé dans trois collections de composition et d'âge différents :
 - Le *Recueil* anonyme, conservé en latin : éd. Hauler (1900) ; Tidner (1963);
 - Le Sénodos alexandrin, conservé en :

```
sahidique : éd. Lagarde (1883) ; trad. Horner (1904) ; éd. et trad. du seul doc. x Till-Leipoldt (1954) ;
```

arabe¹: éd. et trad. Horner (1904); Périer-Périer (1912);

Notitia I - Comité international Rore Sanctifica

```
éthiopien : éd. et trad. Horner (1904) ; du seul doc. x Duensing (1946) ; bohaïrique : éd. et trad. Tattam (1848) ; collation Horner (1904) ;
```

• L'Octateuque clémentin, conservé en :

```
arabe <sup>2</sup>: inédit; collation Horner (1904); syriaque (omet le doc. x): trad. Nau (1907-1913); éd. partielle Rahmani (1899).
```

- Le document x a servi de source principale à trois remaniements :
 - Le VIII^e livre des *Constitutions apostoliques*, conservé en grec :éd. Torrès (1563) ; Migne (1857) ; Funk (1905) ;
 - Le Testament de notre Seigneur Jésus-Christ, conservé en :

```
syriaque : éd. Rahmani (1899); trad. Nau (1907-1913); arabe<sup>2</sup> : inédit ; éthiopien : éd. et trad. Beylot (à paraître) ;
```

• Les *Canons d'Hippolyte*, conservés en arabe : éd. et trad. Coquin (1966) ; trad. Riedel (1900).

Nous allons décrire successivement :

- le *Recueil* anonyme, qui est la collection la plus ancienne et la source des autres textes, qui en sont des remaniements ; et, parmi ces remaniements, d'abord
 - un remaniement du Recueil tout entier : les Constitutions apostoliques (C.A.) ; ensuite
 - deux remaniements d'une partie seulement du Recueil : le Testament de N. S. J.-C. (Test.), et les Canons d'Hippolyte (C.H.) ; puis
 - les collections plus tardives, *Sénodos* et *Octateuque*, où entrent ces remaniements complets ou en extraits ; enfin
 - l'extrait assez particulier des *C.A.* appelé *Epitomé* et parfois *Constitutions par Hippolyte*.

I-Le Recueil anonyme

Le Recueil anonyme, perdu en grec, est attesté par sa traduction latine retrouvée par Hauler (1900) dans le palimpseste de Vérone, où malheureusement aucun titre n'a résisté au grattage, et par les C.A., qui le remanient en entier. Il comprend deux parties bien distinctes :

- La Didascalie ou Doctrine catholique des douze Apôtres et des saints disciples de notre Sauveur, directoire plutôt moral et spirituel que canonique. Le texte, qui présente quelques lacunes dans le latin de Vérone, est complété par celui de la version syriaque, laquelle nous a transmis la Didascalie comme un écrit indépendant, c'est-à-dire non suivie des documents décrits ci-après.
- Un ensemble de prescriptions canonico-liturgiques, où se rencontre cependant une partie morale : « la voie de la vie », et où est attestée l'absence d'une partie didactique sur les charismes. On distingue dans cet ensemble :
 - L'Ordonnance apostolique (Ord. ap.), Apostolische Kirchenordnung (Ap. K. O.), Apostolic Church Order (Ap. C. O.), parvenue aussi jusqu'à nous de façon indépendante en diverses recensions grecques, complètes ou partielles : éd. Bickell (1843) ; Funk (1887) ; Schermann (1903 ; 1914). Elle comprend deux parties hétérogènes rassemblées sous la fiction d'un dialogue entre les Apôtres édictant chacun sa ou

ses prescriptions : la première partie est une recension de la « voie de la vie » ; la seconde légifère sur le nombre, le choix, les fonctions et les devoirs de l'évêque, des prêtres, des lecteurs, des diacres, des veuves, des diacres encore, des laïques, des diaconesses, sur aussi les aumônes, et se termine par l'invitation « à observer les commandements sans rien retrancher ou ajouter ».

- Une formule de *transition*, souvent mais improprement et tendancieusement appelée *prologue*. Cette formule, qui est au centre de la discussion sur l'identité des documents, n'a été révélée à la critique qu'en 1900 par la publication de la version latine du *Recueil* (Hauler). Dans les autres versions du *Recueil*, antérieurement connues par le *Sénodos*, elle est en effet omise (sah., boh., ar.) ou déplacée (éth.). Aux termes de cette formule de transition, elle devait être précédée d'une instruction sur les charismes, qui n'existe ni dans la version latine, ni dans aucune autre version, et suivie d'un exposé sur « l'essentiel de la tradition qui convient aux Eglises » afin de ne pas tomber dans l'hérésie. Ce qui suit est, en fait, dans le latin du *Recueil* et l'arabe de l'*Octateuque*, la prétendue *C. Eg.* ou document x, et, dans l'éthiopien, où la transition est déplacée, un rituel sur le baptême.
- La prétendue Constitution de l'Eglise égyptienne (C. Eg.), Aegyptische Kirchenordnung (Aeg. K. O.), Egyptian Church Order (Eg. C. O.), ou prétendue Tradition apostolique, ou document x. Cet écrit débute par un rituel des ordinations envisageant celle de l'évêque d'abord, avec une digression sur la prière eucharistique et différentes offrandes d'huile ou de fromage, celle du prêtre et celle du diacre ensuite; puis il traite des confesseurs, veuves, lecteurs, vierges, sous-diacres, du charisme de guérisseur, des nouveaux venus à la foi, des métiers et professions à autoriser ou à proscrire, de la durée du catéchuménat, de la tradition du saint baptême, de la communion, du jeûne, des dons aux malades, de l'introduction de la lampe au repas de communauté, des différents repas, des fruits qu'il faut offrir à l'évêque, du jeûne eucharistique de Pâques, de l'assistance du diacre auprès de l'évêque, du moment où il faut prier, de la convenance de recevoir l'eucharistie avant de goûter autre chose [c'est là (Botte, ch. 36; Dix, ch. 32, 1) que se situent les quatre lignes du fragment Richard qui ont pour référence Ek tôn diataxeôn tôn hagiôn apostolôn], du soin qu'il faut prendre pour la garder et pour éviter que rien ne tombe du calice, des réunions des diacres et des prêtres, des lieux de sépulture, du moment où il faut prier (cf. déjà supra), du signe de la croix. Une conclusion ou épilogue invite à garder « la tradition apostolique » pour se préserver de l'hérésie, reprenant donc ainsi le thème de la transition.

II- Un remaniement du Recueil tout entier : les Constitutions apostoliques

Ainsi composé ou à peu près (puisqu'une lacune devant la transition reste en question), le Recueil anonyme grec a servi de source principale à l'auteur des Constitutions apostoliques, qui l'a remanié en son entier, y ajoutant nombre d'éléments venant de son cru ou empruntés à d'autres sources.

Les livres I à VI des *C.A.* remanient la *Didascalie*; la concordance est telle que Funk (1905) a pu éditer les deux écrits en face l'un de l'autre, **la source sur la page de gauche, le remaniement sur la page de droite**, soulignant dans ce dernier les mots qui s'écartent de la source. Nous avons présenté, dans l'Appendice, quelques exemples de cette concordance.

Le livre VII correspond à l'Ordonnance apostolique, mais ici le Constituteur prend des libertés : il remplace la « voie de la vie » de l'Ord. ap. par la rédaction plus longue et plus complète des « deux voies de la vie et de la mort » de la Didaché, et en profite pour gloser la Didaché toute entière. Quant aux prescriptions sur le choix et les devoirs des ministres des diffé-

rents ordres, il avait déjà eu l'occasion d'en parler dans son remaniement de la *Didascalie* et allait y revenir du point de vue liturgique dans son remaniement du rituel des ordinations du *document x*, au début de son livre VIII; pour éviter ce triple emploi, il omet de les gloser ici, mais introduit à leur place de nombreux éléments d'un rituel judéo-chrétien, nous conservant ainsi des prières du plus haut intérêt (Bousset, 1915; Goodenough, 1935).

Le livre VIII débute, chapitres 1 et 2, par un petit traité sur les charismes, qui est suivi, chapitre 3, du remaniement de la transition du Recueil; ce traité sur les charismes tient donc la place du traité sur le même sujet que la transition dénonce comme absent du Recueil. Quel rapport y a-t-il entre le traité absent de la source et le traité conservé dans le remaniement? — « Aucun rapport! » sont obligés de dire les partisans de l'identification du document x à la Tradition apostolique. — « Le rapport habituel d'un remaniement à sa source! » suis-je obligé de dire en toute logique.

La suite du livre VIII paraphrase, avec des amplifications parfois considérables, le *document x* et, selon la fiction mise en œuvre dans l'*Ord. ap.*, les *diataxeis* ou « statuts » sont répartis entre les Apôtres.

III- Deux remaniements de la seule partie canonico-liturgique du Recueil

Le *Recueil* grec a encore servi de source à deux autres remaniements, mais leurs auteurs ne se sont intéressés qu'aux prescriptions canonico-liturgiques, **laissant donc délibérément de côté toute la première partie**, **la** *Didascalie*, **et**, **dans la seconde partie**, **la** « *voie de la vie* » **de l'** *Ord. ap.* **ainsi que**, **s'ils l'ont connue**, **l'instruction sur les charismes**. Ces deux remaniements sont le *Testament de N. S. J.-C.* et les *Canons dHippolyte*.

Le Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ enchérit sur la fiction adoptée par l'Ord. ap. d'un dialogue entre les Apôtres en imaginant celle d'un testament dicté aux Apôtres par Jésus luimême. Une apocalypse remplace la « voie de la vie » ou l'instruction sur les charismes ; dans la transition de cette apocalypse à la suite de l'œuvre, l'auteur atteste sa connaissance de la transition du Recueil (ch. XIV - XVIII) ; comme le Constituteur, pour éviter le doublet, il fusionne le traité sur le choix des ministres de l'Ord. ap. avec le rituel des ordinations du document x, et réécrit ce document tantôt en le citant mot à mot et d'après un manuscrit meilleur que celui qui est à l'origine des traductions et même des C.A., tantôt et le plus souvent en le glosant et complétant de façon considérable.

Les Canons d'Hippolyte, conservés seulement en arabe et hors collection, sont le plus sobre des trois remaniements ; leur auteur s'en est tenu à la réécriture du document x ; il est peu probable, cependant, qu'il l'ait connu à l'état isolé, car son prologue, qui est bien un prologue, n'est pas sans rappeler la transition bien qu'on ne puisse faire aucun rapprochement littéraire précis ; dans la suite du texte, plusieurs parallèles, assez légers, ont été relevés par R. Coquin (1966, p. 309) avec l'Ord. ap. et la Didascalie ; la meilleure preuve de sa connaissance du Recueil sera, nous le verrons, le nom d'Hippolyte dans le titre de son œuvre, nom qu'il n'a pu emprunter qu'au Recueil.

IV- Deux nouvelles collections incorporant aussi des remaniements

Après la mise en circulation de ces remaniements du *Recueil*, deux nouvelles collections, éliminant la *Didascalie* et incorporant plus ou moins de ces remaniements, ont été constituées : ce sont le *Sénodos* alexandrin et l'*Octateuque* clémentin.

- La collection appelée *Sénodos* d'après son titre éthiopien, conservée en sahidique, arabe, éthiopien et bohaïrique, contient :
 - La seconde partie du *Recueil*, c'est-à-dire l'*Ord. ap.* et le *document x*. La *transition*, qui a, dans le *Recueil* tel que l'atteste le latin, un point d'arrivée mais pas de point de départ, est omise, sauf cependant dans l'éthiopien, qui la récupère en l'utilisant hors de son vrai contexte pour introduire un rituel du baptême supplémentaire (ch. 39); le texte des prières est également omis, sauf dans l'éthiopien; **cette**

- omission des prières est due sans doute à ce que d'autres prières étaient en usage dans les Eglises au moment où le Sénodos fut traduit du grec.
- Des extraits du livre VIII des *C.A.* Ces extraits comprennent les deux chapitres *sur les charismes*, la *transition* remaniée, et, allégée de la répartition entre les Apôtres et du texte des prières, le rituel des *ordinations*, ainsi que quelques autres chapitres qu'il n'est pas nécessaire de détailler ici.
- La collection anonyme des Huit livres de Clément, appelée Octateuque par P. de Lagarde (1883) pour la distinguer des huit livres des C.A. attribués eux aussi à Clément, est conservée, complète, en arabe et, incomplète, en syriaque. Elle comprend :
 - Livre I (syr. : I et II) : le Testament de N. S. J.-C.
 - Livre II (syr. : III) : l'Ordonnance apostolique.
 - Livre III (omis par le syr.): la transition et le document x. Cette traduction arabe², conservée dans trois manuscrits, inédite, collationnée par Horner (1904) mais négligée et même ignorée par les éditeurs, offre un texte souvent incompréhensible sans le secours des autres témoins et quelquefois même avec ce secours, mais, pour l'ordre des chapitres, elle constitue le meilleur témoin, car tous les autres sont lacuneux à un endroit ou à un autre, et donne d'emblée l'ordre qu'on était obligé de reconstituer critiquement. Elle omet cependant la prière eucharistique et les prescriptions sur les offrandes; comme l'une et les autres sont manifestement interpolations dans le rituel des ordinations, on peut se demander si c'est là omission volontaire ou ignorance. Elle omet aussi le texte des prières, n'en donnant que l'incipit pour ne pas faire double emploi avec les prières plus développées du livre V. Dans le texte de la transition entrent des gloses empruntées à la transition remaniée des C.A.
 - Livre IV : les deux chapitres *sur les charismes* des *C.A.*
 - Livre V : la transition remaniée des C.A., mais de nouveau glosée par la réintroduction de phrases de la *transition* du *doc.* x qui n'y avaient pas été conservées, puis le rituel des ordinations des C.A. avec le texte des prières, gardant, contrairement au Sénodos, la répartition des diataxeis entre les Apôtres et éliminant, comme lui, la liturgie eucharistique. Ce livre V porte dans l'arabe le titre suivant : Cinquième livre des Canons des Apôtres, sur les ordinations, par Hippolyte par l'intermédiaire de Clément.
 - Livres VI et VII : Statuts (diataxeis) divers sur la vie de l'Eglise et la liturgie.
 - Livre VIII : les 85 Canons des Apôtres, qui constituent le chapitre 48 et dernier du livre VIII des C.A. Ces Canons des Apôtres, à cause de l'origine apostolique que revendique leur nom, figurent en général au début des collections conciliaires, et portent tout naturellement, comme les fragments cités dans les florilèges, chaînes et collections, la référence de l'ouvrage dont ils sont tirés, soit : « du VIII^e livre de Clément ». Placés ici à la fin de la compilation anonyme dont nous venons d'énumérer les éléments, ce titre « VIII^e livre de Clément » devait inévitablement faire penser que les ouvrages qui précédaient constituaient les livres I à VII de Clément, et inciter à les numéroter et à leur donner un titre en conséquence : « Premier livre de Clément appelé Testament de N. S. » et ainsi de suite. Telle est, croyons-nous, l'origine de la répartition en huit livres et de l'attribution à Clément de cette collection.

V- Un document hors collection : l'*Epitomé* du VIII^e livre des C.A.

Un dernier document, hors collection, doit être mentionné: l'Epitomé des C.A. C'est un recueil, en grec, d'extraits du livre VIII des C.A., extraits comparables à ceux du Sénodos et de l'Octateuque, mais d'un choix encore différent. L'auteur de l'Epitomé a eu sous la main non seulement les C.A., mais aussi leur source, le Recueil grec, et, pour l'ordination épiscopale, il a remplacé la prière remaniée des C.A. par la prière du Recueil, de sorte que nous avons la chance de posséder celle-ci en grec et pas seulement en traduction — le texte grec, par ses particularités et incorrections, atteste d'ailleurs les nombreuses additions qu'il a reçues avant d'atteindre la forme qu'il a dans le Recueil — ; même substitution du texte du Recueil à celui des C.A. pour la diataxis sur le lecteur et, dans le ms de Vienne (gr. 7), pour celle sur le jeûne. En outre, exactement comme l'auteur des Canons d'Hippolyte, l'auteur de l'Epitomé emprunte au Recueil le nom d'Hippolyte et le place en tête du rituel des ordinations ; ce nom, en effet, ne peut venir des C.A. qui ne comportent pas de titres à l'intérieur du livre VIII (ni des autres), et qui sont en bloc attribués à Clément.

L'*Epitomé* comprend donc :

- Livre I : Didascalie des saints Apôtres sur les charismes (= C.A. VIII, 1-2).
- Livre II : Statuts (diataxeis) des saints Apôtres sur les ordinations par (dia) Hippolyte (= Extraits de C. A. VIII, 4 ss ; la transition est donc omise).
- Livres III, IV et V : des statuts (diataxeis) et un enseignement (didascalia) attribués à Paul, à Pierre, et à tous les Apôtres ensemble.

En résumé, pour ce qui concerne les documents et leurs rapports réciproques, la seconde partie du Recueil, dont le texte original grec est presque entièrement perdu, comprenant, dans les traductions, l'Ord. ap., la transition, le document x, est la source que remanient pour leurs Eglises respectives les auteurs des C.A. VII et VIII, du Testament, et des Canons d'Hippolyte; d'autre part, l'Epitomé et les parties qui lui sont comparables du Sénodos et de l'Octateuque, loin d'être des ébauches des C.A., comme certains l'ont pensé, n'en sont que des extraits.

C'est le grand mérite de E. Schwartz (1910) et de R.H. Connolly (1916), de Schermann (1912, 1913, 1914) aussi, d'avoir établi, par des analyses et des comparaisons précises qui assurent à leurs travaux une valeur permanente, ces rapports exacts et incontestés entre les documents. Schwartz et Connolly, malheureusement, se sont départis de leur rigueur en identifiant le document x à la Tradition apostolique d'Hippolyte, tandis que Schermann (1914) était beaucoup mieux inspiré en faisant de l'Ord. ap. et du document x une ordonnance ecclésiastique générale ou universelle (allgemeine Kirchenordnung) du II^e siècle.

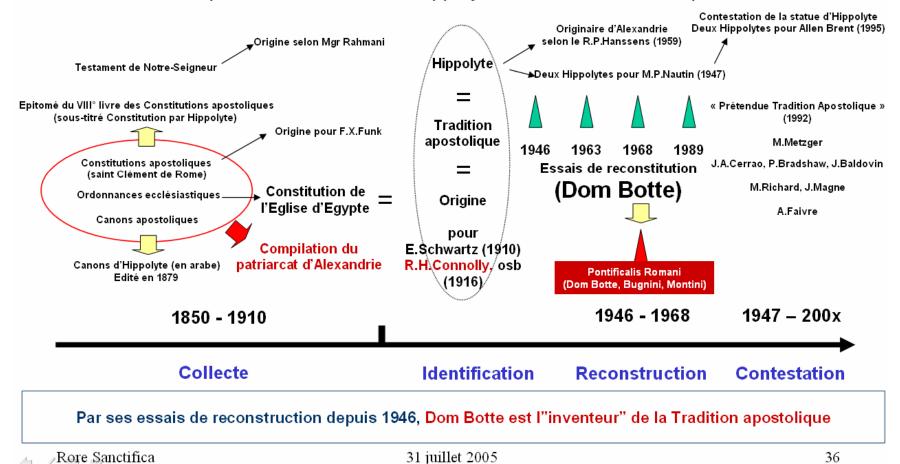
Fin de la citation de Jean Magne

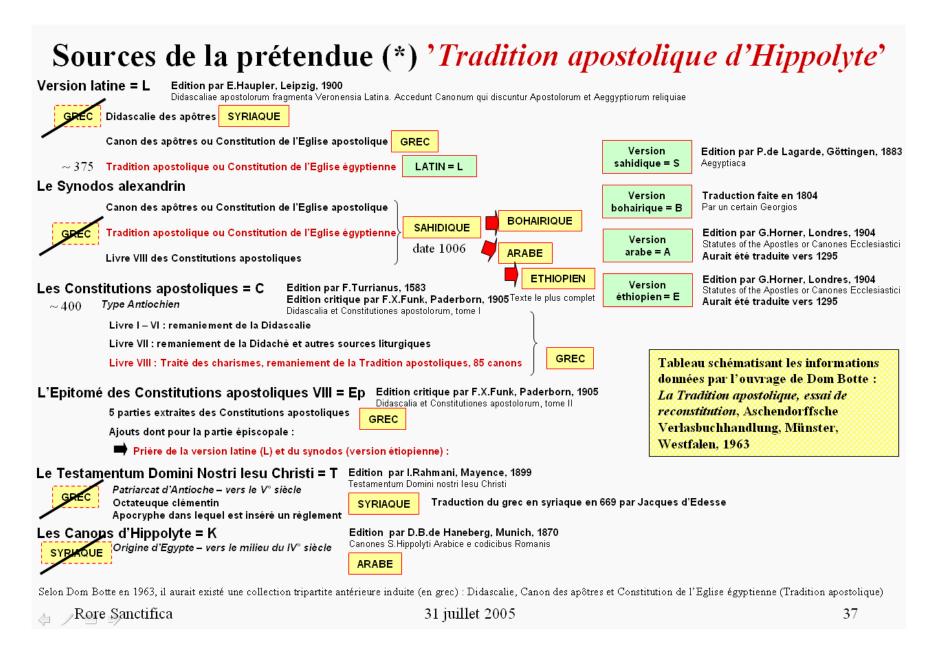
En complément à la présentation des sources impliquées dans l'identification du *Document X* (prétendument 'Tradition apostolique') telle qu'elle est faite par Jean Magne ci-dessus, nous publions cet extrait (pages 36 et 37) du tome I de *Rore Sanctifica* qui est paru le 02 août 2005.

Cet extrait fournit une représentation synthétique et graphique de la question.

Histoire de la prétendue (*) 'Tradition apostolique d'Hippolyte'

« A la fin du siècle dernier, la Tradition apostolique n'était qu'un titre inscrit sur le socle d'une statue trouvée à Rome au XVI° siècle. » Dom Botte, Trad. Apostolique, 1968 Un « fatras de compilations » Dom Botte, Hippolyte de Rome, La Trad. Apo, 1946





Jean Magne ajoute un élément nouveau, il s'agit d'un fragment découvert par Marcel Richard.

Début de la citation de Jean Magne (les gras et souligné sont mis par le CIRS)

B- Le fragment grec découvert par Marcel Richard

Le fragment grec découvert par Marcel Richard (1963, 1964), long seulement de trois à quatre lignes, contient le texte (voir ci-dessous p. 80 ou 103) du chapitre de la *C. Eg.* concernant l'immunité procurée aux fidèles, en cas d'empoisonnement, par la manducation préalable de l'eucharistie (ch. 32 (Dix 1937, Botte 1946) ou 36 (Botte 1963, 1968) du latin, 58 du sahidique, 43 de l'arabe et de l'éthiopien). Il provient du XXIII^e florilège d'une collection qui en comprend XXV conservée dans le ms Ochrid 86 (XIII^e s.), et se retrouve dans le ms Paris B. N. gr. 900 (XV^e s.) dans le même florilège moins bien conservé. Le florilège eucharistique d'Ochrid comprend 15 textes : 3 de l'*Evangile de Jean*, 1 des *Diataxeis*, 4 de Cyrille de Jérusalem, 3 de Jean Chrysostome, 1 de Cyrille d'Alexandrie et 2 d'un inconnu, Ménas de Séleucie.

M. Richard pense que le compilateur de la collection d'Ochrid l'a trouvé tout composé (comme les autres) dans un traité de l'auteur des deux derniers textes qu'il cite, ce Ménas de Séleucie. Celui-ci s'attaque, en effet, dans ses deux extraits, à des adversaires qui professaient que les espèces consacrées étaient bien le corps et le sang du Christ, mais seulement en figure, non en réalité; or c'est là précisément ce que tendent à prouver tous les textes du florilège. Les adversaires visés ne pourraient être que les Pauliciens ou les Iconoclastes, ce qui situerait Ménas, son traité et son florilège au VIII^e s. Ce qu'il importe encore pour nous de noter, c'est que les textes sont cités dans l'ordre chronologique et que les textes « apostoliques » de Jn et des Diataxeis sont suivis de ceux de trois docteurs de l'Eglise. Si donc l'auteur avait trouvé le fragment sous le nom d'Hippolyte, on peut être sûr qu'il l'aurait cité comme tel, d'autant plus que ses adversaires étaient en mesure de contrôler. La référence aux Diataxeis n'est donc certainement pas inventée, mais on pourrait, il est vrai, soupçonner une confusion entre le titre de la Tradition apostolique et celui du Recueil qui nous l'a transmise.

C- Les cinq données du problème

Les données du problème concernant l'identification du *document x* sont donc les suivantes

- les quatre mots *peri charismatôn apostoliké paradosis* de la liste d'ouvrages gravée sur la statue qui passe pour représenter Hippolyte (cf. *infra* pp. 26, 30, 68);
- la transition latine, qui se présente comme la conclusion d'un discours sur les charismes et l'introduction à un autre discours traitant de « l'essentiel de la tradition qui convient aux Eglises », tradition que l'épilogue qualifie d'apostolique;
- les chapitres sur les charismes des C.A., VIII, 1-2, qui précèdent la transition remaniée ;
- le nom d'Hippolyte, qui figure dans les titres des Canons d'Hippolyte, du livre II de l'Epitomé, et du livre V de l'Octateuque arabe, c'est-à-dire en tête du remaniement dans ces documents du rituel des ordinations introduit par la transition dans le document x et les C.A.
- La référence ek tôn diataxeôn ton hagiôn apostolôn du fragment grec, le seul connu, découvert et publié par Marcel Richard en 1963.

L'alternative est la suivante : faut-il

identifier, comme on le fait depuis soixante ans, le document x à la Tradition apostolique d'Hippolyte en affirmant que les chapitres sur les charismes des Constitutions apostoliques n'ont aucun rapport avec son Sur les charismes, à considérer comme to-

talement perdu, <u>et que la référence du fragment Richard est sans aucune valeur</u>,

- identifier, comme nous le proposons, le texte glosé par le Constituteur dans ses chapitres sur les charismes à un extrait de la *Tradition apostolique sur les charismes* d'Hippolyte, et considérer la référence du fragment Richard comme nous révélant le vrai titre du document x : Diataxeis des saint Apôtres ?

Chapitre deuxième

L'INTERPRÉTATION DES DONNÉES DU PROBLÈME SELON LES PARTISANS DE L'IDENTIFICATION DU *DOCUMENT X* A LA *TRADITION APOSTOLIQUE*

La statue du Campo Verano ayant été découverte en 1551, et les *C.A.* éditées pour la première fois par Torrès douze ans après, en 1563, ce n'est, semble-t-il, d'après Fabricius (1723), qu'un peu plus d'un siècle plus tard, en 1685, qu'Etienne Le Moyne aurait rapproché les quatre mots de l'inscription, *peri charismatôn apostoliké paradosis*, des deux chapitres sur les charismes des *C.A.* et de la mention d'Hippolyte dans le titre du livre II de l'*Epitomé*.

Un peu plus d'un siècle plus tard encore, **en 1795, De Magistris**, dont la dissertation est reproduite dans Migne (P.G. I, 523-542), résolvait le problème de la façon suivante :

« Ce n'est pas par hasard que le nom d'Hippolyte se rencontre habituellement au début de ce VIII^e livre (des C.A.) puisqu'il commence par l'opuscule Sur les charismes que revendique pour Hippolyte, de façon très certaine, l'inscription de sa chaire, gravée sur le marbre, où l'on peut lire: Sur les charismes, puis, à la suite: Tradition apostolique. C'est bien la preuve que ce VIII^e livre a été le début de la Tradition apostolique, et donc des Constitutions, que Clément avait compilées et Hippolyte publiées. » (P.G. I, 525 D.)

E. Schwartz et R. H. Connolly n'ont fait en somme que transférer des C.A. à leur source, le Recueil, en s'appuyant sur le prologue latin, le raisonnement (qui est un paralogisme) inauguré par De Magistris à partir du nom d'Hippolyte, de l'inscription et des chapitres sur les charismes. Mais comme le Recueil ne comporte pas, dans les témoins qui nous en sont parvenus, la partie correspondant aux chapitres sur les charismes des C.A., ils déclarent que le Sur les charismes est perdu et que le document x est la Tradition apostolique.

Nous citerons successivement les parties essentielles des démonstrations de Schwartz et de Connolly, en nous permettant de signaler en note les principales erreurs ou fautes de raisonnement, qui seront d'ailleurs reprises dans notre critique.

E. Schwartz

E. Schwartz présente d'abord, en deux colonnes parallèles, le texte latin de la *transition* du *Recueil* et le texte grec du remaniement dans les *C.A.* de l'original grec de cette traduction latine. Nous ne pensons pas le trahir en remplaçant ici le premier de ces textes, qui est difficile, par la traduction française de B. Botte (1963), et le second, qui est facile, par notre propre traduction, que nous avons essayé de rapprocher de la première.

Recueil La (partie) du discours qui concerne les charismes, nous l'avons exposée comme il fallait : tous (ces charismes) que Dieu, dès l'origine,	Au debut du traite nous avons donc expo-
accorda aux hommes selon sa volonté, ra- menant à lui cette image qui s'était éloignée.	accorda aux hommes selon sa volonté,

	et comment il a contré la conduite de ceux qui ont entrepris de dire le mensonge, ou ont été mus par un esprit étranger, et que Dieu s'est souvent servi des méchants et pour prophétiser et pour faire des miracles.
Maintenant, mus par la charité envers tous les saints,	Maintenant, le sujet nous presse
nous sommes arrivés à l'essentiel de la tradition qui convient aux Eglises,	vers l'essentiel de l'organisation ecclésiastique,
afin que ceux qui sont bien instruits gar- dent la tradition qui a subsisté jusqu'à pré- sent, suivant l'exposé que nous en faisons, et que, en en prenant connaissance, ils soient af- fermis,	afin que, apprenant aussi de nous cette constitution, vous qui avez été institués par nous évêques selon la volonté du Christ,
— à cause de la chute ou de l'erreur qui s'est produite récemment par ignorance, et (à cause) des ignorants — l'Esprit-Saint conférant à ceux qui ont une foi droite la grâce parfaite, afin qu'ils sachent comment doivent enseigner et garder toutes ces choses ceux qui sont à la tête de l'Eglise, (trad. B. Botte (1963), pp. 3 et 5)	vous fassiez tout selon les prescriptions par nous transmises, sachant que « celui qui nous écoute, écoute le Christ », et que « celui qui écoute le Christ, écoute son Dieu et Père », à qui gloire dans les siècles. Amen.

« De cette introduction, dit Schwartz, il ressort d'abord que l'Ordonnance ecclésiastique (= doc. x) est empruntée à une œuvre littéraire, et c'est déjà là un caractère qui la range à part de la Didascalie et de l'Ordonnance apostolique²⁹, dont l'attribution (aux Apôtres) ne convient que dans une mesure réduite.

« Il ressort aussi de cette introduction que l'œuvre contient au moins deux livres :

le premier, *Sur les charismes*, a été laissé de côté par le compilateur auquel nous devons le *Recueil*. En revanche, l'auteur des *C.A.* a tissé de toutes pièces, à partir de l'indication qu'il a trouvée dans l'introduction de l'*Ord. eccl.*, deux chapitres de sa propre invention (VIII, 1-2) et les a placés en tête du livre avant le remaniement de l'*Ord. eccl.*; et il a conservé le début de l'introduction pour faire transition (de ces chapitres de son invention) à (son remaniement de) l'*Ord. eccl.*³⁰.

le deuxième, l'*Ord. eccl.*, a pour but de communiquer la tradition ecclésiastique. On s'y appuie sur la grâce du Saint-Esprit qui communique aux croyants la connaissance exacte en ce qui concerne l'ordre des fonctions ecclésiastiques et, à cette occasion, on y dénonce une « apostasie ou erreur, trouvée récemment, par ignorance ». Les mêmes pensées sont exprimées, mais de façon encore plus précise et plus claire, dans l'épilogue de l'*Ord eccl.* :

_

²⁹ Ce n'est pas sur la foi d'une introduction, elle-même très peu « littéraire » et qui peut être une pièce rapportée, qu'on peut déclarer un écrit « œuvre littéraire » ; c'est en le lisant. Or le manque d'ordre, les divergences et les contradictions de toutes sortes montrent que la *C. Eg.* n'est qu'une compilation d'éléments hétérogènes laissés à l'état brut, en contraste précisément avec la *Didascalie*, l'*Ord. ap.*, et les remaniements, où un auteur s'est donné la peine de réécrire ses sources et de leur conférer un semblant d'unité.

³⁰ Rien de tout cela ne « ressort » de l'introduction ; c'est pure fabulation. Il est plus vraisemblable que l'auteur des *C.A.* a remanié un texte sur les charismes qui se trouvait dans son exemplaire du *Recueil*, puisque la transition qui en dénonce l'absence, et qui a été supprimée à son tour dans le *Sénodos*, en atteste aussi la présence antérieurement, à un moment donné.

[Suit une rétroversion en grec de cet épilogue, que nous remplaçons ici par la traduction de B. Botte (1963), p. 103.]

Si donc on reçoit ces choses avec reconnaissance et avec une foi droite, elles procurent l'édification à l'Eglise et la vie éternelle aux croyants. Je donne (copte : nous donnons) le conseil que ceci soit gardé par tous ceux qui sont prudents. Car si tous ceux qui écoutent la tradition apostolique [à partir d'ici le latin fait défaut] la suivent et la gardent, aucun hérétique ne pourra vous induire en erreur ni aucun homme absolument. C'est de cette manière, en effet, que les nombreuses hérésies ont grandi, parce que les chefs n'ont pas voulu s'instruire de l'avis des Apôtres, mais ont fait ce qu'ils voulaient selon leur bon plaisir, et non ce qui convient. Si nous avons omis quelque chose, bien aimés, Dieu le révélera à ceux qui (en) sont dignes, car il gouverne l'Eglise pour qu'elle aborde au port tranquille.

« Les adversaires ou l'adversaire de l'auteur, poursuit Schwartz, appartiennent à l'épiscopat, comme l'auteur lui-même, qui en dernier lieu s'adresse personnellement à sa communauté ; il se voit obligé, par une coterie ecclésiastique, à traiter des charismes et de la tradition apostolique.

« Or il y a un auteur qui a écrit sur ces deux sujets, c'est l'évêque romain Hippolyte, l'adversaire de Calliste, et, au catalogue de ses œuvres, gravé sur le socle de sa statue, figurent, l'un à la suite de l'autre (les deux titres), [S]ur les charismes, [T]radition apostolique³¹. De ce fait, l'addition énigmatique « par Hippolyte », dans le titre du chapitre de l'Epitomé correspondant à C.A. VIII, 4, acquiert une signification remarquable. Dans les C.A. ou leurs extraits, cette mention n'a aucun sens car ce sont les Apôtres eux-mêmes qui sont censés parler, et Hippolyte, à la différence de Clément de Rome, ne peut être censé avoir transmis leurs paroles. Mais comme le titre est placé précisément en tête du chapitre de l'Epitomé qui emprunte une pièce importante, la prière d'ordination épiscopale, à l'Ord. eccl., il ne sera pas trop osé de résoudre l'énigme de cette addition en la mettant en rapport avec cette partie de l'Ord. eccl., et en la considérant comme un témoin authentique attestant que l'Ord. eccl. n'est pas autre chose que la Tradition d'Hippolyte, interpolée çà et là mais intacte dans l'ensemble, en particulier en ce qui concerne les passages conservés en latin.

« Ainsi l'introduction et l'épilogue acquièrent une incidence historique aiguë : l'évêque qui s'oppose à Calliste réclame pour lui-même la fonction de défendre la tradition apostolique ; il parle tout à fait de la même façon dans son introduction au *Labyrinthe* (p. 4, 46 ss., Duncker-Schneidewin) » : [suit le texte, et d'autres considérations sur le sujet amorcé] ».

R. H. Connolly

R. H. Connolly commence sa démonstration par où Schwartz la finit, mais les raisonnements sont les mêmes :

[p. 135] « Du fait qu'on trouve le nom d'Hippolyte dans deux des documents de notre cycle $(C.H. \text{ et } Ep)^{32}$, ce n'est pas faire une inférence arbitraire — aussi l'a-t-on souvent faite — que de penser que le début « sur les charismes » des C.A., VIII, 1 et 2, et Ep., 1 et 2, ont un certain rapport avec l'œuvre d'Hippolyte Sur les charismes. Mais il est troublant que ni dans les C.A., ni dans l'Ep. Hippolyte ne soit réclamé comme l'auteur de ce passage. Les C.A. ne mentionnent pas du tout son nom, et l'Ep. en fait l'auteur d'une partie différente. Néanmoins l'endroit où Hippolyte est mentionné dans l'Ep. est précisément celui où l'Ep. commence à être parallèle à la C.Eg. [p. 136] Comment alors le nom d'Hippolyte en est-il venu à être attaché à une partie de l'Ep., et

_

³¹ L'inscription ne porte pas « *Sur les charismes et Tradition apostolique* », comme il serait nécessaire pour l'explication envisagée. Les quatre mots doivent se comprendre soit de deux ouvrages indépendants, ce qui exclut une *transition* de l'un à l'autre telle que celle qui nous a été conservée, soit d'un seul ouvrage, qui serait alors une *Tradition apostolique sur les charismes* et dans lequel une *transition* telle que celle que nous avons pourrait opérer le passage d'une partie historique préliminaire à une seconde partie «essentielle», donc probablement dogmatique. Un ouvrage qui en ferait deux est exclu, tout autant que deux ouvrages qui n'en feraient qu'un.

³² Connolly ne semble pas avoir connaissance de l'*Octateuque* arabe.

comment à cette partie-là précisément ? [...] La solution que donne Achelis du problème est en gros la suivante :

Le titre de la *C.Eg.* est perdu ; mais quand il existait, *il devait contenir le nom d'Hip-*polyte et présenter ce dernier comme l'auteur de l'ouvrage. (Achelis (1891), p. 242-245, 271.) [Suit l'exposé détaillé de la solution d'Achelis, laquelle est, dit-il, périmée, parce qu'il n'a pas su établir la vraie généalogie des documents.]

- [p. 140] « C.A. VIII, 1-2, sur les *charismata*, ne se trouve pas dans la C.Eg., la source principale du livre VIII des C.A., de sorte que : ou le passage a été entièrement composé par le compilateur des C.A. lui-même, ou il est le remaniement par lui de quelque document autre que la C.Eg.
- « On ne savait pas jusqu'à une date relativement récente que le ch. VIII, 3 (la *transition*) avait une correspondance dans la *C.Eg.* Achelis, par exemple, pensait que c'était une composition artificielle du compilateur des *C.A.* pour relier les ch. 1-2 aux ch. 4 et ss.
- « Mais avec la publication, en 1900, des fragments de Vérone, on fit la découverte que la *C.Eg.* s'ouvrait avec une courte préface, ignorée des versions coptes qui étaient seules jusqu'alors à donner le document dans son entier, ignorée aussi des extraits de la version éthiopienne publiés par Ludolf (1961). [p. 141] Mais de nouveau, avec la publication du texte complet de l'éthiopien par Horner, en 1904, ce passage introductif apparut aussi dans cette version, pas cependant au commencement, mais vers le milieu du document (Horner, p. 162)³³.
- « Quand on compare cette préface de la *C.Eg.* à *C.A.* VIII, 3, il apparaît que ce dernier passage dépend d'elle :

[Suit, en trois colonnes parallèles, le texte de la « préface » : éthiopienne, latine, et des C.A.]

- [p. 142] « Sachant, comme nous le savons, que les C.A. dépendent directement de la C.Eg., il est clair, d'après les textes mis en parallèle que le compilateur des C.A. a eu devant lui un exemplaire de la C.Eg., qui, comme la version latine que nous avons, débutait par un passage introductif contenant une allusion à un traité préalable « de donationibus ».
 - « Examinons de plus près cette préface de la C.Eg.
- « 1. Les différences entre l'éthiopien et le latin ne doivent pas nous retenir ; elles résultent évidemment de la traduction. Une grande partie de l'éthiopien, tel que nous l'avons après des traductions successives [le grec, en effet, a été traduit en copte, le copte en arabe, et l'arabe en éthiopien], est tout simplement inintelligible, et peut être négligé pour notre présent propos.
- « 2. Que le passage soit bien une préface, ou un prologue, ressort avec évidence de la nature de son contenu³⁴, indépendamment de la place qu'il occupe dans le latin et de celle du passage dérivé dans les *C.A.*
- « 3. Nous pouvons aussi, je pense, considérer comme certain que dans cette préface l'auteur de la *C.Eg.* renvoie ses lecteurs non à un simple passage situé juste avant le même document (comme c'est le cas dans les *C.A.*), mais à un traité distinct (bien que en rapport avec lui), ayant la prétention d'exister par lui-même, sur le sujet des « dons » ou « grâces » (latin : *de donationibus* ; éthiopien : concernant les grâces). Aucune des versions que nous possédons de la *C.Eg.* ne donne une indication qu'elle s'ouvrait autrefois par un passage sur les dons charismatiques comme celui

-

³³ Connolly constate que le prologue a été éliminé du *Sénodos*, mais il n'imagine pas que pareille mésaventure ait pu arriver aux chapitres sur les charismes, soit dans le *Recueil* grec, soit au moment de sa traduction en latin, ce qui explique parfaitement que l'auteur des *C.A.* les ait connus et que nous ne les connaissions plus. Une telle élimination est pourtant bien normale étant donné la différence de genre littéraire et d'intérêt entre une *didascalie* moralisante sur les charismes et des *diataxeis* purement juridiques (canoniques) ou liturgiques.

³⁴ Un paragraphe où il est dit : « Je viens d'exposer ceci et je vais exposer cela », est une transition et non un prologue.

que nous trouvons dans *C.A.* VIII, 1-2 et *Ep.* 1-2. [p. 143] Et qui plus est, la rédaction de la préface semble elle-même indiquer une transition formelle et résolue comme d'un traité complet à un autre³⁵. Un accrochage de tout le contenu de la *C.Eg.* à un simple passage introductif sur les charismes ne semble ni naturel ni probable.

- « 4. Le caractère secondaire du passage des *C.A.* est rendu manifeste par sa prétention à provenir des Apôtres. Que l'usage de la première personne du pluriel dans la *C.Eg.* ne soit pas à interpréter comme impliquant la même prétention est, je pense, rendu évident par l'épilogue de ce document. Cet épilogue est dans une étroite relation avec le prologue, ou préface, et ici l'auteur, dans un passage que le latin présente deux fois, utilise la première personne du singulier : « Custodiri haec consilium do» (Hauler, p. 121); « Quae custodiri moneo » (Hauler, p. 118)³⁶.
- « 5. Que le compilateur des C.A. soit ou non dépendant dans ses chapitres 1-2 de l'ouvrage perdu d'Hippolyte Sur les charismes, il semble difficile de douter que ce soient les mots du début de la C.Eg. qui lui aient donné l'idée, l'inspiration d'insérer ces chapitres au commencement de son livre VIII, juste avant qu'il ne commence à remanier le contenu de la C.Eg. elle-même. N'eût-il pas eu cette préface devant lui, avec sa référence à un traité préalable « de donationibus », on peut en toute sûreté affirmer que ce passage sur les charismes n'aurait jamais été écrit³⁷.
- « Mon opinion personnelle est que le compilateur des C.A. n'a eu à sa disposition ni l'ouvrage d'Hippolyte, ni aucune autre source quand il a rédigé ses ch. 1 et 2. S'il avait eu en mains un traité complet Sur les charismes tel que celui auquel se réfère la préface de la C.Eg., il est a priori probable qu'il l'aurait traité comme il a traité tous les autres documents qu'il a remaniés : il aurait retouché beaucoup et interpolé librement, mais le résultat n'aurait pas été un traité notablement plus court que le traité original. Achelis est si certain qu'il n'aurait « omis que le moins possible », qu'il était amené à conclure que le Sur les charismes d'Hippolyte, qu'il supposait avoir été utilisé par le compilateur des C.A., avait dû être très court, encore plus court que les ch. 1-2, puisque « plusieurs endroits de ces chapitres portent trop clairement la marque du Pseudo-Clément pour admettre leur attribution à Hippolyte » (Achelis, p. 278). Je suis d'accord avec cette dernière phrase, [p. 144] mais je ne puis croire que le traité préalable « de donationibus », auquel se réfère la préface de la C.Eg. et que le compilateur des C.A. avait la claire intention de faire passer pour reproduit dans ses chapitres, était un traité minuscule, plus court que le passage des C.A. lui-même.

(En note : « Je suis conforté de trouver que le point de vue exprimé ci-dessus coïncide avec celui de Schwartz, bien qu'obtenu de façon tout à fait indépendante. Il écrit p. 38 : « A partir du titre [etc. cf. texte cité supra]. »)

- « 6. Quelles sont les probabilités que l'œuvre « de donationibus » à laquelle se réfère l'auteur de la C.Eg., ait été ou ait prétendu être le Sur les charismes d'Hippolyte ? Il faut ici rappeler certains faits déjà mentionnés : (a) que le nom d'Hippolyte se trouve dans le titre des C.H., une œuvre qui dépend manifestement de la C.Eg.; (b) que l'Ep., à l'endroit précis où son contenu commence à correspondre à celui de la C.Eg., introduit Hippolyte comme auteur ; (c) que l'attribution à Hippolyte de cette partie de l'Ep. ne dépend pas des C.A., le document auquel est emprunté l'extrait, ni non plus des C.H.; (d) qu'il y a une bonne preuve, indépendante, du fait que l'Epitomiste avait une connaissance directe de la C.Eg.: c'est à elle, en effet, certainement qu'il emprunte le texte de la prière d'ordination épiscopale et le paragraphe sur le lecteur.
- « Ces indications laissent peu de doute dans mon esprit que l'Epitomiste des C.A. a trouvé le nom d'Hippolyte dans le titre de la C.Eg. Que ce nom y ait figuré est aussi l'opinion d'Achelis, de Funk et de Bardenhewer.

_

³⁵ Toujours la même ambiguïté : une préface qui est une transition et une transition qui est une préface ; deux traités complets qui n'en font qu'un, un traité qui en fait deux complets.

³⁶ Le copte, l'arabe et l'éthiopien, c'est-à-dire le *Sénodos*, ont la première personne du pluriel : « nous ». Mais la mention des Apôtres, à la troisième personne et non à la première, montre que c'est, en effet, le latin qui a raison.

⁶⁷ Cf. note 3, p. 25.

« Si c'est là une conclusion correcte, alors l'œuvre préalable « *de donationibus* », c'està-dire *Sur les charismes*, à laquelle se réfère la préface de la *C.Eg.*, ne peut qu'avoir été le *Sur les charismes* d'Hippolyte.

« D'autre part, le fait précis que la *C.Eg.* se présente comme la suite d'une œuvre portant ce même titre *Sur les charismes* semblerait nous donner l'assurance que nous avions raison de conclure (pour des motifs différents) que la *C.Eg.* était elle-même attribuée à Hippolyte par son titre. Quelle œuvre d'Hippolyte formerait plus vraisemblablement une suite à son *Sur les charismes* que sa *Tradition apostolique*, laquelle lui fait suite immédiatement dans l'ancien catalogue de ses œuvres ? ³⁸

[Suit, p. 145 et 146, un développement tendant à montrer que] « nous trouvons énoncés, au commencement [dans le prologue par les mots *sur les charismes* et *tradition*] et à la fin [dans l'épilogue par les mots *tradition apostolique*] de la *C.Eg.*, les titres exacts des deux œuvres d'Hippolyte trouvées jointes dans l'ancien catalogue.

« Si nous ajoutons à ce fait qu'il y a des raisons indépendantes et bonnes d'affirmer que le titre original de la *C.Eg.* portait le nom d'Hippolyte, il n'est pas facile de résister à la conclusion que la *C.Eg.* avait la prétention d'être l'œuvre de cet auteur sur la *Tradition apostolique.* [...: p. 147] Qu'elle ne fasse pas que le prétendre, mais qu'elle le soit en réalité, je ne vois aucune raison d'en douter. »

Cette argumentation de Schwartz et de Connolly se retrouve essentiellement la même chez tous les partisans postérieurs de la thèse.

Les objections à élever contre cette interprétation

Les objections qu'il nous faut élever contre cette interprétation et que nous avons déjà exprimées dans quelques notes de commentaire au fur et à mesure que l'occasion s'en présentait, se ramènent au reproche d'un paralogisme et de deux fautes de méthode :

- Le paralogisme se situe dans le raisonnement, légitime en soi mais mal conduit, par lequel on interprète l'inscription d'après les documents, en particulier d'après la transition, et les documents d'après l'inscription. La conclusion de ce raisonnement, en effet, qu'on le prenne dans un sens ou dans l'autre, contredit très exactement son point de départ : si l'on part de la transition pour aboutir à l'inscription, on part d'un seul ouvrage pour aboutir à deux, et si l'on part de l'inscription pour aboutir à la transition, on part de deux ouvrages pour aboutir à un seul.
- La première des deux fautes de méthode consiste à déclarer, en fonction du faux raisonnement et sur les prétendues affirmations du prétendu prologue, que le document x est une œuvre littéraire ayant un véritable auteur, alors que l'examen le plus superficiel montre qu'il n'est qu'une compilation d'éléments disparates restés tels quels, et dont de nombreux auteurs et plusieurs compilateurs doivent être responsables, sans qu'aucun ne leur ait rendu le service de les réduire, comme feront les auteurs des remaniements, à un semblant d'unité.
- La seconde faute de méthode consiste à déclarer, là encore en fonction du faux raisonnement et sur les prétendues affirmations du prétendu prologue, que les deux chapitres sur les charismes des C.A. ne peuvent avoir aucun rapport avec le texte sur les charismes dont la transition latine dénonce l'absence dans le Recueil; sur quoi l'on imagine qu'un traité complet Sur les charismes, d'importance au moins égale à la Tradition apostolique, a été laissé de côté par le compilateur du Recueil et est irrémédiablement perdu, alors qu'il est si simple de penser que ce qui manque dans le Recueil en a été retiré, comme a été retirée

_

³⁸ Cf. note 4, p. 26.

la transition dans le Sénodos, mais subsiste remanié dans les chapitres sur les charismes des C.A.

Nous examinerons d'abord de plus près cette seconde faute de méthode, et rechercherons, là où il a des chances d'être retrouvé, le texte sur les charismes disparu.

Fin de la citation de Jean Magne

2.4 La conclusion de Jean Magne : Tradition Apostolique d'Hippolyte ou Statuts des saints Apôtres ?

Jean Magne résume lui-même ainsi ses conclusions :

Début de la citation de Jean Magne : (les gras et souligné sont mis par le CIRS)

- 1 Le document X que l'on considère comme la *Tradition Apostolique* d'Hippolyte depuis que E. Schwartz (1910) et R. H. Connolly (1916) ont indépendamment l'un de l'autre interprété le prologue-transition de la même manière, ne peut plus, après l'analyse grammaticale et logique des textes ce par quoi il faut toujours commencer être considéré comme une oeuvre d'Hippolyte, mais comme un recueil anonyme de règles liturgiques et canoniques d'âge et de provenance diverses que le compilateur ne s'est même pas donné la peine de réviser pour leur donner un semblant d'unité ainsi que l'ont fait les auteurs des documents dérivés : *Testamentum Domini, Canons d'Hippolyte, Constitutions Apostoliques*.
- 2 Le parallélisme entre les *Constitutions Apostoliques* et le document X doit faire conclure que les chapitres sur les charismes des *CA*. sont un remaniement du texte sur les charismes auquel le prologue-transition se réfère mais qui manque en tête du document.
- 3 II est très facile, pour ces chapitres sur les charismes des *CA*., de séparer les gloses du Constituteur du texte de sa source en employant la méthode d'analyse dite régressive ou anabatique, c'est-à-dire en remontant le texte de la fin vers le début, et en se demandant pour chaque phrase de quelle phrase antérieure elle est réellement la suite. Le texte dégagé est le suivant (les numéros sont ceux des *CA*.) :
 - (1.3) Les charismes n'ont pas été donnés pour nous, les croyants, mais pour les incroyants. Et de fait chasser les démons ne nous profite pas à nous, mais à ceux qui sont purifiés par l'action du Christ selon que lui-même, le Seigneur, nous instruisant, le montre quelque part : "Ne vous réjouissez pas que les esprits vous soient soumis, mais réjouissez-vous que vos noms soient écrits dans le ciel." (Lc 10.20) Le premier point, en effet, dépend de sa puissance, le second de notre bonne volonté et de notre application. (4) Il n'est donc pas nécessaire que tout fidèle chasse des démons, ou ressuscite des morts ou parle des langues, mais seulement celui qui est gratifié de ce charisme pour une raison précise d'utilité en vue du salut des incroyants, lesquels souvent ne sont pas convaincus par l'évidence des démonstrations, mais le sont par la force contraignante des signes, quand ils sont dignes du salut. (7b) Et c'est à cause d'eux qu'il plaît à Dieu, en bon administrateur, que des miracles soient accomplis, non par la force des hommes, mais par sa volonté. (8) Et nous disons ceci pour que ceux qui ont reçu de tels charismes ne se croient pas supérieurs à ceux qui ne tes ont pas reçus.

- (13) Et en effet Moïse, "l'homme de Dieu" (Dt 33,I), accomplissant les signes en Egypte, n'a pas fait l'arrogant avec ses frères de race, et, appelé "dieu" (Ex 7,2), il n'a pas davantage fait le fanfaron devant son propre frère Aaron.
- (14) Jésus, fils de Navé, non plus; conduisant le peuple après lui, qui a, dans la guerre contre les Jébuséens, parce que le jour était trop court pour assurer la victoire, "arrêté le soleil sur Gabaon et la lune sur la vallée d'Aïlon" (Jos 10,12), n'a pas fait l'arrogant avec Phinées et Caleb.
- Samuel, qui a fait tant de choses incroyables, n'a pas, non plus, réputé pour rien David.
- (I5) Et encore, alors qu'il y avait en Israël sept mille saints qui n'avaient pas fléchi le genou devant Baal, seul Elie et son disciple Elisée devinrent thaumaturges, mais Elie n'a pas tourné en dérision l'intendant Abdias qui, craignant Dieu, ne faisait pourtant pas de signes, Elisée, non plus, n'a pas regardé de haut son disciple, tout tremblant devant les ennemis.
- (16) Ni Daniel, le sage, deux fois préservé de la gueule des lions, ni les trois enfants (préservés) de la fournaise, n'ont méprisé leurs autres frères de race. Ils savaient, en effet, que ce n'était pas par leur propre pouvoir qu'ils avaient échappé au péril, mais que c'était par la force de Dieu qu'ils avaient opéré des signes et s'étaient tirés des difficultés.
- (11,8) Silas et Agabus, exerçant la prophétie, ne se sont pas égalés aux Apôtre, ni n'ont quitté leurs attributions.
- (9) Des femmes aussi ont prophétisé. Autrefois Marie, la sœur de Moïse et d'Aaron. Après elle, Débora ; plus tard Olda et Judith, celle-là sous Josias, celle-ci sous Darius. Et la mère du Seigneur aussi a prophétisé, et Elisabeth, sa parente, et Anne, et les filles de Philippe. Mais elles ne se mirent pas au dessus des hommes, et restèrent cantonnées dans leurs attributions.
- (10) Si donc un homme ou une femme reçoit quelque grâce de ce genre, qu'il s'humilie afin que Dieu se complaise en lui : "Sur qui regarderai-je, en effet, si ce n'est sur celui qui vit humble, en paix, et dans le respect de mes paroles ?" (Is 66,2)

Ce très beau texte peut parfaitement être un extrait, ou même plutôt, je pense, le texte tout entier, qui n'avait pas besoin d'être très long, du *Peri charismatôn apostilikê paradosis, {Tradition apostolique sur les charismes)* mentionné avec d'autres œuvres d'Hippolyte sur le socle de la statue du Campo Verano.

- 4 La citation du chapitre 36 du document X découverte par Marcel Richard en 1963 dans un florilège du ms Ochrid 86, et retrouvée dans le ms Paris B.N. gr 900, porte la référence Ek tôn dîataxeôn tôn hagiôn apostolôn (Extrait des Statuts des saints Apôtres). Il n'y a pas à chercher un autre titre puisque le Constituteur le démarque en remplaçant Diataxeis par Diatagai, et que Job Ludolph le réinventait en Statuta Apostolorum sic dicta.
- 5 A une époque où l'origine apostolique était le grand argument d'autorité, la présence du mot "apostolique" dans le titre des deux documents a suffit pour que le compilateur pense à les fusionner en un seul document par un prologue, une transition, et un épilogue, comme, après lui, le compilateur du *Recueil* le fera précéder de l'*Ordonnance Apostolique*, qui fait parler chaque Apôtre fiction que reprendra le Constituteur en ajoutant trois renvois à "ce qui a été dit plus haut" dans les statuts de l'évêque, du presbytre et du diacre.

Conclusion

Hippolyte n'a pas écrit une "Tradition apostolique" mais une Tradition apostolique sur les charismes, qu'un premier compilateur a fusionnée, par un prologue, une transition et un épilogue,

avec les Statuts des saints Apôtres,

que le compilateur du *Recueil* a fait précéder de l'*Ordonnance Apostolique*, que le Constituteur a glosée dans ses *Constitutions des saints Apôtres*, mais que l'éditeur ou copiste du ou des l'exemplaires grecs d'où dépendent les traductions et adaptations qui nous sont parvenues, a éliminée comme un corps étranger à la législation.

Pour plus amples explications, voir

- Jean Magne, "La prétendue Tradition Apostolique d'Hippolyte s'appelait-elle Ai Diataxeis tôn hagiôn Apostolôn, Les Statuts des Saints Apôtres; Etude détaillée d'une phrase de la prière d'ordination presbytérale suivie de considérations sur la vrai nature du document", dans *Ostkirchliche Studien* 14 (1965) 35-67.
- Jean Magne, *Tradition Apostolique sur les Charismes et Diataxeis des Saints Apôtres. Identification des Documents et Analyse du Rituel des Ordinations*, Paris 1975, chez l'auteur, 23, rue Lacharrière. 75011 Paris.

Fin de la citation de Jean Magne

3 En 1947 Nautin remets en cause Hippolyte et la prétendue *Tradition apostolique*

Nous avons déjà publié en 2005, dans le tome I de *Rore Sanctifica*, des informations qui montraient que, dès 1947, le savant Nautin s'était manifesté afin de contester l'attribution de cette prétendue *Tradition apostolique* à *Hippolyte de Rome*. Nautin répartit les œuvres attribuées à ce moment par certaines personnes à Hippolyte, entre deux personnages : **Hyppolite** et Josippe. Et pour ce faire, il compare les oeuvres les plus assurées d'Hippolyte à celles du catalogue de la statue.

Dès leur parution <u>les travaux de Nautin suscitent une très forte opposition, notamment de la part de Dom Botte</u>.

C'est en 1962 que les Bollandistes rapportent cette contestation.

La contestation d'Hippolyte rapportée par les Bollandistes

HIPPOLYTE (Saint), de Rome. — L'oeuvre et la personnalité même de S. Hippolyte restent encore mystérieuses, et ont été récemment mises sérieusement en question. Sans entrer ici dans les détails d'une longue controverse, nous exposerons les données du problème et les solutions qui peuvent paraître acquises,

I. VIE. — Les auteurs anciens ne nous ont laissé sur Hippolyte que des renseignements fragmentaires. Eusèbe (H. E., VI, XX, XXII) et S. Jérôme qui s'en inspire (par ex. De viris ill., LXI, et ailleurs) nous donnent les listes (qui ne concordent pas entièrement) des oeuvres d'un Hippolyte, « évêque » d'une Église dont ils ignorent le nom. Jérôme ajoute ce détail que l'homélie d'Hippolyte « sur la louange du Sauveur » fut prononcée devant Origène (le séjour de celui-ci à Rome peut dater de 222). Des écrivains grecs postérieurs, par ex. Eustrate de Constantinople ou l'auteur du De sectis, en font un « évêque de Rome » et un martyr.

D'autre part, le Catalogne libérien de 354 (liste des évêques de Rome) rapporte qu'un « prêtre » Hippolyte fut déporté en Sardaigne en même temps que le pape Pontien en 235; la Depositio martyrum jointe à ce catalogue mentionne aux ides d'août la depositio d'Hippolyte sur la voie Tiburtine et celle de Pontien au cimetière de Calliste. Deux inscriptions de Damase au cimetière dit d'Hippolyte (près de S.-Laurent, sur la voie Tiburtine) et un poème de Prudence (Periste-phanon, II; P. L., LX, 530-536) racontent que le prêtre Hippolyte, qui s'était d'abord rallié au schisme de « Novat » (Novatien, 251), revint à la communion de l'Église durant la persécution.

En 1551, on découvrit dans le « cimetière d'Hippolyte », sur la voie Tiburtine, la statue de marbre d'un docteur, en costume de philosophe, assis sur une cathèdre, sur les côtés et le dossier de laquelle étaient gravés un comput pascal partant de la première année de l'empereur Alexandre (222), et une liste d'ouvrages qui coïncide en partie avec celles d'Eusèbe et de S. Jérôme. Comme Eusèbe attribue à Hippolyte la composition d'un canon pascal calculé sur les mêmes bases, on a, avec toute vraisemblance, recomu en cette statue la statue d'Hippolyte, que lui auraient dressée ses disciples. Cette statue, qui date du IIIe s., se trouve aujourd'hui au musée du Latran; on peut en voir une reproduction dans Enciclopedia Cattolica, VII, pl. XI.

Enfin l'ouvrage improprement appelé *Philosophoumena* (voir ci-dessous) est pour une part (l. IX, 7, 11 et 12) une violente polémique de l'auteur contre le pape Zéphyrin (199-217) et son successeur Calliste (217-222). Il peut donc fournir certaines indications biographiques. En combinant ces données assez disparates, on est arrivé à la reconstitution suivante. Hippolyte était un prêtre romain, savant exégète et théologien. Des oppositions doctrinales et des rancunes personnelles le dressèrent contre Zéphyrin, puis contre Calliste. A l'avènement de celui-ci (222), déçu peut-être de n'avoir pas été élu évêque, il fit schisme et devint ainsi « le premier antipape » (supra, 1, 653). Lors de la persécution de Maximilien le Thrace, il fut exilé en Sardaigne, « l'île de la mort » (insula nociva), en même temps que le pape Pontien, avec qui il se réconcilia avant de mourir comme lui en exil (235). Le pape Fabien fit ramener leurs corps à Rome, à la date que rappelle la Depositio martyrum (13 août). (Ainsi par ex. É. Amann, dans D. T. C., VI, 2491-2493; J. Lebreton, dans Fliche-Martin, II, 107).

On ne manquera pas de remarquer tout ce que cette reconstruction garde de conjectural. Elle a été récemment attaquée vigoureusement par P. Nautin (Hippolyte et Josippe, Paris, 1947, et nombreux articles ensuite). Comparant les oeuvres les plus assurées d'Hippolyte avec celles que porte le catalogue de la statue, P. Nautin se refuse à admettre que les unes et les autres soient du même auteur. Il distingue donc deux personnages.

La contestation d'Hippolyte rapportée par les Bollandistes

L'un, Hippolyte, serait un écrivain oriental du IIIe s., auteur de commentaires scripturaires et d'ouvrages théologiques (cet Hippolyte aurait été, par la suite, confondu avec un martyr romain du même nom). L'autre personnage serait un prêtre romain, qui aurait vécu sous Zéphyrin et Calliste; il serait l'auteur d'un canon pascal, d'un traité contre les hérésies, d'ouvrages historiques et philosophiques. S'appuyant sur des indications des Sacra Parallela, de Jean Philopon et de Photius, qui attribuent un fragment d'un traité *Sur* l'univers à un certain Josippe, P. Nautin propose d'appeler Josippe ce second auteur.

Cette thèse hardie a, il faut le dire, rencontré une opposition quasi générale (ainsi G. Bardy, B. Capelle, B. Botte, M. Richard, J. Daniélou, R. Aigrain...).

DE S. HIPPOLYTO PRESB. ANTIOCHENO MARTYRE.

SECULO III. XXX JANUAR.

S. Hippolyti

Ilustris est S. Hippolyti Presbyteri et Martyris memoria in omnibus Latinorum Martyrologiis. Usuardus, Beda Vulgatus, Ado, Notkerus, Bellinus: Apud Antiochiam passio B. Hippolyti Martyris, qui Novati schismate aliquantulum deceptus, operante gratia Christi correctus, ad cariatem Ecclesiæ rediit, pro qua et in qua postea illustre martyrium consummavit. Consentiunt recentiores, Maurolycus, Galesinius, Canisius. Brevius vetus Roman. et MSS. S. Hieronymi aliaque: Antiochiæ passio S. Hippolyti. Wandelbertus:

Tertiaque Hippolytum Antiochenæ personat urbi. Plenius Martyrol. Romanum: Antiochiæ passio B. Hippolyti Presbyteri, qui Novati schismate aliquantulum deceptus, sed operante gratia Christi correctus ad unitatem Ecclesiæ rediit, pro qua et in qua postea illustre martyrium consummavit. Hic rogatus a suis, quænam secta verior esset; execratus dogma novati, eam fidem dicens esse servandam, quam Petri cathedra custodiret, jugulum præbuit. Petrus de Natal. lib. 3, cap. 60, Galesinius, Ferrarius, XXVIII Januarii eum referunt.

2 Egregie S. Hippolyti palinodiam describit Prudentius περί στεφάνων Hymno 11.

Invenio Hippolytum, qui quondam schisma Novati Presbyter attigerat, nostra sequenda negans, Usque ad martyrii provectum insigne, tulisse Lucida sanguinei præmia supplicii. Nec mirere senem, perversi dogmatis olim, Munere ditatum Catholicæ fidei.

Cum jam vesano victor raperetur ab hoste, Exsultante anima, carnis ad exitium, Plebis amore suæ multis comitantibus ibat, Consultus quænam secta foret melior,

Respondit: Fugite, o miseri, execranda Novati Schismata: Catholicis reddite vos populis. Una fides vigeat, prisco quæ condita templo est, Quam Paulus retinet, quamque cathedra Petri. Quæ docui, docuisse piget: venerabile Martyr Cerno, quod a cultu rebar abesse Dei.

His ubi detorsit lævo de tramite plebem, Monstravitque sequi, qua via dextra vocat, Seque ducem recti spretis anfractibus idem

Præbuit, erroris qui prius auctor erat etc.
Recitat eadem ex Prudentio Baronius to. 2, an. 255.
nu. 34, ubi recte animadvertit, a Prudentio tres Hippolytos Martyres in unum conflari, hunc Presbyterum
Antiochenum, Militem Romanum, qui 13 Aug. colitur,
atque Episcopum Portuensem, qui 22 Augusti.

Biographie d'Hippolyte d'Antioche, Acta Sanctorum, Janvier 1863, Tome III, *Paris Palmé*, p 642

Sans reprendre ici par le détail les éléments d'une polémique qui fut vive, on se permettra de remarquer que la répartition des oeuvres d'Hippolyte en deux groupes et l'attribution de l'un de ceux-ci à un Josippe inconnu d'ailleurs sont loin d'être assurées. Si, malgré tout, on croit prudent de tenir compte de la thèse de P. Nautin, en attendant de nouvelles études du problème d'Hippolyte, on mettra un point d'interrogation à côté de certaines des oeuvres dont nous allons parler, en particulier l'Elenchos (Philosophoumena), le fragment Sur l'univers et la Chronique.

Les Bollandistes, Catholicisme, 1962, Tome V, Paris Letouzey & Ané, col. 755-757

Une contestation d'Hippolyte connue des spécialistes dès 1946, soit 22 ans avant *Pontificalis Romani*, elle continue en 1990



Rore Sanctifica

31 juillet 2005

39

4 Un anglican prend la défense de la prétendue *TA* et craint les conséquences pour le *NOM*

En 1996, un anglican, Allan Brent, professeur à Cambridge, prend la défense de la prétendue *Tradition apostolique* et <u>s'inquiète des conséquences des travaux</u> de trois autres universitaires (Bradshaw, Cerrato, and Baldovin) <u>qui ruinent les fondements du Novus Ordo Missae</u> promulgué par Montini-Paul VI en 1969.

Nous reproduisons les pages 40, 41 et 42 du tome I de Rore Sanctifica paru en août 2005.

En 1995, un anglican défend la thèse de deux Hippolytes

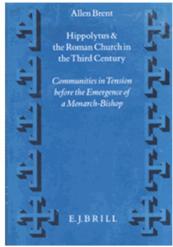
« Anticipant le travail de Lampe avant qu'il n'en ait pris personnellement connaissance dans un article publié en 1987, Brent décrivait dans son œuvre majeure sur Hippolyte les tensions entre de telles églises locales, dans la littérature faussement attribuée à un seul auteur appelé Hippolyte, lequel n'était en fait qu'un des trois écrivains de l'école de l'auteur anonyme de la Refutatio Omnium Haeresium.

La Statue reconstituée par Pirro Ligori comme représentant une personne, était le monument d'une école qui avait rompu avec le groupe conduit par Callistus, mais qui se serait réconciliée avec Pontianus son successeur.

La révolution commença avec Callistus dans le but de créer un monarque épiscopal (mais non achevé comme le suggère Lampe) et aboutit finalement avec Pontianus qui possède des dates de règne selon l'archétype du Chronographe de 354. Ce fut alors qu'Hippolyte et son groupe, en tant que successeurs de ceux qui avaient rompu avec Callistus, furent réconciliés avec les héritiers de ce dernier, et gagnèrent en Christologie ce qu'ils avaient perdu en raison de leur précédente fonction de direction.

L'oeuvre de Brent a été examinée d'un oeil critique mais avec louange par le Professore <u>Manilio Simonetti</u> des universités Pontificale du Latran et d'Etat (La Sapienza) de Rome. » http://homepage.ntlworld.com/allen.brent/

Allan Brent, Professeur d'histoire à l'Université de N.Queensland (Australie), membre des colleges St Edmund's College et Dinity Faculty (Cambridge), diacre puis prêtre anglican, membre de la Commission liturgique du Synode général de l'Eglise Anglicane d'Australie





Après la thèse de Nautin vers 1946, en 1995 les débats continuent sur la ou les véritable(s) identité(s) d'Hippolyte

En 1996, une thèse contraire à celle de Brent met le *Novus Ordo Missae* de Paul VI en péril

« Deux implications pratiques découlent de son projet de recherche :

- Premièrement, la création d'évêques culturels pour les Aborigènes et les peoples des îles d'Australie, développée dans les termes d'une théologie Ignatienne dans laquelle les évêques représentent des icônes des actes du salut au sein d'une communauté en recherche de rédemption.
- Deuxièmement, <u>la défense de la priorité de la 'Tradition Apostolique'</u> en tant qu'elle constituerait la plus ancienne liturgie de l'Eglise de Rome, parvenue jusqu'à nous, <u>fait partie de la défense historico-critique de l'Ordre post-vatican II de la Messe</u>, aussi bien que les nouveaux rites d'autres Eglises, telles <u>les Séries Trois Anglicanes qui sont</u> devenues le Culte Commun.

C'est dans un tel contexte que peut être lue la récente discussion historico-critique spécialisée sur la nature de la Tradition Apostolique en tant que document Romain émanant d'une communauté Hippolytienne (selon l'interprétation de Brent). La contre thèse de Bradshaw, Cerrato, and Baldovin à l'encontre du développement des travaux de Brent exposé dans l'important commentaire d'Alistair Stewart-Sykes ne minerait-elle pas sérieusement la réforme liturgique de la Messe Tridentine à Vatican II ? »

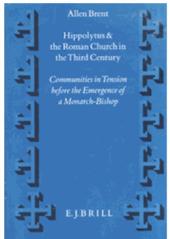
http://homepage.ntlworld.com/allen.brent/

Allan Brent, Professeur d'histoire à l'Université de N.Queensland (Australie), membre des colleges St Edmund's College et Dinity Faculty (Cambridge), diacre puis prêtre anglican, membre de la Commission liturgique du Synode général de l'Eglise Anglicane d'Australie

Notons également que l'auteur développe la thèse d'un 'épiscopat culturel'

La prétendue (*) 'Tradition apostolique' en question, un anglican de Cambridge (Brent) tente de la sauver, alors qu'un trio la conteste, ce qui menace les fondements d'In Cena Domini (NOM)

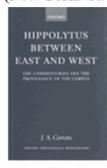
La contestation de la prétendue (*) 'Tradition apostolique'



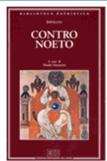
Hippolytus & the Roman Church in the Third Century, Communities in tension before the Emergence of a Monarch-Bishop, Allen Brent, E.J.Brill, 1995



A. Stewart-Sykes, *Hippolytus: On the Apostolic Tradition:* An English Version with Introduction and Commentary, (New York: St. Vladimir's Press 2001.



J.A. Cerrato, Hippolytus Between East and West: The Commentaries and the Provenance of the Corpus, (Oxford: U.P. 2002).



P. Bradshaw, M.E. Johnson, and L.E. Phillips, The Apostolic Tradition; A Commentary, (Minneapolis MN: Fortress Press 2002).

M. Simonetti, Ippolito: Contra Noeto, in Bibliotheca Patristica (Roma: Centro Editoriale Dehoniano 2000). Contre-thèse - Colloque en 2004

Publié chez St. Vladimir's Theological Quarterly 48.2-3 (2004)

Une controverse qui s'amplifie depuis 15 ans dans le monde des spécialistes



Rore Sanctifica 31 juillet 2005

42

Cette prise de défense des fondements du NOM par un anglican est significative. Elle montre qu'il a très bien compris la portée de ces travaux scientifiques qui ont des répercussions théologiques et pastorales incalculables.

5 En 1992 les travaux des universitaires confirment les conclusions de la thèse de Jean Magne

Jean Magne voit ses travaux repris et approuvés par des universitaires de la génération suivante. Pour Dom Botte, il s'agit de la chute de son œuvre et de la fin d'un montage historique qui aura duré 60 à 80 ans.

Nous reproduisons les pages 43 et 44 du tome I de Rore Sanctifica paru en août 2005.

L'hypothétique attribution à Hippolyte, son association naïve avec l'essai de Dom Botte

http://www.bsw.org/project/biblica/bibl79/Comm02n.htm

Page 55 sur 97

« La communément nommée **Traditio Apostolica** (TA) sera retenue ici avec Steiner puisqu'elle représente le "terme symbolique" nationalisé dans l'espace linguistique de la deutschtum. Une décision sur la question stricte de la légitimité de la connexion de la TA avec le nom d'Hippolyte de Rome est ici hors sujet, et n'est pas en outre spécialement importante pour les formulations des questions analysées dans cette contribution. Cf. Document STEINER, Traditionis, 28-48;

A. FAIVRE, Ordonner la fraternité. Pouvoir d'innover et retour à l'ordre dans l'Église ancienne (Paris 1992) 361-394 (tous les deux avec index des Sources et de la littérature secondaire); MORESCHINI - NORELLI, Storia, 197-199;

M. METZGER, "Nouvelles perspectives pour la prétendue Tradition Apostolique", EO 5 (1988) 241-259; ders., "Enquêtes autour de la prétendue Tradition Apostolique", EO 9 (1992) 7-36;

complété par "A propos des règlements ecclésiastiques et de la prétendue Tradition Apostolique", RevSR 66 (1992) 249-261.

Ces autorités ne contestent pas seulement toutes les trois l'hypothétique attribution à Hippolyte, mais aussi, avant tout, l'association souvent naïve avec l'essai de reconstruction des textes originaux par Botte "comme s'il s'agissait d'une simple édition de texte" (FAIVRE, Fraternité, 379). La mise en accusation d'une tentative de "rétroversion" (FAIVRE, Fraternité, 508) vise aussi la dernière version bilingue (FC 1, Freiburg/Breisgau 1991), développée à partir de la reconstruction de texte de Botte de 1963, dont W.GEERLINGS est le responsable (Cf. par suite, outre la version du texte par Botte, La Tradition Apostolique de Saint Hippolyte. Essai de reconstruction (LQF 39; Münster 1989 = 5. von A. GARHARDS avec la collaboration de S. FELBECKER, édition révisée) ainsi que de Geerling également la Synopse par J.-M. HANSSENS, La liturgie d'Hippolyte. Documents et études (Rom 1970). »

L'essai de reconstruction de Dom Botte de plus en plus contesté par les spécialistes

La contestation de la prétendue (*) 'Tradition apostolique'

- « Les travaux de G.Dix et de B.Botte ont conduit à faire croire que cette solution (identification de la Tradition apostolique avec les Constitutions de l'Eglise égyptienne et attribution à un Hippolyte de Rome) était définitive (...). Cette thèse « définitive » n'a cependant cessé d'être critiquée sur des aspects différents et pour des raisons diverses, par plusieurs chercheurs.» A.Faivre
- * « Entre la thèse de Botte, reprise par la plupart des auteurs, pour qui le texte rétroversé à partir des différents témoins est bien la 'Tradition d'Hippolyte' de Rome, et celle de Magne qui préfère voir dans ces témoins, un « document x » dont le vrai titre serait Diataxeis des saints Apôtres, nous retiendrons volontiers les deux points suivants : avec Hanssens, nous pensons qu' Essai de reconstitution et Synopse des différents témoins doivent être utilisés conjointement, car ils se complètent. Avec M.Richard et J.Magne, nous pensons que l'attribution du Document x à Hippolyte est pour le moins hypothétique. Pourquoi aurait-on mis sous le nom d'un presbytre opposé à l'autorité de son temps, une littérature normative? Il semble d'ailleurs assez difficile de rapprocher la 'Tradition apostolique' des œuvres d'Hippolyte. Quand à la statue, rien ne paraît bien convaincant. » Alexandre Faivre, Ordonner la fraternité, Cerf, pages 379 à 384, 1992
- A.Faivre enseigne la patrologie et l'histoire des institutions chrétiennes à la faculté de théologie catholique de l'université Strasbourg-II. Il est directeur scientifique à la Bibliographic Information Bank in Patristics de l'université de Laval (Canada)

Paul VI dit avoir emprunté sa prière consécratoire à la prétendue 'Tradition apostolique', texte qui s'avère aujourd'hui être reconnu pour un « Document x » par les spécialistes du sujet!

6 Conclusion – La '*risée des savants*' prophétisait le Père Bouyer en 1966 dans sa lettre à Dom Botte

Les conséquences de cette démonstration scientifique de Jean Magne sont considérables. Elles ruinent les bases du nouveau rite de consécration épiscopale et aussi celles du nouveau rite de la messe promulgué en 1969.

Sans ce leurre lancé par deux personnalités du monde « savant », le luthérien Schwartz et et l'anglican Connolly en 1910 et 1917, le nouveau rite de consécration épiscopal n'aurait eu aucune chance d'être adopté en 1968.

Dom Botte l'avait bien compris, <u>qui fuyait les objections publiques de Jean Magne au colloque d'Oxford en 1967</u> en inventant des raisons imaginaires pour nier le fait que le *Traité des Charismes* d'Hippolyte puisse avoir subsisté sous les gloses du *chapitre des Charismes* du livre VIII des *Constitutions apostoliques*.

Tout le mérite de Jean Magne aura été de persévérer jusqu'à sa soutenance en 1975 devant Henri-Irénée Marrou et c'est seulement ving-cinq ans après Oxford, en 1992, que, à bout d'arguments devant Jean Magne, l'ancien compagnon de Dom Botte, Mgr Martimort reconnaîtra (enfin !) dans le BLE (Bulletin de littérature ecclésiastique) que ce texte à l'origine obscure et alexandrine ne peut être attribué à *Hippolyte de Rome*. :

"<u>Peu importe"</u>, oserais-je répéter encore après lui, qu'elle soit d'Hippolyte ou d'un autre : "elle est le document le plus ancien et le plus précieux pour l'histoire de la liturgie et des institutions du IIIe siècle" Mgr Martimort, BLE, 1992

Le problème entre temps est que <u>toutes les consécrations épiscopales de rite latin ont été conférées depuis 1969 dans un texte largement repris de ce qui apparaît aujourd'hui comme l'une des plus formidables impostures de toute l'histoire de l'Eglise.</u>

La validité de la succession apostolique a été engagée par Montini-PaulVI et ses successeurs sur le sable d'une habile et patiente imposture « scientifique » anglicano-luthérienne.

Et pourtant <u>dès 1966, le Père Bouyer avait agité une sonnette d'alarme auprès de Dom Botte</u> en lui écrivant⁴⁰ :

³⁹ B. Botte, Le texte de la Tradition apostolique, dans Recherches de théologie ancienne et médiévale 22, 1955, p. 161; cf.Trad. apost., éd. 1963 p. XVII; éd. 1989, p. XIX; A. G. MARTIMORT, Bull. litt. eccl. 88, 1987, p. 7.

57/97

⁴⁰ Cf. à l'époque des discussions internes au *Groupe XX* du *Consilium* à propos de la réforme du rite latin de la consécration épiscopale, la lettre du Père Bouyer à Dom Botte et la réponse mensongère de ce dernier : http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-05-06_Dom_Botte_a_Bouyer.pdf

« Il est à craindre qu'une révision entreprise sous de telles auspices [les « élucubrations » d'Hippolyte] <u>ne suscite dans moins de vingt ans, la risée des savants</u> » - Père Louis Bouyer au Groupe XX, 14 mars 1966

La prophétie du Père Bouyer s'est ainsi réalisée, presque à la lettre, en 1987, soit 21 ans plus tard.

Et aujourd'hui, en 2007, à l'heure où l'épiscopat sacramentellement valide est proche de son extinction sur terre dans le rite latin, il est encore plus urgent que la gravité de cette situation soit désormais dénoncée et <u>fortement proclamée pour être connue de tous les fidèles qui veulent rester catholiques et qui veulent absolument conserver le véritable Sacerdoce catholique réellement muni de ses pouvoirs sacramentels et SACRIFICIELS.</u>

Annexe

7 Annexe - Bibliographie chronologique sur la prétendue *Tradition Apostolique* fournie par Jean Magne dans sa thèse (1975)

ORIGINES CHRÉTIENNES I

TRADITION APOSTOLIQUE SUR LES CHARISMES et DIATAXEIS DES SAINTS APÔTRES

Identification des documents

et Analyse du rituel des ordinations

par Jean MAGNE

Elève Diplômé de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes Docteur en Sciences des Religions (Patristique) Collaborateur technique de l'Enseignement Supérieur à l'Institut d'Etudes Sémitiques du Collège de France

BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE

La présente bibliographie n'a pas été établie par des recherches systématiques, mais au fil du travail de l'auteur; elle ne vise donc pas à être complète. Les ouvrages rencontrés au cours de ce travail ont été classés par ordre de date, afin de présenter au lecteur non seulement un catalogue de références, mais un historique des découvertes monumentales ou littéraires et de leur interprétation. L'énoncé des principaux ouvrages ou études est suivi de brèves indications sur leur contenu, la position de leur auteur sur le problème envisagé, leurs rééditions ou réimpressions. Ce classement chronologique appelle naturellement comme complément trois index alphabétiques : des auteurs, des documents étudiés, des problèmes traités.

- 1551
 - Découverte de la statue présumée représenter Hippolyte, au Campo Verano.

Cf.: Bovini, G. (1940).

Hanssens, J. M. (1959) 216-231.

Morin, G. (1900).

- 1563

• TURRIANUS (TORRES), Franciscus, [Titre grec, avec la traduction latine suivante:] Constitutiones sanctorum apostolorum, doctrina catholica a Clemente Romano episcopo et cive scripta libris octo. Francisci Turriani prolegomena et explanationes apologeticae in easdem Constitutiones. Haec nunc primum impressa sunt.

Venetiis, ex officina Iordani Zileti, MDLXIII.

(Cette édition princeps du Jésuite espagnol est excellente. Le plus gros reproche à lui faire est que la division en chapitres se trouve souvent contraire à la logique des matières. Funk (1905) l'a modifiée. D'après Funk, p. XX, les éditions qui ont reproduit celle de Torrès sont les suivantes :

Fronto Ducaeus, Paris 1618

Labbe, Paris 1662

Cotelier, Paris 1672 et Amsterdam 1724

Clericus, Amsterdam 1698 et 1724

Whiston, Londres 1711

Mansi, Florence 1759

Galland, Venise 1767

Migne, Paris 1857, P. G. 1, col. 555 - 1156 (d'après Cotelier 1724).

Des éditions nouvelles avec collation de nouveaux manuscrits ont été faites par :

Ultzen, Rostock 1853

Paul de Lagarde - Bunsen, Londres 1854, puis Leipzig et Londres 1862

Pitra, Rome 1864

Funk, Paderborn 1905, Réimpression Turin 1962.)

- 1685

• LE MOYNE, Etienne, Varia sacra, ceu Sylloge variorum opusculorum graecorum ad rem ecclesiasticam spectantium, cura et studio Stephani Le Moyne, ... qui collegit, versiones partim addidit et notis ... illustravit, Lugduni Batavorum 1685.

(D'après M. Richard (1969, col. 544), le premier auteur à faire le rapprochement entre les titres de l'inscription de la statue et les chapitres sur les charismes des *C.A.* VIII, 1-2.)

- 1691

• LUDOLFUS (Leutholf), Job : Jobi Ludolfi, alias Leutholf dicti, ad suam Historiam Aethiopicam antehac editam Commentarius, Francofurti ad Moenum 1691 :

p. 301-313: Introduction aux Statuta Apostolorum sic dicta.

314-329 : Sous ce même titre et avec numérotation continue des chapitres, *l'Ordonnance apostolique* (314-323) et le *document x* (323-329) jusqu'à l'ordination du diacre, le manuscrit utilisé n'allant pas plus loin.

329-340 : Les 81 « Abtelisat » ou Canons des Apôtres.

- 1711

• WHISTON, W., The Constitutions of the Holy Apostles by Clement in Greek and English, London 1711.

(Soutient l'authenticité apostolique des C.A.)

- 1714

• SMALBROKE, R., The pretended authority of the Clementine constitutions confuted by their inconsistency with the inspired writings of the Old and New Testament, London 1714.

- 1715

• TURNER, R., A discourse of the pretended apostolical Constitutions, London 1915. (p. 287 ss. contre l'authenticité apostolique soutenue par Whiston (1911).)

- 1795

• DE MAGISTRIS, Dissertation « De vita et scriptis S. Hippolyti episcopi Portuensis», dans *Acta Martyrum ad Ostia Tiberina sub Claudio Gothico*, Rome 1795, p. 134 ss.

(Reproduite dans Migne, P.G. I, 323-542).

(Voit dans le titre des *C.A.*: « Constitutions des saints Apôtres par Clément, évêque des Romains et citoyen (*te kai politou*): La Didascalie catholique », la corruption du nom d'Hippolyte, qui serait donné comme auteur de la Didascalie.)

- 1829

• KRABBE, O., Ueber den Ursprung und den Inhalt der apostolischen Konstitutionen des Clemens Romanus. Ein historisch-kritisches Versuch, Hamburg 1829.

(Le problème principal est encore de prouver l'inauthenticité apostolique des Constitutions.)

- 1832

 DREY, G., Neue Untersuchungen itber die Constitutiones und Canones der Apostel. Ein historisch-kritischer Beitrag zur Literatur der Kirchengeschichte und Kirchenrechts, Tübingen 1832.

- 1834

• PLATT, Thomas Pell, *The Ethiopie Didascalia* (C.A. I - IV, 11), Londres 1834.

(C'est en réalité une recension non de la *Didascalie*, mais des *C.A.*, très voisine de celle, appelée aussi de façon erronée «Didascalie arabe», contenue dans le ms Borgia syriaque 60. La traduction de Platt, faite sur un ms incomplet, a été terminée en français par J. Françon, dans *Revue de l'Orient Chrétien*, de 1911 à 1914.)

- 1843

BICKELL, I. G., Geschichte des Kirchenrechts I, Giessen; Frankfurt 1843, 1849:
 p. 107-132: édition princeps du texte grec de l'Ordonnance apostolique (Apostolische Kirchenordnung) d'après le ms Vindobonensis hist. graec. 7.

- 1847

• SPORSEN, P., De origine et argumento Constitutionum et Canonum apostolicorum, Lund 1847.

- 1848

• TATTAM, Henry, The Apostolical Constitutions or Canons of the Apostles in Coptic with an English translation, London 1848.

(La version copte bohaïrique éditée et traduite par Tattam a été faite en 1804, probablement à partir d'un texte sahidique. Elle est quelquefois appelée *Octateuque bohaïrique* à cause de sa division en huit livres et de son attribution à Clément, ou *Heptateuque bohaïrique* à cause d'une seconde division en sept livres nécessitée par l'absence du *Testament*. C'est en réalité la traduction d'un *Sénodos* sahidique (absence du *Testament*, de la *transition*, et de la répartition entre les Apôtres des extraits des *C.A.*) sur laquelle a été reportée la division en livres d'un *Octateuque*.)

- 1853

 BUNSEN, Baron Christian Cari Josias von, Hippolytus und seine Zeit, Leipzig 1852, 1853.

(Traduit partiellement de *Hippolytus and his Age*, London 1852.) (Tome II, p. 432, Bunsen date la liturgie de la *C. Eg.* du milieu du II^e siècle.)

- 1854

- BUNSEN, C.C.J., *Analecta ante Nicaena*, Londres 1854. (Tome III, p. 32, même thèse que *supra* 1853.)
- LAGARDE, Paul de, Didascalia Apostolorum syriace, Leipzig 1854, VII 121 p. (Edition princeps de la Didascalie syriaque.)
 Réimpression 1967.

- 1856

• LAGARDE, Paul de, Reliquiae juris ecclesiae antiquissimae syriace, Leipzig 1856.

- 1862

LAGARDE, Paul de, Constitutiones Apostolorum, Leipzig et Londres 1862.
 (Donne les variantes de ses mss par rapport à l'édition de Torrès. Turner (1929-1930) juge cette édition sans importance.)

- 1870

• HANEBERG, Daniel Bonifacius von, Canones s. Hippolyti arabice e codicibus romanis cum versione latina, annotationibus et prolegomenis, Munich 1870.

(Dans les deux mss utilisés, de la même famille, l'ordre des chapitres est perturbé. La traduction latine, révisée par Achelis (1891), est reproduite dans Duchesne (1903, p. 224-543). Riedel (1900) a publié une traduction allemande d'après une meilleure famille de mss, et Coquin (1966) a publié un texte arabe critique et une traduction française.)

-1871

• FELL, Winand, Canones Apostolorum Aethiopice. Ad fidem librorum manuscriptorum primus edidit W. F., Leipzig 1871, 34 p. + 13 p. éth.

(Il s'agit seulement des 56 Canons apostoliques. Cf. Hanssens 1959, p. 43.)

- 1879

• BULLARIUM Patronatus Portugalliae Regum in Ecclesiis Africae, Asiae atque Oceaniae:

Appendix, Tomus III: Documenta Historiam Ecclesiae Habessinorum illustrantia inedita vel antea iam edita, 1879.

(Le volume II de ce tome III de l'Appendix reproduit, p. 145-198, Ludolf 1691, p. 301-340.)

- 1881

• BEYSCHLAG, Die apostolische Spruchsammlung und unsere vier Evangelien, dans *Theologische Studien und Kritiken* 54 (1881) 565-636; 55 (1882) 594-602.

- 1883

• LAGARDE, Paul de, Aegyptiaca, Göttingen 1883, 304 p.:

p. 209-238 : Les 85 (71) *Canons des Apôtres* = *C.A.* VIII, 48 : dans la demi-page du haut, en sahidique ; dans la demi-page du bas, en bohaïrique.

p. 239-248 : L'Ordonnance apostolique en sahidique.

p. 248-266 : La Constitution de l'Eglise égyptienne en sahidique.

p. 266-291 : Les extraits des C.A. en sahidique.

Réimpression 1972.

• BEYSCHLAG, Über die Zusammensetzung der Liturgie im achten Buch der Apostolischen Konstitutionen, dans *Theologische Studien und Kritiken* 56 (1883) 7-32.

- 1884

- BOURIANT, V., Les Canons apostoliques de Clément de Rome, dans *Recueil de travaux* relatifs à la philologie et à l'archéologie'égyptiennes et assyriennes, tome V, Paris 1884, fasc 1-2 p 199-216; fasc. 3-4, p. 97-115.
- SWAINSON, Charles Antony, The Greek Liturgies chiefly from original Authorities, Cambridge 1884.
- HARNACK, A., Die Didache und die sogen. Apostolische Kirchenordnung, Berlin 1884 (TU II, 1/2).

(Repris dans Geschichte I (1893) 452 ss.)

- 1886

- HARNACK, A., Die Quellen der sogennanten apostolischen Kirchenordnungen, nebst einer Untersuchung des Lectorats und der anderen niederen Weihen, Berlin 1886 (TU II, 5).
- DUCHESNE, Louis, Compte rendu de Harnack (1886), dans *Bulletin critique* 7 (1886) 361-370.

- 1887

• FUNK, Franciscus Xaverius, Doctrina duodecim Apostolorum, Canones Apostolorum ecclesiastici, ac reliquiae doctrinae de duabus viis expositiones veteres edidit, adnota-

tionibus et prolegomenis illustravit, versionem latinam addidit F. X. F., Tübingen 1887 LXVII - 116 p.

(Les Canones Apostolorum ecclesiatici de Funk sont l'Ordonnance apostolique. Edition à compléter pour « la voie de la vie » par celle de Schermann (1903).)

- 1891

- ACHELIS, Hans, *Die ältesten Quellen des orientalischen Kirchenrechts*, I. Buch: *Die Canones Hippolyti*, Leipzig 1891 (TU VI, 4, p. 269 ss.) (Dans son introduction, Achelis propose pour les différents documents la généalogie suivante: *Canons d'Hippolyte Constitution de l'Eglise égyptienne ->* écrit perdu ressemblant au VIIIe livre des *C.A. -> Epitomé* de cet écrit perdu *-> C.A.* VIII. Le texte arabe de Haneberg (1870) n'est pas reproduit, mais sont données en face l'une de l'autre la traduction latine de Haneberg révisée par H. Vielhaber et L. Stern, et une traduction allemande par G. Steindorff.)
- FUNK, F. X., *Die apostolischen Konstitutionen, eine litterar-historische Untersuchung,* Rottenburg am Neckar 1891, VIII 374 p. (Funk propose pour les différents documents la généalogie suivante : C.A. VIII -> Epitomé -> Constitution de l'Eglise égyptienne -> Canons d'Hippolyle. Cette généalogie est à peu près l'inverse de celle proposée par Achelis (1891).)

- 1893

• Funk, F. X., Das achte Buch der Apostolischen Konstitutionen und die verwandten Schriften auf ihr Verhältnis neu untersucht, dans Theologische Quartalschrift 75 (1893) 605-666.

(Cf. 1895)

Harnack, A., dans Theologische Studien und Kritiken 66 (1893) 403-427.
 (Approuve le stemma généalogique de Funk.)

- 1894

 Achelis, H., Hippolytus im Kirchenrecht: das Verwandtschaftverhältnis des Canones Hippolyti, der « Aegyptischen Kirchenordnung », der Constitutiones per Hippolytum, und des achten Buches der apostolischen Konstitutionen geprüft, dans Zeitschrift für Kirchengeschichte 15 (1894) 1-43:

p. 42, affirme l'ordre généalogique : C.H. -> Aeg. K.O. -> Const. p. Hip. -▶ A.K. VIII, 4 ff. (Cf. 1891)

• Funk, F. X., Trente chapitres des C.A., dans Compte rendu du IIIe Congrès scientifique international des Catholiques 1894, Sciences religieuses, p. 199-210.

- 1895

• Funk, F. X., Das achte Buch der apostolischen Konstitutionen und die verwandten Schriften, dans Historisches Jahrbuch 16 (1895) 1-36; 473-509.

(Cf. 1893)

- 1896

Zahn, Th., dans Neue Kirchliche Zeitschrift 1 (1896) 22-27.
 (Etude sur le symbole ou profession de foi de l'auteur des C.A. d'après C.A. VI, 11.)

- Brightman, F., Liturgies eastern and western I. Eastern Liturgies, Oxford 1896, CIV -603 p. :
 - p. XVII-XXIX : Présentation des C.A. et des documents apparentés ; p. XXXIV-XLIII : donne « l'aride détail d'une démonstration irréfutable » que « le surabondant compilateur des Epîtres d'Ignace se retrouve tout entier dans les C.A. avec son bagage d'expressions caractéristiques, son procédé littéraire par accumulation et antithèses, sa méthode de citer l'Ecriture sainte, sa théologie peu sûre. »
 - p. 1-27 : Texte de la Liturgie dite Clémentine = C.A. VIII, 5, 11-15, 10.
 - p. 28-30 : Ordre de la Liturgie du Livre II, 57, 2-21 des C.A.

Réimpression Oxford 1965.

• Achelis, H.: Apostolische Kirchenordnung, Apostolische Konstitutionen, dans Realencyclopädie für protestantische Theologie und Kirche, 1896, t. I, 730-741.

- 1897

• Bonwetsch, G. Nathanael: Hippolyt's Kommentar zum Buche Daniel und die Fragmente des Kommentars zum Hohenliede (GCS, Hipplytus Werke, I, 1), Leipzig 1897.

- 1898

• Funk, F.X., Untersuchung über die Liturgie der agyptischen Kirchenordnung, dans Theologische Quartalschrift 80 (1898) 513-547.

- 1899

• Rahmani, Ignatius Ephrem II, Testamentum Domini nostri Jesu Christi nunc primum edidit, latine reddidit et illustravit I.E. II R., Mayence 1899.

Réimpression Hildesheim 1965.

- 1899

- ACHELIS, H., C.R. de Rahmani, Testamentum Domini, dans *Theologische Literaturzeitung* (1899).
- FUNK, F. X., Die Symbolstücke in der ägyptischen Kirchenordnung und den Kanones Hippolyti, dans *Theologische Quartalschrift* 81 (1899).
- FUNK, F. X., Die Zeit der apostolischen Konstitutionen, dans Kirchengeschichte Abhandlungen 2 (1899) 347-372.
- TURNER, C. H., Ecclesiae occidentalis monumenta juris antiquissima, Oxford 1899-1939.

- 1900

• BATIFFOL, P., Le soi-disant Testament de Notre Seigneur Jésus-Christ, dans *Revue Biblique* 9 (1900) 253-260.

(Présentation de l'édition de Rahmani (1899).)

• BAUMSTARK, A., Die syrische Uebersetzung der apostolischen Kirchenordnung, dans *Stromation Archaiologikon...*, Rome 1900.

(Cf. Arendzen 1902)

(Edition de l'*Ord. ap.* d'après le Borgianus syr. de 1576 : p. 18-22 texte syriaque, p. 23-29 trad. allemande.)

• KENT, W. H., The syriac Testament of our Lord, dans *The Dublin Review* (1900) 245-274.

(Compare les différentes recensions syriaque, arabe, éthiopienne.)

- MORIN, Dom G., Le Testament du Seigneur, dans *Revue Bénédictine* 17 (1900) 10-28. (C.R. de Rahmani, *Testamentum* (1899).)
- MORIN, Dom G., La liste épigraphique des travaux de saint Hippolyte au Musée du Latran, dans *Revue Bénédictine* 17 (1900) 246-251.
- HAULER, Edmundus, Didascaliae Apostolorum fragmenta Veronensia Latina. Accedunt canonum qui dicuntur Apostolorum et Aegyptiorum reliquiae. Leipzig 1900.
 - (C'est l'édition princeps du *Recueil* dans sa traduction latine, qui révèle la *transition*, d'où partiront les déductions de Schwartz (1910) et de Connolly (1916). Edition refaite d'après le *ms* par Tidner (1938).)
- CORSSEN, P., et WENDLAND, P., C.R. de Hauler, Didascaliae..., dans *Berliner philologische Wochenschrift* 39-40 (1900) 1189-1195; 1220-1230.
 - (Proposent quelques corrections aux lectures de Hauler, dont quelques-unes reconnues justes par Hauler lui-même (d'après Hanssens (1959) 12, qui renvoie à Funk (1905) I, X-XI).
- RIEDEL, Wilhelm, Die Kirchenrechtsquellen des Patriarchats Alexandrien, Leipzig 1900:
 - § 34 : Les *Canons d'Hippolyte* : p. 193-200, introduction ; p. 200-230, traduction d'après une famille de mss meilleure que celle utilisée par Haneberg (1870). Corrections par Riedel lui-même (1903).

Réimpression Aalen 1968.

(Remplacé par Coquin (1967) uniquement pour les Canons d'Hippolyte.)

• CABROL, F. et H. LECLERCQ, *Monumenta Ecclesiae Liturgica*, Paris 1900-1913, CCXV + 276-204 p. et CCLVII -I- 272 p.

(Dans la seconde partie du tome I, reproduisent les *Canons d'Hippolyte* d'après Haneberg-Achelis (1891).)

- 1901

- BAUMSTARK, A., Die nichtgriechischen Paralleltexte zum achten Buch der Apostolischen Konstitutionen, dans *Oriens Christianus* 1 (1901) 98-137.
- FUNK, F. X., Das Testament unseres Herrn und die verwandten Schriften, Mayence 1901.
- NAU, M.-F., Fragment inédit d'une traduction syriaque jusqu'ici inconnue du Testamentum Domini nostri Jesu-Christi, dans *Journal asiatique*, mars-avril 1901.
- BARDENHEWER, O., *Patrologie*, 2^e éd., 1901.
 (p. 311-314 approuve le stemma généalogique (faux) proposé par Funk (1901).)
- WORDSWORTH, J., The Ministry of Grace, London 1901.

- 1902

- COOPER, J. MACLEAN, A., The Testament of our Lord translated in English from the Syriac, with an Introduction and Notes, London 1902, 284 p.
 - (Comparent en détail le Testament, la Constitution de l'Eglise égyptienne et les extraits des C.A.)
- ARENDZEN, J. P., An Entire Syriac Text of the « Apostolic Church Order », dans *Journal of Theological Studies* 3 (1902) 59-80.

(Cf. Baumstark 1900)

- (Edition de la version syriaque de *l'Ordonnance apostolique* avec traduction en regard, p. 60-73, et notes critiques, p. 74-80.)
- FUNK, F.X., Zum achten Buch der apostolischen Konstitutionen und den vervandten Schriften, dans *Theologische Quartalschrift* 84 (1902)
- de Jongh, H., Le Testament de Notre Seigneur et les écrits apostoliques apparentés, dans *Revue d'Histoire ecclésiastique* 3 (1902) 615-643.
- NAU, M.-F., La Didascalie des Douze Apôtres traduite du syriaque pour la première fois, dans *Le canoniste contemporain* Février 1901 à Mai 1902.
 - Réimprimé en volume, Paris 1912, XXXII 264 p.

- 1903

- DUCHESNE, L., Origines du Culte chrétien, Paris 1903.
 - (Cette première édition reproduit en appendice la traduction latine des *Canons d'Hip-polyte* par Haneberg (1870) révisée par Achelis (1891); la cinquième édition, Paris 1925, remplace les *Canons d'Hippolyre* par les pages de la *Tradition apostolique* relatives aux ordinations et à l'initiation chrétienne d'après le texte latin de Hauler (1900) complété par les suppléments qui se trouvent dans le texte éthiopien de Horner (1904).)
- RIEDEL, W., Bemerkungen zu den Kanones der Hippolytus, dans *Theologische Studien und Kritiken* 76 (1903) 338-342.

(Cf. 1900.)

- FUNK, F. X., Ein Fragment zu den Apostolichen Konstitutionen, dans *Tübinger Quartalschrift* 85 (1903) 195-202.
- GIBSON, Margaret Dunlop, *The Didascalia Apostolorum in Syriac* (Horae semiticae 1), Londres 1903, X 236 p.
 - (Edition du ms de Mésopotamie (Sm) avec variantes des mss de Paris (de Lagarde), Borgia (Vat. 148), Harris II et Cambridge 2023.)
- GIBSON, M. D., *The Didascalia Apostolorum in English* (Horae semiticae 2), Londres 1903, XVIII 114 p.
- GUERRIER, J., Le Testament de N.S. J.-C, étude sur la partie apocalyptique, Lyon 1903.
- SCHERMANN, Theodor, Eine Elfapostelmoral oder die X-Rezension der « beiden Wege », nach neuen handschriftlichen Material herausgegeben und untersucht, Munich 1903.

- 1904

- HORNER, Georges, The Statutes of the Apostles or Canones Ecclesiastici edited with translation an collation from Ethiopic and Arabic mss; also a translation of the Saïdic and collation of the Bohaïric Versions; and Saïdic fragments, London 1904, XXXIX -480 p.
 - (Le texte sahidique n'est pas reproduit parce que édité par P. de Lagarde dans Aegyptiaca, 1883, p. 239-291; le texte arabe est celui du Sénodos du ms Vat. ar. 149-(150), fol. 23r-34r; le texte de l'Octateuque arabe du ms Vat. ar. (149)-150, fol. 44-55v est collationé en traduction, ainsi que celui du ms Bodléienne or. christ. 40, fol. 46r-82r. Il existe aussi une édition ne comportant que les traductions. Ce livre, malheureusement très rare, est toujours indispensable car il n'a jamais été refait entièrement: l'édition du texte sahidique par TILL-LEIPOLDT (1954) ne comporte pas l'Or. apost.; celle du texte éthiopien par DUENSING (1946) la néglige également; celle du texte arabe de PERIER-PERIER (1912) ne signale pas les omissions, additions et variantes de l'Octateuque.)
- ACHELIS, Hans, und FLEMMING, Johann, *Die syrische Didascalia übersetzt und er-klärt*, Leipzig 1904 (TU XXV, 2), VIII 388 p.
- FUNK, F. X., Das achte Buch der Apostolischen Konstitutionen in der koptischen Uberlieferung, dans Tübinger Quartalschrift 86 (1904) 429-442.
- LEIPOLDT, J., Saïdische Auszüge aus dem VIII. Buche der Apostolischen Konstitutionen, Berlin 1904 (TU XXVI, 1 b).
 - (Traduction allemande des Canons ecclésiastiques LXIII à LXXVIII d'après l'édition de P. de Lagarde (1883), avec compléments tirés d'un *ms* copte de Paris).
- HARNACK, Adolf von, Geschichte der altchristlichen Litteratur bis Eusebius II, Chronologie 2, Leipzig 1904:
 - p. 482-517: Kirchenrechtliche Litteratur:
 - p. 484 : « Die sog. Apostolische Kirchenordnung » (cf. vol. I, Geschichte, p. 451-466, et II, 1, Chronologie, pp. 532-712) ;
 - p. 488: « Die sog. Apostolische Didascalia »;
 - p. 501: « Kirchenrechtliche Arbeiten Hippolyts ».
 - p. 505 : « La seconde partie (de l'Epitomé), sur les ordinations, attribuée par le titre à Hippolyte, peut difficilement, étant donné son contenu, avoir affaire avec lui. Et ce serait un « caprice » de la tradition, extraordinaire et donc invraisemblable (bien que non impossible), s'il fallait admettre qu'il y ait eu confusion, et restituer dia Hippolytou à la première partie sur les charismes. »
 - « Il résulte que les chapitres sur les charismes de *l'Ep*. et des *C.A.* ne peuvent avec une vraisemblance suffisante être rapportés à Hippolyte. Et à supposer que la vraisemblance soit forte, cela n'avancerait guère, car très peu de choses se laissent revendiquer pour Hippolyte dans ce morceau de toutes façons très remanié. Dans aucune phrase on n'a l'assurance de se tenir sur un sol hippolytien. Seules deux ou trois idées principales pourraient remonter jusqu'à lui. »)
 - p. 507 : sur les Canons d'Hippolyte ;
 - p. 511 : discussion du stemma généalogique de Funk ;

p. 514 : sur le Testament de N.S. J.-C.

- 1905

• Funk, F. X., Didascalia et Constitutiones Apostolorum, Paderborn 1905.

Vol. I : LVI - 704 p. : Introduction, puis texte de la *Didascalie*, en latin, sur la page de gauche, et des *Constitutions*, en grec, sur la page de droite, les éléments ajoutés étant soulignés. Index des mots grecs.

Vol. II: XLIV - 208 p.: Testimonia Veterum et Scripturae propinquae:

Fragmenta Anastasiana, p. 51-71;

Epitomé du Livre VIII des C.A., p. 72-96;

Texte latin de la *Constitution de l'Eglise égyptienne*, p. 97-119 ;

Parties ajoutées aux *C.A.* dans la traduction arabe dite *Didascalie arabe*, p. 120-136; (cf. Platt 1834)

Règlement divers, p. 137-157;

Euchologe de Sérapion, p. 158-203.

Réimpression anastatique Turin 1962.

- 1906

• FUNK, F. X., Die aegyptische Kirchenordnung, dans *Theologische Quartalschrift* (1906), reproduit dans *Kirchengeschichte Abhandlungen* 3 (1907) 381-401.

(Par un examen des versions copte, arabe, et éthiopienne, Funk montre que l'éthiopien est traduit de l'arabe et l'arabe du copte, comme en général dans le reste de la littérature éthiopienne.)

• GOLTZ, E. von der, Die Taufgebete Hippolyts und andere Taufgebete der alten Kirche, dans Zeitschrift fur Kirchengeschichte 1 (1906) 1-27.

(Propose de reconnaître Hippolyte comme l'auteur des rituels baptismaux que contient en supplément la version éthiopienne de la *Constitution de l'Eglise égyptienne*.)

• GOLTZ, E. von der, Unbekannte Fragmente altchristlichen Gemeinde ordnungen nach G. Horners englischer Ausgabe des äthiopischen Kirchenrechtsbuchs, dans Sitzungberichte der Königlichen Preussischen Akademie des Wissenschaften zu Berlin, Philosophisch-historische Klasse, 1906, p. 141-157.

(Même thèse que *supra*.)

• BRUYNE, Dom Donatien de, Prétendus écrits d'Hippolyte, dans *Revue bénédictine* 33 (1906) 422-429.

(Réponse à von der Goltz (1906).)

- De LACY O'LEARY, The Apostolical Constitutions and Cognate Documents, London 1906.
- DREWS, G., Untersuchungen iiber die sogennante clementinische Liturgie im VIII. Buch der Apostolischen Konstitutionen, I. Die clementinische Liturgie in Rom, Tübingen 1906, VII 166 p. (Studien z. Geschichte des Gottesdienstes II/III).

(La thèse de l'A. est que *C.A.* VIII et la *Ia Clementis* ont comme source commune une liturgie primitive, mais les rapprochements signalés sont superficiels et sans valeur.)

- 1907

• GREBAUT, S., Littérature éthiopienne pseudo-clémentine, dans *Revue de l'Orient chrétien*

```
pp. 139 ss, 285, 380
pp. 166, 314
pp. 198, 307
pp. 72, 167, 225
pp. 16, 133, 244, 337
p. 69
p. 324
1915-1917, p. 33
1918-1919, p. 246
1920-1921, pp. 22, 113
1927-1928, p. 22 ss.
```

• NAU, François, La version syriaque de l'Octateuque clémentin traduite en français, dans *Le Canoniste contemporain*, de juillet-août 1907 à mars 1913.

Réimprimé en volume, Paris 1913, 136 p.

- 1908

• NAU, François, Article « Constitutions apostoliques », dans *Dictionnaire de Théologie catholique*, t. III (1908) col. 1520-1557.

- 1909

• LECLERCQ, H., Article « Canons apostoliques », dans *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, II, 2 (1910), 1910-1950 :

Législation canonique ; Témoignage des Canons apostoliques ; Date ; Nombre ; Lieu d'origine et auteurs ; Anciennes versions ; Tradition manuscrite ; Bibliographie ; Canons d'Antioche ; Canons coptes arabes ; Constitution apostolique égyptienne ; Règlement ecclésiastique égyptien ; Canons 48-71 ; *Canones apostolici :* L'Octateuque de Clément ; Les 27 (ou 30) *Canones apostolici ;* Loi canonique des saints apôtres ; Pénitentiel des apôtres ; Canons de S. Pierre ; Les canons d'Hippolyte ; Le *Testamentum Domini*.

- 1910

• MACLEAN, Arthur John, *The Ancient Church Orders*, Cambridge 1910, XII — 182 p. (Cambridge Liturgical Handbooks 1).

(Analyse et comparaison du contenu des différents documents sous les rubriques suivantes : Edifices et culte, Ordinations, Baptême et Confirmation, Doctrine, Année ecclésiastique. Toutes les Ordonnances connues dériveraient d'une Ordonnance perdue qui pourrait être l'œuvre d'Hippolyte (p. 172).)

• SCHWARTZ, Eduard, *Ueber die pseudoapostolischen Kirchenordnungen*, Strassburg 1910 (Schriften der wissenschaftlichen Gesellschaft in Strassburg 6).

(Le premier en date à identifier la Constitution de l'Eglise égyptienne à la Tradition apostolique d'Hippolyte.)

Réédition 1963.

• SKUTSCH, F., Ein neuer Zeuge der altchristlichen Liturgie, dans *Archiv für Religionwissenschaft* 13 (1910) 291 ss.

(L'astrologue Firmicus maternus aurait tiré des actions de grâce pour les bienfaits de la création de *C.A.* VII, 34 et VIII, 12 les prières du début des 5^e et 7^e livres de sa *Mathesis*. Travail sans valeur d'après Bousset (1915, p. 449).)

• REITZENSTEIN, R. und WENDLAND, P., Zwei angeblich christliche liturgische Gebete, dans *Nachrichten der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen* 1910, p. 330 ss.

(Cherchent à Firmicus Maternus et à *C.A.* VII, 34 et VIII, 12 une source commune, supposée stoïcienne mais non-grecque, et fondée sur la Théodicée de Poseidonios.)

- 1911

• FRANÇON, J., La Didascalie éthiopienne (C.A. IV, 12 - VII) traduite en français, dans Revue de l'Orient chrétien

```
16 (1911) pp. 161-166; 266-270
17 (1912) pp. 199-203; 286-293
19 (1914) pp. 183-187.
(Voir Platt (1834) et Harden (1920).)
```

• BISHOP, E., Liturgical Comments and Memoranda, sous la rubrique « Notes and Studies », dans *The Journal of Theological Studies* 12 (1911) 398 ss.

(Compare l'anaphore de la version éthiopienne de la *C. Eg.* et celle de la Liturgie éthiopienne des Apôtres. Cagin (1911 et 1919) reprendra la comparaison en y faisant entrer les cinq recensions (les deux versions, latine et éthiopienne ; les trois amplifications du Testament syriaque et des liturgies éthiopiennes des Apôtres et du Sauveur).)

- 1912

 PERIER, Jean, et PERIER, Augustin, Les 127 Canons des Apôtres. Texte arabe en partie inédit, publié et traduit en français d'après les manuscrits de Paris, de Rome et de Londres. Paris 1912 (Patrologie orientale, t. VIII, fasc. 4, pp. 551-710).

(Ces 127 Canons ne sont autres que le *Sénodos*, dont le texte arabe avait déjà été édité et traduit par Horner (1904) d'après le seul ms du Vatican.)

• CAGIN, Dom Paul, L'Euchologie latine étudiée dans la tradition de ses formules et de ses formulaires, 2 : L'Eucharistia, canon primitif de la messe ou formulaire essentiel et premier de toutes les liturgies, Rome-Paris-Tournai, 1912, 334 p. + tableaux et dépliants.

(A la recherche de « l'anaphore apostolique», l'A. compare les cinq témoins de l'anaphore dite d'Hippolyte.)

• NAU, F., La Didascalie des douze Apôtres, Paris 1912, XXXII — 264 p.

(Réédition en un volume des articles du Canoniste contemporain, Fév. 1901 à Mai 1902. Traduction de la version syriaque de la Didascalie. Voir Connolly (1929).)

- SCHERMANN, Theodor, Aegyptische Abendmahlsliturgien des ersten Jahrtausends, Paderborn 1912.
- STORF, R., Traduction allemande des *C.A.* dans *Bibliothek der Kirchenväter herausgegeben von Bardenhewer*, vol. 5 (1912, 2^e édition).
- SPAGNOLO, A. TURNER, C. H., A fragment of an unknown latin version of the Apostolic Constitutions, (VIII, 41 end), dans *The Journal of Theological Studies* 13 (1912) 492-514.
 - (p. 106, remarques intéressantes sur les doxologies : forme ancienne : dia... en..., et forme catholique anti-arienne : meta... sun...)

- 1913

- SCHERMANN, Theodor, Ein Weiheritual der römischen Kirche am Schlusse des ersten Jahrhunderts, München-Leipzig 1913, IV 79 p.
- TURNER, C. H., Notes on the Apostolic Constitutions I, A primitive edition of the Apostolic Constitutions, dans *The Journal of Theological Sudies* 15 (1913-14) 53-65;

```
16 (1914-15) 54-61; 520-527;
```

21 (1919-20) 160-168;

31 (1929) 128-141.

(Montre l'arianisme de l'auteur des C.A. et la façon dont les différents mss ont été catholicisés.)

• USENER, H., Milch und Honig, dans *Kleine Schriften* 6, Leipzig-Berlin 1913, pp. 398-417.

- 1914

- SCHWARTZ, E., Compte rendu de Th. Schermann, Ein Weiheritual...(1913) dans *Oriens christianus*, N.S. 4 (1914) 347-354.
- SCHERMANN, Theodor, *Die allgemeine Kirchenordnung, frühchristliche Liturgien und kirchliche Ueberlieferung* (Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums, Erganzungs-band III):

Erster Teil: *Die allgemeine Kirchenordnung des zweiten Jahrhunderts*, Paderborn 1914. (Présente un texte reconstitué de l'Ordonnance apostolique et de l'Ordonnance ecclésiastique comme livres I et II d'une Ordonnance unique, rejetant (p. 9) la thèse de Schwartz.)

Zweiter Teil: Frühchristliche Liturgien, Paderborn 1915.

Dritter Teil: Die kirchliche Ueberlieferung des zweiten Jahrhunderts, Paderborn 1916.

- LECLERCQ, Henri, Articles: « Constitutions apostoliques », et: « Liturgie des *C.A.* », dans *Dictionnaire d'Arch. chr. et de Lit.*, III, 2 (1914):
 - col. 2732-2748 : Témoignages ; Le texte ; Les Livres I-VI ; Le livre VII ; Le livre VIII ; Bibliographie (très abondante, col. 2742-2748).
 - col. 2748-2795 : Liturgie des *C.A.* : Le nom ; L'auteur ; L'œuvre ; La patrie ; Les sources ; Les liturgies parallèles ; Le « Règlement ecclésiastique égyptien » ; « Le Testament du Seigneur » ; Le canon ecclésiastique 53 ; La liturgie des *C.A.* ; Bibliographie : mss, éditions, traductions, travaux.

- TURNER, C. H., Notes on the Apostolic Constitutions II, dans *Journ. of Theol. St.* 16 (1914-15).
 - p. 54-61 : (L'étude de vingt variantes montre l'excellence du texte du *ms* Vat. gr. 1506, et dénonce le Constituteur comme arien « pur sang ».)
 - et p. 520-527 : (La rédaction longue du canon *C.A.* VIII, 47, 50, sur le baptême est originale, et arienne. Egalement, notes sur les titres des 85 canons des *C.A.*, VIII, 47.)

- TURNER, C. H., The ordination prayer for a presbyter in the Church Order of Hippolytus, dans *Journ. of Theol. St.* 16 (1915) 542-547.
 - (Le renvoi de la prière de l'ordination presbytérale à ce qui a été dit pour l'évêque prescrirait de dire pour le prêtre toute l'invocation de la prière de l'évêque.)
- BOUSSET, Wilhelm, Eine judische Gebetsammlung im siebten Buch der apostolischen Konstitutionen, dans *Nachrichten von der Kön. Gesellschaft der Wissenschaften zü Göttingen*, Philologisch-historische Klasse, 1915 (1916) 435-489.
 - (Montre le caractère juif plus encore que judéo-chrétien de nombreuses prières des livres VII et VIII des *C.A.*; étude reprise par Goodenough (1935).)
- FRÈRE, W. H., Early Ordinations Services, dans *Journ. of Theol. St.* 16 (1914-1915) 323-369.
 - (Les chapitres sur les charismes des *C.A.* et le rituel des ordinations de l'Egyptian Church Order sont le « Sur les charismes Tradition apostolique d'Hippolyte » à des niveaux d'interpolation différents.)
- BARTLET, J. Vernon, The Ordination Prayers in the Ancient Church Order, dans *Journ.* of Theol. St. 17 (1915-16) 248-256.
 - (Fait dépendre l'*Eg. C. O.* des *Canons d'Hippolyte*. Cf. réponse de Nairn, *ibid.* p. 398-399 et de Connolly, *ibid.* 18 (1916-17) p. 55-58, qui a attendu la parution de son livre pour reprendre brièvement ses conclusions sur la généalogie des documents.)

- CONNOLLY, Dom R[ichard] Hugh, The So-Called Egyptian Church
 - Order and Derived Documents, Cambridge 1916 (Texts and Studies VIII, 4), XIV 197 p.:
 - p. 1-10: Introduction: description des documents.
 - p. 11-54 : La prière d'ordination de l'évêque. (L'étude de six traductions ou recensions présentées en colonnes parallèles permet à C. d'établir la généalogie des documents contre les généalogies fausses de Achelis, Funk, Harnack...)
 - p. 55-134 : *Eg. C. O.* comparé à *C. H.* (Comparaison établie sur une quinzaine de points tout au long des deux ouvrages montrant que *C.H.* dérive bien de *Eg. C. O.*, et non le contraire.)
 - p. 135-149 : Hippolyte et les Ordonnances ecclésiastiques (*Eg. C. O.* est la *Trad. apost.* d'Hippolyte, mais son *Sur les charismes* est perdu. Cf. passages principaux cités dans notre chapitre II, p. 27-31).
 - p. 150-169 : 6 notes additionnelles : p. 160-168 : note V : Quelques parallèles à *Eg. C. O.* dans Hippolyte (Cf. notre chapitre VI, p. 74-76).

- p. 170 : Appendice A : Table comparative de C.A. VIII et d'Ep.
- p. 174 : Appendice B : Texte de l'*Eg. C. O.* : les lacunes du latin de Hauler (1900) sont comblées par la traduction anglaise de l'éthiopien par Horner (1904).

Réimpression 1967.

- 1917

• SCHERMANN, Theodor, Frühchristliche Vorbereitungsgebete zur Taufe (Papyrus Berolinensis 13415), München 1917, 32 p. (Münchener Beiträge zur Papyrusforschung 3).

(Cette prière est intéressante à rapprocher de celles du rituel judéo-chrétien insérées dans *C.A.* VII et VIII).

- 1917-1918

• CONNOLLY, R. H., An ancient Prayer in the Mediaeval Euchologia, dans *Journ. of Theol. St.* 19 (1917-1918) 132-144.

(Etude critique, p. 132-137, du texte grec de l'action de grâce pour les prémices de la *C. Eg.*, ch. 31, suivie de quatre notes

sur d'autres fragments grecs, p. 137-139;

sur la bénédiction de l'huile et le sacramentaire Gélasien, p. 140 ;

sur les ordinations presbytérale et diaconale imitées dans les *Slatuta Ecclesiae Antiqua*, p. 141-142 ;

sur le lait, le miel et l'eau dans le sacramentaire Léonien, p. 142-144.)

- 1918

- BARTLET, J. Vernon, Fragments of the Didascalia Apostolorum in Greek (= III, 5, 6-6, 4), dans *Journ. of Theol. St.* 18 (1917-18) 301-309.
- D'ALES, A., Bull, d'ancienne littérature chrétienne : Aux origines du Droit Canon, dans *Recherches de science religieuse* 8 (1918) 132-148.(Fait bon accueil à la thèse de Connolly (1916)).
- WILMART, Dom A., Un règlement ecclésiastique du III^e siècle : la Tradition apostolique de saint Hippolyte, dans *Revue du Clergé français* 96 (1918) 81 ss.

- 1919

• CAGIN, Dom Paul, *L'anaphore apostolique et ses témoins*, Paris 1919, XII — 383 p. + 1 dépliant.

(Cet ouvrage veut « vulgariser les résultats » de *Eucharistia* (1912). En plus, tableau de concordance d'une dizaine de recensions diverses de la prière de consécration épiscopale (p. 274-293), et réflexions très censées sur la problématique de l'attribution de la *C. Eg.* à Hippolyte.)

• TURNER, C. H., Notes on the Apostolic Constitutions III: The Text of Cod. Vat. gr. 1506, dans *Journ. of Theol. St.* 21, (1919-1920) 160-168.

(Etudie des variantes sans portée théologique qui se révèlent meilleures que celles, retenues par Funk, de Vat. gr. 839).

• HARDEN, J. M., *The Ethiopie Didascalia* (Translation of Christian Literature, Series IV: Oriental Texts), London 1920.

(Remplace avantageusement Platt (1834) et Françon (1911 ss).)

• ROBINSON, J. Armitage, The 'Apostolic Anaphora ' and the prayer of St Polycarp, dans *Journ. of Theol. St.* 21 (1919-1920) 97-105.

(Discute Cagin (1919); intéressant sur la doxologie.)

• CONNOLLY, R. H., The prologue of the Apostolic Tradition by Hippolytus, dans *Journ. of Theol. St.* 22 (1920-1921) 356-361.

- 1921

• HENNECKE, E., Hippolyts Schrift « Apostolische Ueberlieferung über Gnadengaben », dans *Harnack-Ehrung* 1921, p. 159-182.

(Opte pour l'interprétation « *Trad. ap. sur les charismes* » et présente, p. 174 ss, un essai de reconstitution du texte sous-jacent à *C.A.* VIII, 1-2, en se fondant uniquement sur des considérations générales et sans même penser à tenter une analyse du texte.)

• HENNECKE, E., Zur apostolischen Kirchenordnung, dans Zeitschrift fur die Neutestamentliche Wissenschaft 20 (1921) 241-248.

(Etude des variantes des différentes traductions pour les *diataxeis* de l'évêque et du prêtre, et interprétation.)

• DEVREESSE, R., La prière eucharistique de saint Hippolyte, dans *La vie et les arts liturgiques* 8 (1921-1922) 393-397, 448-453.

- 1922

• HARDEN, J. M., The anaphora of the Ethiopic Testament of our Lord, dans *Journ.* of Theol. St. 23 (1921-1922) 44-49.

- 1923

- GALTIER, Paul, La « Tradition apostolique » d'Hippolyte. Particularités et initiatives liturgiques, dans *Recherches de Science religieuse* 13 (1923) 511-527.
- TYRER, J. W. and R. H. CONNOLLY, dans *Journ. of Theol. St.* 25 (1923-24), 139-150 et 337-364.

(Sur l'épiclèse de l'anaphore des Diataxeis).

- 1924

- CASEL, Dom O., dans *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft* 4 (1924), 169-178. (Sur l'épiclèse de l'anaphore des *Diataxeis*).
- HENNECKE, E., Kirchenordnung Hippolyts, dans *Neutestamentliche Apokryphen* herausgegeben von E. H., 2. Auflage, Tübingen 1924, 569-583.
- LEBRETON, J., La foi populaire et la théologie savante, dans *Revue d'Histoire ecclésias-tique* (1924), 27-30.

(Sur l'arianisme de l'auteur des C.A. (C.A. VIII, 12, 27).)

- DUCHESNE, L., *Origines du culte chrétien*, Paris 1925, 5^e édition, VIII + 574 p. (Remplace dans l'Appendice la traduction des Canons d'Hippolyte qui figurait dans la première édition (1903) par le texte latin de la Tradition apostolique).
- LECLERCQ, H., Hippolyte (saint) et son œuvre liturgique, dans *Dict.* d'Archéol. chrét. et de Lit. 6 (1925) 2409-2419.

- TIDNER, Erik, De sermone in Didascalia apostolorum Latina quaestiones, dans *Eranos* 24 (1926) 155-182 et 25 (1927) 55-78.
- LIETZMANN, Hans, Messe und Herrenmahl. Eine Studie zur Geschichte der Liturgie, Berlin 1926, XII + 263 p. :
 - p. 122-136 : la liturgie des *C.A.* VIII;
 - p. 158-168 : la liturgie (dite) d'Hippolyte.

Réimpression 1955 ²; traduction anglaise en cours d'impression depuis 1954, Leiden.

- 1929

- JUNGKLAUS, Ernst, Die Gemeinde Hippolyts dargestellt nach seiner Kirchenordnung, Leipzig 1929 (TU 46, 2 [A]).
- JUNGMANN, J. A., dans *Zeitschrift für Katholische Theologie* 53 (1929) 579-581. (en faveur de l'attribution de la *C. Eg.* à Hippolyte).
- CONNOLLY, R. Hugh, o.s.b., Didascalia Apostolorum. The Syriac Version translated and accompanied by the Verona Latin Fragments, Oxford 1929, 372 p.
 Réimpression 1962.
- LORENTZ, R., *De egyptische Kerkordening en Hippolytus van Rome* (Proefschrift, Leiden 1929), Haarlem 1929.
 - (Contre l'attribution à Hippolyte et l'origine romaine de la *C. Eg. :* le prétendu prologue ne serait que l'épilogue du *Sur les charismes*, et les éléments liturgiques orientaux de la *C. Eg.* excluraient son origine romaine.)
- CASEL, O., Compte rendu de Lorentz, défavorable à sa thèse, dans *Jahrbuch der Liturgiewissenschaft* 9 (1929) 239 ss.
- TURNER, C. H., Note on the Apostolic Constitutions III. The Text of the Eight Book, dans *Journ. of Theol. St.* 31 (1929-1930) 128-141.

(Propose de nombreuses variantes meilleures que le texte retenu par Funk (1905).)

- 1930

- JUNGMANN, Joseph André, Compte rendu de Lorentz, défavorable à sa thèse, dans Zeitschrift für katholische Theologie 54 (1930) 281-285.
- RÜTTEN, F., Compte rendu de Lorentz, défavorable à sa thèse, dans *Theologische Revue* 30 (1931), 61-63.

(S'appuie surtout sur le prologue pour maintenir l'attribution à Hippolyte).

- SCHWARTZ, E., Die Kanonessammlung des Johannes Scholastikos, dans Sitzungberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Philologische-historische Abteilung, 1933, Heft 6, 6 p.
 - (Description de l'ouvrage, qui comporte 50 titres, parmi lesquels les 85 Canons de *C.A.* VIII, 47, avec la rédaction longue, arienne, du canon 50 sur le baptême. Cf. Turner (1914).)
- CAPELLE, Dom Bernard, L'introduction du catéchuménat à Rome, dans *Recherches de Théologie ancienne et médiévale* 5 (1933) 129-154.

• EASTON, Burton Scott, *The Apostolic Tradition of Hippolytus*, translated into English with introduction an notes by B. S. E., New-York — Cambridge, 1934, VII — 112 p.

- 1935

• GOODENOUGH, Erwin R., By Light, Light. The Mystic Gospel of Hellenistic Judaism, New-Haven, 1935, XV — 436 p., 3 fig.

(Etudie principalement Philon d'Alexandrie et, dans son ch. XI, The mystic liturgy, p. 306-358, rattache, après Bousset (1915), le rituel judéo-chrétien des *C.A.* VII et VIII, au même courant mystique juif (thèse assez douteuse).)

Réimpression 1969.

- 1937

DIX, Dom Gregory, Apostoliké paradosis (en grec). The Treatise on the Apostolic Tradition of St Hippolytus of Rome, Bishop and Martyr, edited by the Rev. G. D., London 1937, LXXXII — 90 p.

(Excellent essai de reconstitution du texte d'après les traductions et les remaniements.)

Réimprimé avec correction des errata, préface et bibliographie (pp. a - p) par Henri Chadwick (1968) (qui ignore ou néglige mon article (1965).)

- HAMEL, A., Ueber das Kirchenrechtliche Schrifttum Hippolyts, dans Zeitschrift für die Neutestamentliche Wissenschaft 36 (1937) 238-250.
 - p. 244-246, pour les chapitres sur les charismes se range à l'opinion de Harnack (1904);
 - p. 249 : « on ne peut sans réserve, comme Connolly l'espérait, attribuer la *C. Eg.* à Hippolyte sous le nom de *Tradition apostolique.* »)
- SPANIER, dans Monatschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judentums 81 (1937) 71-75.
- VAN DEN EYNDEN, dans *Rech. de Science relig.* 27 (1937) 196-212. (Sur *C.A.* VII, 44,3 à propos du baptême et de la confirmation).
- GALTIER, P., Imposition des mains et bénédictions au baptême, dans *Rech. de Science relig.* 27 (1937) 464-466.

(A propos de *C.A.* VII, 32 et 36.)

• CONNOLLY, R. H., The Eucharistic Prayer of Hippolytus, dans *Journ.of Theol. St.* 39 (1938) 350-369.

(Propose une rétroversion en grec du texte de l'anaphore, la justifie et la commente ; trouve une dépendance d'Hippolyte par rapport à Irénée d'après la Concordance : « Hippolyte savait son Irénée aussi bien que sa Bible ». D'autre part, les coïncidences de doctrine et d'expressions montreraient qu'Hippolyte est l'auteur de l'anaphore (ce qui devrait se réduire, comme affirmation, à la seule action de grâce, cf. Hanssens (1959) p. 434). En réalité, l'anaphore, comme les autres prières de la *C. Eg.*, révèle à l'analyse une longue évolution par accroissements successifs.)

- TIDNER, Erik, Sprachlicher Kommentar zur lateinischen Didascalia Apostolorum, Stockholm 1938, XVI — 288 p.
- ELFERS, H., Die Kirchenordnung Hippolyts von Rom, Paderborn 1938.

(Se prononce pour l'attribution à Hippolyte, contre Lorentz (1929). Les éléments orientaux qui apparaissent dans le fonds romain ne seraient pas des corps étrangers ; ils auraient grandi avec les éléments occidentaux de façon organique. Cf. aussi Elfers (1952).)

- 1940

• BOVINI, G., La statua di Sant'Ippolito del Museo Lateranense, dans *Bollettino délia Commissione Archeologica communale in Roma* 68 (1940) 109-128.

- 1943

• BARTLET, J. V. - éd. CADOUX, C. J., Church Life and Church Order during the First Four Centuries, Oxford 1943.

- 1945

• Dix, Gregory, *The Shape of the Liturgy*, Westminster 1945, XIX — 764 p.

(Pose bien le problème de savoir comment la messe, qui ne comporte qu'une seule action de grâce qui vaut pour le pain et la coupe, pourrait descendre de la cène qui en comporte deux, une pour le pain et, après qu'il est distribué et mangé, une pour la coupe.)

Réimpressions 1945, 1946, 1947, 1949, 1952, 1954.

- DIX, Gregory, o.s.b., The Ministry in the Early Church c. A.D. 90-410, dans *The Apostolic Ministry, Essays in the History and the Doctrine of Episcopacy*, prepared under the direction of Kenneth E. Kirk, bishop of Oxford, London 1946, p. 183-304.
- DIX, G., The Theology of Confirmation in relation to Baptism, London 1946, 35 p.
- DUENSING, Hugo, *Der äthiopische Text der Kirchenordnung des Hippolyt nach 8 Handschriften herausgegeben und übersetzt*, Göttingen 1946, 148 p. (Abhandlungen der Akademie der Wiss. in Göttingen, Philolog.-hist. Klasse, 3. Folge, n. 32).
 - (Excellente édition du texte éthiopien de la *C. Eg.*. mais négligence voulue de l'*Ord. ap.*, pour laquelle il faut toujours recourir à Horner (1904) ou à Ludolf (1691).
- BOTTE, Dom Bernard, *Hippolyte de Rome, La Tradition apostolique*, Paris 1946, 84 p. (Sources chrétiennes, 11).

- (La première des trois éditions de B.B., moins élaborée, mais aussi moins systématique et plus ouverte, surtout dans les notes.)
- LEBRETON, J., dans Fliche et Martin, Histoire de l'Eglise, vol. II, De la fin du II^e siècle à la paix Constantinienne, Paris 1946.
 - (Suit l'opinion commune pour l'attribution de la C. Eg. à Hippolyte.)
- RICHARDSON, Cyril C, The Origin of the Epiclesis, dans *Anglican Theological Review* 28 (1946) 148-153.

- RICHARDSON, Cyril C, The So-Called Epiclesis in Hippolytus, dans *The Harvard Theological Review* 40 (1947) 101-108.
- BOTTE, B., L'épiclèse de l'anaphore d'Hippolyte, dans *Revue de Théologie ancienne et médiévale* 14 (1947) 241-251.
- VAN UNNIK, W. C, Les cheveux défaits des femmes baptisées. Un rite de baptême dans l'ordre ecclésiastique d'Hippolyte, dans *Vigiliae Christianae* 1 (1947) 77-100.
- NAUTIN, Pierre, *Hippolyte et Josippe. Contribution à l'histoire de la littérature chrétienne du III^e siècle*, Paris, 1947, 130 p. (Etudes et textes pour l'histoire du dogme de la Trinité, 1).
- NAUTIN, Pierre, Je crois à l'Esprit-Saint dans la sainte Eglise pour la résurrection de la chair. Etude sur l'histoire et la théologie du Symbole, Paris 1947, 69 p. (Unam Sanctam 17).
- NAUTIN, Pierre, Notes sur le catalogue des œuvres d'Hippolyte, dans *Recherches de science religieuse* 34 (1947) 99-107.
- GALTIER, P., La date de la Didascalie des Apôtres, dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique* 42 (1947) 315-351.

- RICHARDSON, Cyril C, The Date and Setting of the Apostolic Tradition of Hippolytus, dans *Anglican Theological Review* 30 (1948) 38-44.
 - (La *Trad. apost.* aurait été écrite en 197 à l'occasion de l'élection de Zéphirin.)
- RICHARDSON, Cyril C, A Note on the Epiclesis in Hippolytus and the Testamentum Domini, dans *Recherches de Théologie ancienne et médiévale* 15 (1948) 357-359.
- PETERSON, Erik, Henoch im jüdischen Gebet und in jüdischen Kunst, dans *Miscellanea Liturgica in honorem L.C. Mohlberg* I, Rome 1948, p. 413-417.
 - Reproduit dans Frühkirche, Judentum und Gnosis, Rom-Freiburg-Wien 1959, p. 36-42.
- VAN DEN EYNDE, Damien, o.f.m., Nouvelle trace de la « Traditio apostolica » d'Hippolyte dans la Liturgie romaine, dans *Miscellanea Liturgica in hon L. C. Mohlberg* I, Rome 1948, p. 407-411.
- ENGBERDING, Dom Hieronymus, Das angebliche Dokument römischer Liturgie aus dem Beginn des dritten Jahrhunderts. Neue Untersuchungen zu der Frage nach dem Verfasser der heute sogennanten « Apostoliké Paradosis », dans *Miscellanea Liturgica in hon. L. C. Mohlberg* I, Rome 1948, p. 47-71.

(Présente contre l'attribution à Hippolyte des considérations, malheureusement trop générales, fondées sur la fausseté habituelle des attributions des textes liturgiques. L'écrit appartiendrait, comme les *C.A.*, au genre littéraire des pseudépigraphes apostoliques.)

- 1949

• BOTTE, B., L'authenticité de la Tradition apostolique de saint Hippolyte, dans *Recherches de Théologie ancienne et médiévale* 16 (1949) 177-185.

(Réponse à Engberding (1948) sur un ton dédaigneux et offensé.)

• CAPELLE, Dom Bernard, Le texte du « Gloria in excelsis », dans *Revue d'Histoire ec-clésiastique* 44 (1949) 439-457.

(Compare la recension des C.A. et celle de l'Alexandrinus, et montre l'arianisme du Constituteur.)

- 1950

• CAPELLE, Dom Bernard, Hippolyte de Rome, dans *Recherches de Théologie ancienne et médiévale* 17 (1950) 145-174.

(Réponse à Nautin (1947).)

• RATCLIFF, Edward, The *Sanctus* and the Pattern of the Early Anaphora, dans *Journal of Ecclesiastical History* 1 (1950) 29-36; 125-134.

(L'épiclèse aurait chassé le *Sanctus* de l'anaphore d'Hippolyte.)

- CREHAN, Joseph, Early Christian Baptism and the Creed. A Study on antenicene Theology, London 1950, X 189 p. (The Bellarmine Series 13):
 - p. 112-121: L'Esprit et l'Eglise dans Hippolyte.
 - p. 159-170 : Essai de reconstruction du texte du rituel du baptême ;
 - p. 171-175 : Lait et miel.
- KELLY, J. N. D., *Early Christian Creeds*, London, New York Toronto 1950, XI 446 p.

(Cf. surtout p. 89-92 et 113-119).

- 1951

- BOTTE, B., Note sur le symbole baptismal de saint Hippolyte, dans *Mélanges Joseph de Ghellinck*, Gembloux 1951, p. 189-200 (Museum Lessianum 5 (sect. hist. Nr 13). (Discussion de Nautin (1947).)
- LAMPE, G. W. H., The Seal of the Spirit. A Study in the doctrine of Baptism and Confirmation in the New Testament and the Fathers, London, New York — Toronto 1951, XV — 340 p.

(Cf. p. 128-148).

• JUNGMANN, Joseph Andreas, *Missarum Solemnia*, édition française, Paris 1951. (Dans la note 1 de la page 54 du vol. I, répond à Engberding (1948) en renvoyant à son article de 1929 qui prend position en faveur de l'attribution à Hippolyte.)

- CAPELLE, B., A propos d'Hippolyte de Rome, dans Recherches de Théologie ancienne et médiévale 19 (1952) 193-202.
- CASEL, Dom O., Die Kirchenordnung Hippolyts von Rom, dans *Archiv fur Liturgiewissenschaft 2* (1952) 115-130.

(Compte rendu de Elfers (1938).)

- ELFERS, Heinrich, Neue Untersuchungen über die Kirchenordnung Hippolyts von Rom, dans *Abhandlungen über Theologie und Kirche, Festschrift Karl Adam*, in Verbindung mit H. Elfers und F. Hofmann herausgegeben von M. Heding, Düsseldorf 1952, p. 169-211.
 - (Reprend le problème, déjà traité par lui en 1938, après les publications de Nautin (1947) et Engberding (1948). Maintient l'attribution de la *C. Eg.* à Hippolyte.)
- BAUER, J. B., Die Früchtersegnung in Hippolyts Kirchenordnung, dans Zeitschrift für katholische Theologie 74 (1952) 71-75.
- HANSSENS, J. M., Les oraisons sacramentelles des ordinations orientales, dans *Orientalia Christiana Periodica* 18 (1952) 297-318.
 - (Donne les principales concordances des oraisons sacramentelles en usage dans les différents rites orientaux avec celles de la *C. Eg.* et indique les textes isolés.)

- 1953

• LECUYER, Joseph, Episcopat et presbytérat dans les écrits d'Hippolyte de Rome, dans *Recherches de Science Religieuse* 41 (1953) 30-50.

(Paraphrase des prières dénuée de critique, mais rapprochements utilisables.)

• NAUTIN, P., Le dossier d'Hippolyte et de Méliton, Paris 1953.

- 1954

- TILL, Walter, und Johannes LEIPOLDT, *Der koptische Text der Kirchenordnung* herausgegeben und übersetzt von W.T. und J.L., Berlin 1954, XXIII 63 p. (TU 58).
 - (Très bonne édition du texte copte du Sénodos pour la C. Eg., mais même négligence voulue que Duensing (1946) pour l'éthiopien, sous prétexte qu'elle n'est pas d'Hippolyte, de l'*Ord. ap.*, pour laquelle il faut toujours recourir à Horner (1904). Les caractères coptes sont malheureusement très pénibles à lire.)
- BLANC, J., o.s.b., Fragments inédits de l'Epitomé des *C.A.*, dans *Recherches de Théologie ancienne et médiévale* 21 (1954) 295-299.

- BLANC, J., o.s.b., Lexique comparé des versions de la Tradition apostolique, dans *Recherches de Théol. anc. et méd.* 22 (1955) 173-192.
 - (Index donnant la correspondance dans les versions des mots latins et coptes (sahidique), et des mots latins et grecs.)
- Kretschmar, Georg, Bibliographie zu Hippolyt von Rom, dans *Jahrbuch für Liturgik und Hymnologie* 1 (1955) 90-95.
 - (42 titres commentés, rangés sous différentes rubriques, en particulier sur la question de l'identité d'Hippolyte.)

• SALLES, A., La « Tradition apostolique » est-elle un témoin de la liturgie romaine ? dans *Revue de l'Histoire des Religions* 148 (1955) 181-213.

(Article, inspiré à l'auteur par P. Nautin, visant à montrer, et y réussissant, que la liturgie de la « Tradition apostolique » n'est pas romaine, et donc qu'Hippolyte, qui en est supposé l'auteur, n'est pas romain. En marge de la distinction par P. Nautin entre Hippolyte et Josippe.)

- 1956

- BOTTE, B., L'origine des Canons d'Hippolyte, dans *Mélanges Michel Andrieu*, Strasbourg 1956, p. 53-63.
- PETERSON, Erik, Das Schiff als Symbol der Kirche in der Eschatologie, dans *Theologische Zeitschrift* (1956) 77 ss.

(Reproduit dans Frühkirche, Judentum und Gnosis, Rom-Freiburg-Wien 1959, p. 92-96.

(A propos des derniers mots de la prétendue Tradition apostolique.)

- 1957

- HAMMERSCHMIDT, Ernst, Bermerkungen zum koptischen Text der Kirchenordnung Hippolyts, dans *Ostkirchliche Studien* 5 (1957) 67 ss.
- BOTTE, B., L'ordre d'après les prières d'ordination, dans *Etudes sur le sacrement de l'Ordre*, Paris 1957, p. 13-41. (Lex orandi 22)

- 1958

- ALTANER, Patrologie, Freiburg 1958.
- SALLES, A., *Trois antiques rituels du baptême*, Paris 1958 (Sources chrétiennes 59).

(Essai de mise en relief des triplets que contient le rituel du baptême incorporé dans le texte éthiopien de la *C. Eg.* après la transition déplacée au chapitre 29. La traduction du texte éthiopien n'est présentée que découpée en morceaux, avec des renvois insuffisants, de sorte qu'il est très difficile, sinon impossible, de s'y reconnaître. L'étude serait à reprendre.)

- 1959

- MARTIMORT, Aimé Georges, La Tradition apostolique d'Hippolyte et le rituel baptismal antique, dans *Bulletin de littérature ecclésiastique* 60 (1959) 57-62.
- PUCHULU, Robert, Sur le « Contre Noët » d'Hippolyte : les attaches littéraires et doctrinales de la doxologie finale, Lyon 1959, Facultés catholiques, thèse de théologie, 190 p. dactylographiées.
- HANSSENS, Jean Michel, s.j., La Liturgie d'Hippolyte. Ses documents, son titulaire, ses origines et son caractère, Rome 1959, XXXII — 549 p. (Orientalia Christiana Analecta 155).

(L'ouvrage le plus complet, et absolument indispensable, pour la description des documents, les manuscrits et les éditions. On regrette que deux séries de sigles soient employées, pour le texte et les tableaux, et que le *Recueil*, qui est la source des *C.A.*, ne soit pas distingué du *Sénodos*, qui en dérive en partie. Mais le gros reproche qu'il faut faire est celui de la faute de méthode annoncée comme suit à la

première page de l'Introduction : « L'homogénéité des rites et des formulaires liturgiques que présentent nos documents est certainement suffisante pour nous permettre de reconnaître en eux un fond commun et considérer celui-ci comme étant la liturgie d'Hippolyte en l'état dans lequel elle nous est parvenue. Tout comme la concordance foncière des évangiles est suffisante pour rendre possible, malgré leurs diversités, une histoire de Jésus et un exposé de ses enseignements. » J.M. H. est heureusement assez infidèle à cette méthode proprement théologique. Pour sa solution du problème de l'identité des documents (le *document x* serait la seconde partie de la *Tradition apostolique sur les charismes* d'Hippolyte, dont la première partie serait perdue), voir les longues citations que nous en faisons, Première partie, chapitre V, p. 69-71.)

Deuxième édition : XXXVIII - 581 p., avec une seconde préface et des notes complémentaires, Rome 196.

- 1960

• DAVIES, J. G., Compte rendu de Hanssens (1959).

(S'élève contre «l'appareil démesuré des analyses et des démonstrations», et contre l'idée qu'Hippolyte serait un Alexandrin et que son livre refléterait la liturgie d'Alexandrie, tout en accordant une base orientale pour la liturgie.)

• ORBE, Antonio, s.j., El enigma de Hipolito y su liturgia, dans *Gregorianum* 41 (1960) 284-292.

(A propos du livre de Hanssens.)

- LANNE, Emmanuel, o.s.b., Les ordinations dans le rite copte, leurs relations avec les *Constitutions apostoliques* et la *Tradition* de saint Hippolyte, dans *L'Orient syrien* 5 (1960) 81-106.
- DANIELOU, Jean, Le ministère des femmes dans l'Eglise ancienne, dans *La Maison-Dieu* 61 (1960) 70-96.
- BOTTE, B., Les plus anciennes collections canoniques, dans *L'Orient syrien* 5 (1960) 331-350.
- BOTTE, B., Un passage difficile de la *Tradition apostolique* sur le signe de la croix, dans *Recherches de théologie ancienne et médiévale* 27 (1960) 5-19.
- MUNIER, Charles, Les Statuta Ecclesiae Antiqua, Paris 1960 :
 - p. 125-146: Relations entre les Apocryphes apostoliques (= les Ordonnances orientales) et les *Statuta Eccl. ant.*:
 - p. 146 : « Le rédacteur des *Statuta* a suivi le canevas que lui offraient les Apocryphes apostoliques jusqu'au chapitre 83. »

- 1961

- WALLS, A. F., The latin Version of Hippolytus' Apostolic Tradition, dans *Studio Patristica* III (TU 78) 1961, p. 155-162.
- MCARTHUR, A. A., The office of the Bishop in the Ignatian Epistles and in the Didascalia Apostolorum compared, dans *Studia Patristica* IV, Berlin 1961 (TU 79) 298-304.

• DINESEN, Palle, Die Epiklese im Rahmen altkirchlichen Liturgien. Eine Studie iüber die eucharistische Epiklese, dans *Studia Theologica* (Aarhus) 16 (1962) 42-107.

- 1962

- CONNOLLY, R. H., Didascalia Apostolorum, Réimpression de (1929), Oxford 1962.
- FUNK, F. X., *Didascalia et Constitutiones Apostolorum*, Réimpression de (1905), Turin 1962.

- 1963

• RICHARD, Marcel, Quelques fragments des Pères anténicéens et nicéens, dans *Symbolae Osloenses*, fasc. 38 (1963) 76-83.

(Edition *princeps* de la citation grecque sur l'Eucharistie préservant de tout empoisonnement, du chapitre 36 de la *C. Eg.*, portant la référence *Ek ton diataxeôn "tôn hagiôn apostolôn.*)

BOTTE, Dom Bernard, La Tradition apostolique de saint Hippolyte. Essai de reconstitution par Dom B. B., o.s.b., Münster Westfalen 1963, XLV — 112 p. (Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen, Heft 39)

(Edition conçue par son auteur comme devant être pour les générations futures l'ouvrage de référence faisant autorité, débarrassant les non-orientalistes des faux problèmes que les apparentes variantes des textes les invitent à tort à se poser. Bien que le latin ait souvent besoin d'être complété ou doublé par les autres versions, il constitue le texte de base et il eût été souhaitable que B.B. gardât la numérotation des pages et des lignes du ms de Vérone reproduite dans Hauler (1900) et dans Tidner (1963). De nombreuses fautes matérielles sont à déplorer ; dans mon article de 1965, note 7, j'en signalais quatre importantes et deux de moindre importance dans la seule page 22 ; dans la bibliographie de son Festschrift (1972), B.B. annonce une nouvelle édition avec 2 pages d'errata. Mais le plus grave reproche à faire est celui de la tendance harmonisatrice qui se manifeste dans les notes et la traduction et procède de l'idée, reprise à ses prédécesseurs, que l'écrit vient de la plume d'Hippolyte.)

- Brou, Dom, Compte rendu de B. Botte (1963), dans *Revue bénédictine* (1963). (Grand éloge de confiance)
- SCHWARTZ, Eduard, Ueber die pseudoapostolischen Kirchenordnungen, dans Gesammelte Schriften V: Zum Neuen Testament und zum frühen Christentum, Berlin 1963, 192-273. (Réédition de (1910).)
- TIDNER, Erik, Didascaliae Apostolorum, Canonum ecclesiasticorum, Traditionis Apostolicae Versiones Latinae, Berlin 1963, XXVI 183 p.

p. 1-103: La Didascalie;

106-113 : L'Ordonnance apostolique (Canons ecclés.) ;

117-150 : La Constitution de l'Eglise égyptienne.

(Edition du *Recueil* latin destinée à remplacer celle de Hauler (1900) devenue introuvable, après réexamen du manuscrit, avec de nombreuses notes, concises mais substantielles et utiles.)

- MARCOVICH, M., Note on Hippolytus' Refutatio, dans *Journ. of Theol. St.* N.S. 15 (1964) 69-74.
 - (Bon exposé des problèmes sur Hippolyte et ses œuvres ; prises de position contre Nautin, Amore, etc.)
- RATCLIFF, Edward C, Compte rendu de B. Botte (1963), dans *Journ. of Théol. St.*, N.S. 15 (1964) 402-407.
 - (Reproche à B.B. de traiter Hanssens trop sommairement et cavalièrement, et d'être trop tranchant et sûr dans ses affirmations : « En dépit de la haute autorité de Dom Botte en ce domaine, il est impossible de résister à la conviction que la Tradition apostolique a été considérablement révisée après avoir quitté les mains d'Hippolyte, et que le document reconstitué par Dom Botte n'est pas la composition originale d'Hippolyte, mais une de ses éditions en usage dans le dernier quart du quatrième siècle » (p. 405). Donne raison à Botte contre Turner (1915) qui voulait que le début de la prière d'ordination fût le même pour le presbytre que pour l'évêque (p. 406). Reproche à Botte de supprimer le renvoi « comme il a été dit plus haut » au début de l'ordination de l'évêque, renvoi parallèle à ceux des statuts pour le presbytre et le diacre (p. 406). Opte pour la traduction : que l'évêque soit choisi «parmi tout le peuple», et non «par tout le peuple », et y voit l'intention d'empêcher de choisir l'évêque parmi les presbytres ou les diacres (p. 407).
- RICHARD, Marcel, Le Florilège eucharistique du Codex Ochrid, Musée national 86, dans *Kharistérion eis anastasion K. Orlandon*, tome III, p. 48-55 (Publications de la Société archéologique d'Athènes, 1964).
 - (Nouvelle présentation, entre autres, du fragment des *Diataxeis tôn hagiôn apostolôn*. Cf. 1963)
- SEGELBERG, Eric, The Benedictio olei in the Apostolic Tradition of Hippolytus, dans *Oriens christianus* 48 (1964) 268-281.
- LAURENTIN, André, « We 'attâh kai nun », dans Biblica 45 (1964) 168-195 et 413-432.
- RAES, A., « *Kata panta kai dia panta »*. En tout et pour tout, dans *Oriens christianus* 48 (1964) 216-220.

- BRONGERS, H. A., Bemerkungen zum Gebrauch des adverbialen « we 'attâh » im alten Testament, dans *Vetus Testamentum* 15 (1965) 289-299.
- RAHMANI, Ignatius Ephrem, *Testamentum domini nostri Iesu Christi* (Syriace-Latine), Hildesheim 1965.
 - Réimpression de l'édition Mayence 1889.
- RAES, A., Compte rendu de B. Botte (1963) dans *Orientalia christiana periodica* 31 (1965) 451-453.
- MAGNE, Jean, La prétendue Tradition apostolique d'Hippolyte de Rome s'appelait-elle *Ai diataxeis tôn hagiôn apostolôn*, « Les statuts des saints Apôtres » ? Etude détaillée d'une phrase de la prière d'ordination presbytérale suivie de considérations sur la vraie nature du document, dans *Ostkirchliche Studien* 14 (1965) 35-67.

• BOTTE, Bernard, Compte rendu de Magne (1965), dans *Bulletin de théologie ancienne et médiévale* 9 (1965) 708, n° 2089.

« M.M. parle beaucoup de critique textuelle et littéraire. Malheureusement il n'a pas la moindre idée de ce qu'est la critique textuelle. Pour lui cela consiste à mettre en colonnes parallèles le plus de témoins possibles [sic], sans égard pour leur valeur respective, puis à reconstruire un texte arbitrairement, avec la plus joyeuse fantaisie. Après cette débauche d'érudition qui doit éblouir le lecteur, M.M. se livre à la critique littéraire, et là c'est du délire. M.M. parvient à retrouver dans une pièce quatre ou cinq états successifs, sans d'ailleurs la moindre preuve. Il ne faut pas confondre l'imagination avec le sens critique. M.M. souhaiterait qu'on le prenne au sérieux. Je n'en vois pas le moyen. Pour discuter il faut que les interlocuteurs aient un terrain commun. Je n'en trouve pas la moindre parcelle avec M.M. et, simple philologue, je ne puis pas plus critiquer ses fantaisies que les prédictions d'une voyante extra-lucide qui croit lire l'avenir dans le marc de café. Il est regrettable que des revues se discréditent en publiant des élucubrations qui n'ont rien à voir avec la science. »

- 1966

• CHIRAT, Henri, Compte rendu de B. BOTTE (1963), dans *Revue des sciences religieuses* 40 (1966) 307-310.

(Donne des éloges à B.B. pour l'édition, mais lui reproche l'omission du titre du fragment Richard en renvoyant à l'article de Magne (1965).)

- BOUYER, Louis, L'Eucharistie. Théologie et spiritualité de la prière eucharistique, Tournai 1966.
- BOTTE, Bernard, A propos de la « Tradition apostolique », dans *Recherches de théolo- gie ancienne et médiévale* 33 (1966) 177-186.

(Répond aux critiques de Raes (1963), p. 179 ; au reproche de Chirat (1966), p. 182 ; réexprime son dédain pour Magne (1965), p. 183 ; et réfute Bouyer (1966) sur le problème de l'épiclèse, p. 183.)

- BOUYER, Louis, The different Forms of Eucharistic Prayer and their Genealogy, dans *Studia Patristica* VI, Berlin 1966 (TU 93) 266-270.
- BOTTE, Bernard, Tradition apostolique et canon romain, dans *La Maison-Dieu* 87 (1966) 52-61.
- RATCLIFF, E. G, Apostolic Tradition: Questions concerning the Appointment of the Bishop, dans *Studia Patristica* VI, Berlin 1966 (TU 93) 266-270.
- COQUIN, René Georges, Les Canons d'Hippolyte, édition critique de la version arabe, introduction et traduction française, Paris 1966, 175 p. (Patrologia orientalis, tome 31, fasc. 2, pp. 273-444).

(Très bonne édition du texte arabe, qui remplace celle de Haneberg (1870), et très bonne traduction, qui remplace celles de Haneberg (1870, en latin), de Achelis (1891, en allemand), de Riedel (1900 et 1968, en allemand).

Cependant ne pas suivre Coquin quand il traduit par « traditions » le mot 'âwâmir, « ordres, commandements », alors qu'il s'agit des « ordonnances (diataxeis) des Apôtres » (72, 3; 78, 13; 122, 6) ou des « préceptes des Evangiles» (150, 2).)

LAGARDE, Paul de, *Didascalia Apostolorum syriace*, Osnabrück-Wiesbaden 1967, VII
 — 121 p.

Réimpression de l'édition Leipzig 1854.

CONNOLLY, R. H., The so-called Egyptian church order and derived documents, Londres 1967.

Réimpression de l'édition Londres 1916.

- BUTTERWORTH, R., The Hippolytean Contra Noetum, communication à *The Fifth International Conference on Patristic Studies*, Oxford 18-23 Sept. 1967.
- BOTTE, Bernard, Le Texte de la Tradition apostolique, communication (master themes) à *The Fifth Int. Conf. on Patr. St.*, Oxford 18-23 Sept. 1967.
 - (Reprise des pages XXXIII-XLIV de (1963) sur l'établissement du texte de la *Tradition apostolique*. Le principe général de l'édition est, selon Botte, que les leçons des traductions doivent être préférées à celles des remaniements et celles de la version latine à celles des autres versions ; des règles sont établies pour les différents cas de divergence et de concordance. Dans la discussion qui suivit l'exposé, J. Magne s'éleva contre cette conception trop rigide et *a priori* de la critique externe, plaida la cause de la critique rationnelle, et fut obligé de dessiner un schéma pour faire admettre à B.B. que les auteurs des remaniements avaient pu utiliser des textes de l'ancêtre commun plus anciens que les textes utilisés par les traducteurs ; B.B. maintint que cette possibilité théorique ne se vérifiait pas, même pour le *Testamentum*, ce qui est précisément ce qu'il faut d'abord prouver.)
- MAGNE, Jean, « Tradition apostolique » ou « Statuts des Apôtres » ?, communication (master themes) à *The Fifth Int. Conf. on Patr. St.*, Oxford 18-23 Sept. 1967.
 - (Reprise de la seconde partie de l'article de 1965 montrant qu'un extrait de la *Tradition apostolique sur les charismes* d'Hippolyte devait se cacher sous les gloses des *C.A.* VIII, 1-2, et que la *Constitution de l'Eglise égyptienne* devait être appelée, d'après le titre du fragment Richard, *Diataxeis* (ou *Statuts*) des saints *Apôtres*. Au cours de la discussion, B. Botte maintint que les chapitres sur les charismes des *C.A.* étaient pure invention du Constituteur, sans pouvoir en avancer aucune preuve ; cette preuve, il tenta de l'apporter dans sa communication au congrès suivant, Oxford 1971.)
- GIET, Stanislas, L'énigme de la Didachè, communication à *The Fifth Int. Conf. on Patr. St.*. Oxford 18-23 Sept. 1967, dans *Studia Patristica* X (TU 107), Berlin 1970, p. 84-94.
 - (La *Didaché* est un « document de littérature vivante », complété à différentes reprises selon les besoins du lieu ou du temps. Cette thèse est développée dans un livre posthume portant le même titre (1971).)
- GAMBER, Klaus, Die frühchristliche Hauskirche nach Didascalia Apostolorum II. 57, 1
 58, 6, communication à *The Fifth Int. Conf. on Patr. St.*. Oxford 18-23 Sept. 1967, dans *Studia Patristica* X (TU 107), Berlin 1970, p. 337-344.
- HOLLAND, D. L., The Baptismal Interrogation concerning the Holy Spirit in Hippolytus' Apostolic Tradition, communication à *The Fifth Int. Conf. on Patr. St.*, Oxford 18-23 Sept. 1967, dans *Studia Patristica* X (TU 107), Berlin 1970. p. 360-365.

- L'HUILLIER, P., Est-il possible de préciser la date de rédaction des *Canons apostoliques*? (= C.A. VIII, 47). communication à *The Fifth Int. Conf. on Patr. St.*. Oxford 18-23 Sept. 1967.
- SMITH, M. A., The anaphora of Apostolic Tradition reconsidered, communication à *The Fifth Int. Conf. on Patr. St.*. Oxford 18-23 Sept. 1967, dans *Studia Patristica* X (TU 107), Berlin 1970. p. 426-430.

• BOTTE, Bernard, *Hippolyte de Rome : La Tradition apostolique*. Paris 1968, p. (Sources chrétiennes, 11 bis).

(Reproduction, allégée de l'apparat critique, de l'ouvrage de 1963. Les éditeurs ayant renoncé, « par suite du caractère connu de B.B. », m'ont-ils écrit, a lui demander d'introduire quelques modifications, pour lesquelles ils étaient d'accord : non-suppression du renvoi dans le statut de l'évêque, non-harmonisation de la tournure « donne sur ton serviteur » dans la prière de consécration épiscopale, non-suppression du titre du fragment Richard, correction des fautes matérielles signalées dans mon article de 1965, note 7, j'en ai fait moi-même la demande à B.B.. mais sans rien obtenir. Espérons que ces améliorations seront retenues dans les *errata* de la nouvelle édition annoncée (cf. 1972, n° 189).)

• DIX, Dom Gregory, - Henri CHADWICK, *Apostoliké Paradosis. The Treatise of the Apostolic Tradition of St Hippolytus of Rom.* edited by G. D.. reissued with corrections, preface and bibliography by H. Ch., London 1968. pp. a — p. + LXXXII — 90 p.

Réimpression de l'édition de Londres 1937.

(La préface et la bibliographie ignorent mon article de 1965.)

RIEDEL, Wilhelm, Die Kirchenrechtsquellen des Patriarchats Alexandrien. Aalen 1968.
 Réimpression de l'édition Leipzig 1900.

(Pour les Canons d'Hippolyte voir Coquin 1967.)

• AMSTUTZ, Joseph, Haplotès. Ein begriffsgeschichtliche Studie zum judisch-christlichen Griechisch, (Theophaneia 19) Bonn 1968, 160 p.

- 1969

GOODENOUGH, E. R., By Light, Light.
 Réimpression de l'édition New-Haven 1935.

- 1969

• RICHARD, Marcel, S. Hippolyte de Rome, dans *Dictionnaire de Spiritualité* VII, 1, Paris 1969, col. 534-571.

(Sur le « Sur les charismes », col. 544-545 ; bibliographie sur Hippolyte, col. 568-571.)

• BâRLEA, Octavian, *Die Weihe des Bischöfe, Presbyter und Diakone in vornicänischer Zeit*, Monachi, 1969 (Rumänische Akademische Gesellschaft: Acta philosophica et theologica III).

(Hippolyte aurait fusionné une tradition sud-pétrinienne et une tradition nord-paulinienne; comparaison entre la *Tradition apostolique* et les écrits dérivés.)

- RICHARD, Marcel, Les difficultés d'une édition des œuvres de S. Hippolyte, communication à *The Sixth Int. Conf. on Patr. St.*, Oxford 6-11 Sept. 1971.
- BOTTE, Bernard, Le traité des charismes dans les *Constitutions Apostoliques*, communication à *The Sixth Conf. on Patr. St.*, Oxford 6-11 Sept. 1971. A paraître dans *Studia Patristica*.
 - (En réponse à Magne (1967), B.B. analyse les chapitres sur les charismes des *C.A.* et conclut que la source en est en réalité un traité « Sur les signes et miracles » qui ne peut donc être attribué à Hippolyte.)
- SEGELBERG, E., The Ordination Prayers in Hippolytus' *Apostolic Tradition*, communication à *The Sixth Int. Conf. on Patr. St.*, Oxford 6-11 Sept. 1971.
- BATÈS, W. H., The composition of the Anaphora of *Apostolic Constitutions*, VIII, communication à *The Sixth Int. Conf. on Patr. St.*, Oxford 6-11 Sept. 1971.
- MARCOVICH, M., Hippolytus, Elenchos, Book X, communication à *The Sixth Int. Conf. on Patr. St.*, Oxford 6-11 Sept. 1971.
 - (Remarques de critique textuelle.)
- POWELL, D., The Schism of Hippolytus, communication à *The Sixth Int. Conf. on Patr. St.*, Oxford 6-11 Sept. 1971.
- WILLIS, G. G., Hippolytus Redivivus: A Liturgical Fantasy, communication à *The Sixth Int. Conf. on Patr. St.*, Oxford 6-11 Sept. 1971.
- MAGNE, Jean, L'origine de l'épiclèse, consécratoire ou non, est-elle donnée par le rapprochement de l'invocation : « Envoie ton Esprit-Saint (*var*. Regarde) sur nous et sur nos dons », du texte de *Gn* 4, 4 : « Dieu regarda sur Abel et sur ses dons », ou faut-il chercher plus loin, dans les exigences du renoncement gnostique par exemple, l'origine de cette offrande de dons qui sont ceux de Caïn et non pas ceux d'Abel ?, communication à *The Sixth Int. Conf. on Patr. St.*, Oxford 6-11 Sept. 1971.
- METZGER, A., Les deux prières eucharistiques des Constitutions apostoliques, dans *Revue des Sciences religieuses* 45 (1971) 52-77.

- BEYLOT, Robert, *Le Testamentum Domini éthiopien*, édition critique et traduction, Diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, V^e Section, 1972 (à paraître).
- LAGARDE, Paul de, Aegyptiaca.

Réimpression de l'édition Göttingen 1883.

Mélanges liturgiques offerts au R. P. Dom Bernard BOTTE, o.s.b., de l'Abbaye du Mont César à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale (4 juin 1972). Louvain, Abbaye du Mont César, 1972, XXII + 540 p.

p. 19-33, Bibliographie de Dom B. Botte par Françoise Petit (185 titres, sans les recensions). Parmi les ouvrages annoncés «sous presse», il faut signaler ici les numéros :

Le vocabulaire du ministère dans le Nouveau Testament, dans le volume collectif : *Liturgie et ministère* (Coll. : Pensée orthodoxe, 3/15), Paris, Les Editeurs réunis, Ymca Press. [Ce numéro spécial regroupe l'ensemble des communications faites à Paris, Saint-Serge, 1971 et commémore le XX^e anniversaire des «Conférences Saint-Serge». La préface de l'ensemble est également signée par dom Botte].

Le traité des charismes dans les Constitutions apostoliques, dans un volume de *Studia patristica* (Coll.: Texte und Untersuchungen), Berlin, Akademie. [Communication faite à The Sixth International Conference on Patristic Studies, Oxford, 1971].

- 189. La Tradition apostolique de saint Hippolyte. Essai de reconstitution (Coll. Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen, 39), Münster/Westf. [Quatrième tirage du n° 139 (lire 140 = Botte 1963), avec deux pages d'Addenda et Corrigenda].
- WAGNER, Georg, Zur Herkunft der Apostolischen Konstitutionen, dans *Mélanges litur-giques offerts au R. P. B. Botte*, 1972, p. 525-537.

(Met en parallèle de nombreux textes des *C.A.* et des écrits d'Eunomius pour montrer leur parenté et établir l'arianisme du Constituteur (cf. TURNER, 1914 ss.)

INDEX DES DOCUMENTS

ÉDITIONS

Ordre de parution des éditions princeps des différents documents avec indication de l'édition la plus récente à laquelle se référer (après le tiret —)

- 1551 Liste épigraphique des œuvres d'Hippolyte.
- 1563 Constitutions apostoliques par Turrianus Funk, 1905.
- 1691 *Diataxeis (Ord. ap.* et début de *C. Eg.)* éthiopiens par Ludolf Horner (1904) ; pour la seule *C. Eg.* éthiopienne, Duensing (1946).
 - 1843 Ordonnance apostolique grecque par Bickell Funk 1887); Schermann (1903).
 - 1848 Senodos bohaïrique par Tattam.
 - 1854 Didascalie syriaque par Lagarde, rééd. 1967.
 - 1870 Canons d'Hippolyte par Haneberg Coquin 1966.
 - 1883 Senodos sahidique par Lagarde pour la seule C. Eg., Till-Leipoldt (1954).

Testamentum Domini syriaque par Rahmani.

Recueil latin (Didascalie, Ordonnance apostolique, Constitution égyptienne) par Hauler — Tidner 1963.

- 1904 *Sénodos* éthiopien et arabe par Horner pour l'arabe, Périer-Périer (1912) ; pour la seule C. *Eg.* éthiopienne, Duensing (1946).
 - 1974 Testamentum Domini éthiopien par Beylot (à paraître).

ÉTUDES GÉNÉRALES

Principales études générales sur la littérature canonico-liturgique dite pseudo-apostolique

1891 Funk, Achelis

1893 Funk, Harnack

1894 Achelis

1895 Funk

- 1896 Achelis
- 1901 Baumstark, Funk, Bardenhewer
- 1903 Funk, de Jongh
- 1904 Harnack
- 1910 Maclean, Schwartz (19632)
- 1912 Schermann
- 1913 Schermann
- 1915-16 Bartlet
- 1916 Connolly
- 1929 Lorentz
- 1937 Hamel
- 1943 Bartlet
- 1959 Hanssens
- 1960 Botte, Munier
- 1963 Schwartz (rééd. 1910)
- 1965 Magne

CANONS D'HIPPOLYTE (arabe)

Editions et traductions

- 1870 Haneberg, arabe et traduction latine.
- 1891 Achelis, traduction allemande.
- 1900 Cabrol-Leclercq, d'après 1870 et 1891.
- 1900 Riedel, trad. allemande d'après de nouveaux mss. (réimpression 1968).
- 1903 Duchesne, reproduction d'Achelis 1891.
- 1966 Coquin, édition critique et traduction française.

Etudes

- 1894 Achelis
- 1899 Funk
- 1916 Bartlet
- 1916 Connolly
- 1955 Botte

CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES

Editions

1563 Torrès 1672 Cotelier 1712 Fabricius 1724 Cotelier 1834 Platt 1853 Ultzen 1857 Migne 1862 Lagarde 1864 Pitra 1905 Funk Etudes générales 1624 Blondel 1653 Dallaeus 1714 Smalbroke, Whiston 1715 Turner 1724 Clericus 1732 Ceillier 1739 Wernsdorf 1746 Cotta 1795 De Magistris 1829 Krabbe 1832 Drey 1847 Sporsen 1891 Funk 1893 Funk, Harnack 1894 Achelis 1895 Funk 1899 Funk 1906 De lacy O'Leary **Etudes particulières** 1886 Harnack (lectorat) 1894 Funk (Trente chapitres) 1895 Funk (VIIIe livre) 1896 Zahn (le symbole de foi)

Bibliographie chronologique de la Tradition Apostolique

Jean Magne

- 1901 Baumstark (VIIIe livre)
- 1902 Funk (VIIIe livre)
- 1903 Funk (Un fragment)
- 1904 Funk (VIIIe livre en copte)
- 1906 Drews (Liturgie clémentine)
- 1912 Spagnola-Turner (fragment latin)
- 1913 ss. Turner (critique textuelle et arianisme de l'auteur)
- 1915 Bousset (Rituel judéo-chrétien du livre VII)
- 1917 Schermann (Prière prépar. au baptême)
- 1924 Lebreton (l'arianisme de l'auteur)
- 1933 Schwartz (les 85 canons)
- 1935 Goodenough (le rituel judéo-chrétien)
- 1937 Galtier (C.A. VII, 42)
- 1937 Spanier
- 1937 Van den Eynden (C.A. VII, 44, 3)
- 1948 Peterson (C.A. VII, 33)
- 1949 Capelle (le Gloria in excelsis)
- 1960 Lanne (ordinations)
- 1967 L'Huilier (C.A. VII, 48)
- 1971 Botte (C.A. VIII, 1-2)

Diataxeis

Editions, traductions et reconstitutions

Ordonnance apostolique seule	Ord. ap. et C. Eg.	Constitution égyptienne seule
1843 Bickell, grec. 1887 Funk, grec. 1902 Arendzen, syr. 1903 Schermann, grec. 1907-1913 Nau, tr. du syr.	1691 Ludolf. éthiopien. 1848 Tattam, bohaïrique. 1883 Lagarde, sahidique. 1884 Bouriant, sahidique. 1900 Hauler, latin. 1904 Horner, éthiopien et arabe, trad. angl. de l'éth., ar., sah., et collations de l'Oct. ar. 1912 Périer, arabe. 1914 Schermann, reconstitution. 1963 Tidner, latin.	1905 Funk, trad. du sah. 1916 Connolly, latin. 1924 Hennecke, tr. all. 1925 Duchesne, latin. 1934 Easton, lat., reconstitution en tr. angl. 1937 Dix, lat., reconstitution en tr. angl. 1946 Botte, lat., rec. fr. 1946 Duensing, éthiopien, tr. all. 1954 Till-Leipoldt, sahidique, tr. all. 1963 Richard, fragment gr. 1963 Botte, lat., rec. fr. 1968 Botte, lat., rec. fr.

Etudes

1853 Bunsen

1898 Funk

1899 Funk

1906 Funk

1906 von der Goltz (suppléments éthiopiens)

1910 Maclean

1910 Schwartz

1911 Bishop

1912 Cagin

1913 Galtier 1913 Usener

1915 Turner (ordinations)

1915 Frère (ordinations)

1916 Bartlet (ordinations) 1916 Connolly

1919 Cagin

1920 Connolly (prologue)

1920 Armitage Robinson

1921 Devreesse 1921 Hennecke

1923 Galtier

1923-24 Tyrer-Connolly (épiclèse)

1924 Casel (épiclèse)

1929 Jungklaus

1929 Jungmann

1929 Lorentz

1937 Hamel

1938 Connolly (anaphore) 1938 Elfers

1947 Nautin

1947 Richardson (épiclèse)

1947 Botte (épiclèse)

1948 Engberding (contre Trad. ap.)

1948 Richardson (pour Trad. ap.)

1949 Botte

1950 Capelle

1951 Botte (symbole baptismal)

1952 Capelle 1952 Casel

1952 Elfers (cf. 1938, pour Trad. ap

1952 Hanssens (ordinations)

1953 Lécuyer (ordinations épisc. t presb.)

1955 Blanc (lexique comparé)

1955 Salles

1957 Hammerschmidt (texte copte)

1957 Botte (ordinations)

1958 Salles (rituels éthiopiens)

1959 Hanssens

1960 Botte (signe de la croix)

1960 Lanne (ordinations)

1961 Walls (version latine)

1963 Richard (fragment grec)

1963 Schwartz (réédition de 1910)

1964 Marcovich (Hippolyte)

1964 Richard (fragment grec)

1964 Segelberg (bénédiction de l'huile)

1965 Magne

1966 Botte (anaphore)

1967 Holland (baptême)

1967 Smith (anaphore)

1967 Botte (établissement du texte)

1967 Magne (nature du document)

DIDASCALIE

Editions et traductions

1854 Lagarde, syriaque.

1900 Hauler, latin.

1902 Nau, trad. franc.

1903 Gibson, syriaque, tr. angl.

1904Achelis-Flemming, tr. all.

1905 Funk, latin et tr. lat. du syr.

1912 Nau (cf. 1902).

1929 Connolly, syriaque.

1963 Tidner, latin.

Etudes

1917 Bartlet

1926 Tidner

1938 Tidner

1947 Galtier

1967 Gamber (la maison d'église).

ÉPITOMÉ DES C.A., VIII

1905 Funk, édition.

1916 Connolly

1954 Blanc (lexique comparé)

TESTAMENTUM DOMINI

Editions et traductions

1899 Rahmani, syriaque et trad. latine (réédition 1965).

1901 Nau, trad. française.

1902 Cooper-Maclean, trad. anglaise.

Jean Magne Bibliographie chronologique de la Tradition Apostolique 1974 Beylot, éthiopien et trad. française.

Etudes

1901 Funk

1916 Connolly

1922 Harden (anaphore).